Procès-verbal de
L'Assemblée Générale Ordinaire
du 11 juin 2021

1. Préambule

Compte-tenu de la pandémie liée au COVID-19 et des directives gouvernementales, le comité directeur a décidé que l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) se tiendrait exclusivement en distanciel.

Par ailleurs, l'AGO a été précédé par un vote sur la modification des statuts et du règlement intérieur de la fédération adoptés le 05 avril 2020 rendue nécessaire par les profondes modifications organisationnelles liées à l'année sportive.

2. Présence

Il est procédé aux opérations de pointage ou chacun des participants décline au secrétariat son identité et la(es) structure(s) ou la(es) licence(s) individuelle(s) qu'il représente.

Le nombre de licences ayant droits de vote est de **10 660.**

Le pointage donne un total de 5941 présentes ou représentées soit une participation de 56 %.

Le quorum de 1/3 est atteint et l'Assemblé Générale Ordinaire peut commencer, il est 19 h 30.

3. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Introduction du président de la FFForce,
- approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2020,
- rapport moral du Président,
- rapport d'activité du Secrétaire Général,
- rapport financier de l'exercice 2020 par le Trésorier,
- présentation du budget prévisionnel 2021 par le Trésorier,
- intervention du cadre technique en charge de la Direction Technique National,
- questions au Président de la Commission Sportive Nationale de Force Athlétique,
- questions au Président de la Commission Sportive Nationale de Kettlebell,
- questions au Président de la Commission Sportive Nationale de Culturisme et Culture Physique,
- questions au Président de la Commission Sportive Nationale de Bras de Fer sportif,
- réponses aux questions écrites,
- remise de récompenses,
- réponse aux questions diverses.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

4. Introduction du président de la FFForce

Le président souhaite la bienvenue à l'ensemble des « connectés » pour cette Assemblée Générale Ordinaire qui cette année encore se tiendra en distanciel. Il précise les conditions d'utilisation de la Visio afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté lors des votes qui sont réalisés avec le logiciel de Visio conférence et que chacun puisse s'exprimer lors des phases de questions aux élus ou au DTN.

Il s'ensuit une brève présentation des différents sujets mentionnés à l'ordre du jour.

5. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2020

Le procès-verbal de l'AGO du 27 juin 2020 a été envoyé à l'ensemble des participants de l'AG en même temps que les convocations (Cf. annexe 1).

Aucune remarque ou demande n'a été envoyée et aucune question n'est posée en séance.

Le PV est mis au vote qui est à main levée et utilise la fonction de l'applicatif de visio-conférence.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le PV de l'AGO du 27 juin 2020 est approuvé à l'unanimité

6. Rapport moral du Président de la FFForce

Le président Stéphane HATOT présente son rapport moral (Cf. annexe 2).

Aucune question n'est posée, nous passons à l'approbation du rapport moral, le vote est à main levée et utilise la fonction de l'applicatif de visio-conférence.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

7. Rapport d'activité du Secrétaire Général

Le secrétaire général, Daniel LOGELIN présente le rapport d'activité (Cf. annexe 12).

En introduction, il revient sur le changement de prestataire en charge de la gestion du portail extranet de la fédération et des services associés (licences, TPU, inscriptions aux compétitions…).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

Sont successivement présentés :

- ✓ Le nombre de structures et de licences ;
  - 222 clubs contre 266 l'année dernière,
  - 4032 licences contre 11404 l'année dernière.
- ✓ la répartition par discipline (nombre et pourcentage) ;
- ✓ la répartition par activité (loisir, fédérale, individuelle et TPU) ;
- ✓ la répartition par sexe ;
- ✓ la répartition par âge. Cette dernière montre une hausse globale qui se porte plus particulièrement sur les seniors et les masters, le nombre de Subjuniors et Juniors étant lui en légère baisse. Enfin, le nombre de cadets reste constant. Pour autant, le nombre de « jeunes » reste constant ce qui assure une base stable pour les années à venir.

Enfin, sont évoqué les différentes commissions statutaires et non statutaire.

Aucune question n'est posée, nous passons à l'approbation du rapport d'activité, le vote est à main levée et utilise la fonction de l'applicatif de visio-conférence.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

8. Rapport financier de l'exercice 2020 par le Trésorier

Le trésorier, Grégory DUFOUR, présente le rapport financier de l'exercice 2020. Ce dernier a été envoyé à l'ensemble des participants de l'AG en même temps que les convocations (Cf. annexe 3).

Le trésorier fait le bilan de l'exercice 2020 en détaillant les six grands postes dont les libellés analytiques ont été conservés pour une meilleure compréhension.

Compte-tenu de la faible activité les dépenses sont restées à un niveau très faible en regard de ce qui avait été budgétisé. Par ailleurs, les mesures d'austérité instituées dès 2019 ont continué à produire leurs effets. Dans ces conditions, le bilan dégage un excédent de 95.328€.

Aucune question n'est posée, nous passons à l'approbation du rapport financier de l'exercice 2020, le vote est à main levée et utilise la fonction de l'applicatif zoom.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le rapport financier de l'exercice 2020 est approuvé à l'unanimité

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

8. Présentation du budget prévisionnel 2021 par le Trésorier

Le trésorier présente le projet de budget prévisionnel de l'exercice 2021. Ce dernier a été envoyé à l'ensemble des participants de l'AG en même temps que les convocations (Cf. annexe 4).

Les choix budgétaires associés aux différentes parties recettes et dépenses sont commentés ; excédent budgétaire dégagé sur l'exercice 2020 entièrement intégré au budget prévisionnel 2021 ; prix de l'affiliation et de la licence loisir réduit du 01 septembre au 31 octobre 2021 respectivement de 19€ à 15€ et 130€ à 100€. Le prix du TPU passe à 20 €.

En complément, un point est fait sur les aides d'état reçues par la fédération. En début d'année 2021, une aide de 30 k€ euros, au titre d'un fonds d'urgence a été mis en place par le CNOSF et l'ANS. Par ailleurs, 32 000 euros ont été attribués par l'ANS au titre de la compensation des pertes de licences comme annoncé par le Président de la République. Enfin, 70 000 euros auront été reçus entre novembre et mai au titre du fonds de solidarité.

Enfin, le président intervient pour préciser que la fédération va contracter un Prêt Garantie par l'Etat (PGE), ce dernier étant prolongé jusqu'au 31 décembre 2021, pour un coût quasi nul. La distribution sera traitée en septembre en comité directeur.

Le budget prévisionnel permet d'assurer la bonne santé financière de la fédération et d'accompagner les ligues lors de la reprise des activités.

Aucune question n'est posée, nous passons au vote du budget prévisionnel 2021, le vote est à main levée et utilise la fonction de l'applicatif zoom.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le budget prévisionnel de l'exercice 2021 est approuvé à l'unanimité.

9. Intervention du cadre technique en charge de la Direction Technique Nationale

Fabrice Magrin en charge de la Direction Technique Nationale présente son rapport d'activité (Cf. annexe 12).

Le DTN débute son intervention par la présentation des aides attribuées par l'état, que ce soit au travers du Contrat Pluriannuelle d'Objectif (CPO) 2018-2020 et de ses différentes thématiques ou les aides attribuées aux athlètes de haut niveau avec le Contrat de Performance et/ou des aides personnalisées (des dernières étant directement gérée par le DTN).

Le DTN revient sur le nouveau processus mis en place dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (ex CNDS) ainsi que les échéances associées.

Enfin un bilan est fait sur les équipes de France Jeunes et OPEN tant dans le domaine des résultats que du suivi des athlètes. Ainsi, sont présentés les différents rassemblements et stages ainsi que le conventionnement grand INSEP qui aura permis à quatre athlètes d'être accueillis pour s'entrainer tout en suivant leurs cours en distanciel. Cette pratique doit pouvoir être pérennisée dans l'avenir.

Aucune question n'est posée.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

10. Question(s) au président de la CSNFA

Il n'y a pas de question au président de la CSNFA

11. Question(s) au président de la CSNK

Il n'y a pas de question au président de la CSNK

12. Question(s) au président de la CSNCCP

Il n'y a pas de question au président de la CSNCCP

13. Question(s) au président de la CSNBFS

Il n'y a pas de question au président de la CSNBFS

14. Réponse aux questions écrites

Il n'y aucune question écrite, le sujet est clôturé.

15. Récompenses nationales

Le Président rappelle les modalités d'attribution des récompenses puis procède à la promulgation de l'attribution de la médaille de la fédération dans ses différents échelons :

Médailles de Bronze : *Anissa ZUCCA, Raphaël DUBOUCHEZ, Aude DELSAUT, Frank PASTO ;*
Médaille d'Argent : *Henri BLANC, Cathy ROUSSE ;*
Médaille d'Or : *Hassan EL BELGHITI.*

16. Questions diverses

Question du club de Force Athlétique Caennaise :
Mme Martine Parfait demande pourquoi les catégories de poids féminines ont été changées à l'international et pas encore transposées dans le règlement de la FFForce.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

Réponse 1 :
Le président de la CNSFA rappelle que les modifications de règlement à l'international sont effectives au 01 janvier et que pour la FFForce comme précédemment avec la FFHMFAC elles sont transposées dans notre règlement au 01 septembre de la même année. Ces catégories seront donc appliquées pour les compétitions qualificatives de la saison 2021-2022 soit dès septembre 2021.
Le président de la FFForce profite de cette question pour illustrer sa démonstration sur le changement de la saison et son alignement sur la saison civile.

Question 2 du club HC Bourgoin :
Madame Edith Guennec demande comment va être calculé le prix des inscriptions aux finales France pour la prochaine saison.
Réponse 2 :
Le président de la CNSFA précise qu'il a proposé au bureau directeur du 01 juin 2021 de maintenir le niveau des clubs en l'état et ainsi le tarif des engagements aux finales France. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par le bureau directeur. Des ajustements restant toujours possible au regard de situations particulières.
Il précise à toute fin utile que les niveaux des clubs seront revus au troisième trimestre 2022 pour la saison 2023.

Question 3 du club HC Bourgoin
Madame Edith Guennec s'inquiète du peu de compétitions de Force Athlétiques de niveau national en 2021 en regard du nombre importants d'arbitres régionaux en attente de passage de l'épreuve national dans sa zone de responsabilité (comité départemental de l'Isère).
Réponse 3 :
Le président de la CNSFA précise qu'à ce jour il n'a pas encore statué sur l'organisation des examens nationaux et des arbitres retenus. Si le nombre de postulant au niveau national dépasse les capacités offertes lors des prochaines compétitions de FA et du Villenave, il mettra en place des critères particuliers pour définir une liste et l'ordre de priorité.

Question 4 du club de HC Bourgoin :
Madame Edith Guennec demande si le vote sur les statuts et le règlement intérieur fédéral va impacter les statuts et règlements intérieurs des ligues ?
Réponse 4 :
Le président de la FFForce précise que l'impact sur les statuts et règlement intérieur des ligues doit être évalué par le secrétaire général et que si une mise à jour est nécessaire elle sera diffusée prochainement aux présidents de ligues.

Question 5 du club de HC Bourgoin :
Plusieurs personnes évoquent le championnat de nationale 2 en regrettant qu'il soit supprimé du calendrier national et demandent si cette suppression est définitive.
Réponse 5 :
Le président de la FFForce répond que bien qu'il soit abandonné, il peut être réactivé si besoin. Pour autant, il faut qu'il réponde à un besoin qui pourrait être qu'il y a trop d'athlètes qualifiés pour la finale France de FA dans les catégories OPEN et Jeunes, ce qui à ce jour n'est pas avéré.

Il n'y a pas d'autres questions.

La clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire est prononcée à 21h30.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

17. Liste des annexes

- annexe 1 : procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2020,
- annexe 2 : rapport moral du président de la Fédération,
- annexe 3 : budget 2020 simplifié,
- annexe 4 : budget prévisionnel 2021 simplifié,
- annexe 5 : rapport d'activité de la commission sportive nationale de Force Athlétique,
- annexe 6 : rapport d'activité de la commission sportive nationale de Kettlebell,
- annexe 7 : rapport d'activité de la commission sportive nationale de Culturisme et Culture Physique,
- annexe 8 : rapport d'activité de la commission sportive nationale du Bras de Fer Sportif.
- annexe 9 : rapport d'activité de la commission formation,
- annexe 10 : rapport d'activité du Functional Training,
- annexe 11 : résultats internationaux MASTER 2020,
- annexe 12 : PPT de présentation de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 11 juin 2021.

Stéphane HATOT
Président de la FFForce

Daniel LOGELIN
Secrétaire général de la FFForce

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

ANNEXE 1 : PV de l'AGO du 27 juin 2020

Procès-verbal de
L'Assemblée Générale Ordinaire
du 27 juin 2020

1. Préambule

Compte-tenu de la pandémie liée au COVID-19 et de la situation sanitaire associée, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) qui devait se tenir le 11 avril 2020 a été décalée à la date du 27 juin 2020.

Dans ce cadre, et afin de ne pas exposer inutilement les participants à l'AGO, le comité directeur à décider de réaliser cette dernière en distanciel.

Par ailleurs, les nouveaux statuts et le règlement intérieur de la fédération ont été adoptés le 05 avril 2020.

2. Présence

Il est procédé au pointage des licences.

Total des licences ayant droits de vote : 11.120
Sur ces 11.120 voix, 5367 ont participé aux votes soit une participation de 48 %

Le quorum de 1/3 est atteint l'Assemblé Générale Ordinaire peut commencer, il est 09 h 30.

3. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Introduction du président de la FFForce,
- approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2019,
- rapport moral du Président,
- rapport d'activité du Secrétaire Général,
- rapport financier de l'exercice 2019 par le Trésorier,
- présentation du budget prévisionnel 2020 par le Trésorier,
- intervention du cadre technique en charge de la Direction Technique National,
- questions au Président de la Commission Sportive Nationale de Force Athlétique,
- questions au Président de la Commission Sportive Nationale de Kettlebell,
- questions au Président de la Commission Sportive Nationale de Culturisme et Culture Physique,
- questions au Président de la Commission Sportive Nationale de Bras de Fer sportif,
- réponses aux questions écrites,
- remise de récompenses
- réponse aux questions diverses.

4. Introduction du président de la FFForce

Le président souhaite la bienvenue à l'ensemble des « connectés » pour cette première Assemblée Générale Ordinaire tenue en distanciel. Il précise que l'utilisation de la visioconférence est un outil indispensable pour la vie fédérale et que son utilisation doit se généraliser pour les saisons à venir.

L'AGO se déroulant à une date particulièrement tardive, le président, souhaite, faire une brève introduction ou sera notamment abordé, les conditions dans lesquelles va se tenir cette AGO, la participation des équipes de France aux compétitions internationales et enfin préciser quel a été le mode de fonctionnement de la fédération pendant cette période de confinement.

Il commence par préciser les conditions d'utilisation de la Visio afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté lors des votes et que chacun puisse s'exprimer lors des phases de questions aux élus ou au DTN.

Il poursuit en expliquant la démarche et les conditions qui ont conduit aux décisions prises sur le report, les annulations ou la non-participation aux compétitions nationales et internationales des équipes de France.

Enfin, il resitue les conditions de fonctionnement de la fédération pendant le confinement et la continuité de son action, notamment en ayant un recours massif à la visioconférence. Ainsi, l'action fédérale, bien que ralentie, a continuée et les décisions prises au sein du Bureau Directeur et du Comité directeur l'ont été en toute transparence.

5. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2019

Le procès-verbal de l'AGO du 19 avril 2019 a été envoyé à l'ensemble des participants de l'AG en même temps que les convocations (annexe 1).

Le PV est mis au vote qui est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le PV de l'AGO du 19 avril 2019 est approuvé à l'unanimité

6. Rapport moral du Président de la FFForce

Le président Stéphane HATOT débute son rapport moral qui est joint en annexe (2)

Nous passons à l'approbation du rapport moral, le vote est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

7. Rapport d'activité du Secrétaire Général

Le secrétaire général, Daniel LOGELIN, présente le rapport d'activité (Cf. annexe 2).

La répartition est la suivante :

- ✓ le nombre de clubs est de 198, contre 229 l'année dernière. La baisse s'explique par la fermeture de structures ayant moins de 10 licenciés,
- ✓ le nombre des licences est de 11404 contre 10676.

Est ensuite présenté :

- ✓ le nombre de licenciés,
- ✓ la répartition par discipline (nombre et pourcentage),
- ✓ la répartition des licences par activité (loisir, fédérale, individuelle et TPU),
- ✓ le taux de renouvellement,
- ✓ la répartition par sexe,
- ✓ la répartition par âge. Cette dernière montre une hausse globale qui se porte plus particulièrement sur les seniors et les masters, le nombre de Subjuniors et Juniors étant lui en légère baisse. Pour autant, le nombre de compétiteurs dans ces deux catégories est plutôt en hausse. Enfin, le nombre de cadets reste constant. Au final, le nombre de « jeunes » reste constant ce qui assure une base stable pour les années à venir.

Enfin, sont évoqué les différentes commissions statutaires et la nomination de M. Christian Lacroix à la tête de la commission formation.

Aucune question n'est posée, nous passons à l'approbation du rapport d'activité, le vote est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

8. Rapport financier de l'exercice 2019 par le Trésorier

Le trésorier, Grégory DUFOUR, présente le rapport financier de l'exercice 2019. Ce dernier a été envoyé à l'ensemble des participants de l'AG en même temps que les convocations (Cf. Annexe 4).

De la même façon que les années précédentes les postes ont été conservés pour une meilleure approche analytique.

Le trésorier fait le bilan de l'exercice 2019 en détaillant les six grands thèmes. Même si certaines dépenses sont supérieures à ce qui avait été budgétisé, le bilan fait apparaitre un excédent de 29 k€. Cela démontre que le budget d'austérité voté et la mise en place de mesures de réduction des frais ont porté leurs fruits.

Pour autant, le déficit de l'année précédente (90 k€) n'est pas encore comblé et les mesures d'austérité continueront pour le prochain exercice.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

Aucune question n'est posée, nous passons à l'approbation du rapport financier de l'exercice 2019, le vote est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 256 abstentions (Club d'Argenton)

Le rapport financier de l'exercice 2019 est approuvé à la majorité

8. Présentation du budget prévisionnel 2020 par le Trésorier

Le trésorier présente le budget prévisionnel de l'exercice 2020. Le projet de budget 2020 a été envoyé à l'ensemble des participants de l'AG en même temps que les convocations (Cf. Annexe 5).

Le trésorier précise qu'une mise à jour a été réalisée suite à la situation actuelle, notamment avec la réduction de certains postes ; suppression des lignes afférentes aux finales annulées, à l'AG de juin qui se tiendra en distanciel ainsi que du poste formation

Les différents postes sont commentés et les évolutions expliquées ce qui conduit à un budget prévisionnel de 481 k€ en adéquation avec les impératifs budgétaires et les contraintes liées à la crise sanitaire.

Nous passons au vote du budget prévisionnel 2020, le vote est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 256 +15 abstentions (Club d'Argenton+ Mondragon)

Le budget prévisionnel de l'exercice 2020 est approuvé à la majorité.

9. Intervention du cadre technique en charge de la Direction Technique National

Fabrice Magrin en charge de la Direction Technique National présente son rapport d'activité (Cf. annexe 3).

Dans un premier temps sont présentés les aides de l'état ou les différents postes sont détaillés (CPO, convention d'objectifs et aides personnalisées) ainsi que les différentes actions réalisées.

Sont ensuite évoqués les résultats sportifs des équipes de France chez les Jeunes et Open. Une saison marquée par les très bons résultats obtenus chez les Jeunes mais aussi par l'équipe de France féminine qui pour la première fois dans l'histoire de la force athlétique Française a été sacrée championne d'Europe. Les perspectives à court et moyen terme pour cette « génération » sont excellentes.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

10. Question(s) au président de la CSNFA

Il n'y a pas de question au président de la CSNFA

11. Question(s) au président de la CSNK

Il n'y a pas de question au président de la CSNK

12. Question(s) au président de la CSNCCP

Il n'y a pas de question au président de la CSNCCP

13. Question(s) au président de la CSNBFS

Il n'y a pas de question au président de la CSNBFS

14. Réponse aux questions écrites

Question du club de BODYFORM FRONTIGNAN :
« *Pourquoi reporter le Championnat de France 2019 au 1er novembre et ne pas l'annuler? En effet les salles municipales sont fermées l'été et certaines ne sont pas encore ré-ouvertes avec la Covid. De plus les athlètes internationaux ne pourront pas y participer vu la proximité des deux championnats du Monde, FA début octobre et PL début novembre (à la même période!). Le CNOSF notifie "qu'il n'est pas envisageable que les épreuves sportives à venir ne soient pas marquées du sceau de l'équité la plus totale ».*
De plus la licence 2019-2020 est valable du 1er septembre 2019 au 31 aout 2020, une extension sera-t-elle faite? »

Réponse du Président de la FFForce :
Actuellement, la grande majorité de salles sont réouvertes ce qui permet d'assurer un cycle d'entrainement conforme aux recommandations des spécialistes en charge de l'entrainement, soit 8 semaines. Il n'y a donc aucun problème d'équité entre les potentiels compétiteurs. Pour autant, les athlètes internationaux ne représentant qu'une infime minorité, le respect de l'équité doit ne pas faire du cas particulier des internationaux le cas général…
Concernant la licence de la saison 2019-2020 et comme cela l'a été expliqué et largement diffusé tant au niveau des ligues que des réseaux sociaux, l'assurance liée à la licence 2019-2020 est valable jusqu'à 3 mois après la fin de la saison.
Pour autant, à ce jour le championnat de France OPEN est toujours programmé mais peut être annulé à tout moment en fonction de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

Il n'y a pas d'autre question écrite, le sujet est clôturé.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

15. Récompenses nationales

Le Président procède à l'attribution de la médaille de la fédération dans ses différents échelons :

Médailles de Bronze : *Christian LACROIX, Amélie MIERGER, Allan GRENIER,*
Médaille d'Argent : *Grégory DUFOUR,*
Médaille d'Or : *Prescillia BAVOIL.*

16. Questions diverses

Q1 du club de Mandragon
Noémie Boyer explique que les licences individuelles font de la concurrence aux petites structures et pourraient menacer leur existence.

R1 du Président de la FFForce et du DTN :
Le président rappelle que la licence individuelle répond à un besoin fédéral pour compenser le maillage territorial des clubs qui ne couvre pas suffisamment le territoire mais aussi à la demande d'un public différent qui souhaite appartenir à la fédération sans pour autant adhérer à une structure associative. Charge à ces dernières de se « vendre » et de démontrer la pertinence du modèle associatif et les avantages qu'il apporte à un athlète.
Le DTN complète l'intervention du président en précisant que ce type de licence doit être proposé par une fédération pour permettre à tous de pouvoir adhérer à la fédération quel que soit ses conditions d'entrainement (individuel ou structure privée).

Q2 du club de Mondragon :
Noémie Boyer explique qu'elle manque d'appui technique au sein de sa ligue et qu'elle regrette qu'il n'y ai pas de CTR.

R2 du DTN :
Le DTN précise que depuis deux ans il demande à chaque ligue de créer son Equipe Technique Régionale (ETR). A ce jour, pour la ligue PACA rien ne lui a été transmis. Il appartient donc au club de Mondragon qui dispose de compétence technique reconnues dans le domaine de prendre attache avec son président de ligue pour créer l'ETR.

Il n'y a pas d'autres questions.

La clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire est prononcée à 21h00.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

17. Liste des annexes

- annexe 1 : procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2019,
- annexe 2 : Rapport moral du président de la Fédération,
- annexe 3 : PPT de présentation de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 27 juin 2020,
- annexe 4 : budget 2019 simplifié,
- annexe 5 : budget prévisionnel 2020,
- annexe 6 : bilan de la commission sportive nationale de Force Athlétique,
- annexe 7 : bilan de la commission sportive nationale de Kettlebell,
- annexe 8 : bilan de la commission formation,
- annexe 9 : compte rendu annuel de la commission des Masters.

Stéphane HATOT
Président de la FFForce

Daniel LOGELIN
Secrétaire général de la FFForce

Annexe 1 au PV de l'AGO du 27 juin 2020

Assemblée générale ordinaire
vendredi 19 avril 2019
Saint Lô (50)

1. Appel des licences

Comme à l'accoutumée, il est procédé à l'appel des licences.

Total des licences ayant droits de vote : 12 319
Total des licences présentes ou représentées : 7551 soit 61,29 %
Nombres de clubs présents ou représentés 42 sur 229 affiliés.

Le quorum de 1/3 est atteint l'Assemblé Générale Élective peut commencer, il est 18 h 30

2. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- allocution de bienvenue du président de la FFForce,
- approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2018,
- rapport moral du Président,
- rapport d'activité du Secrétaire Général,
- rapport financier de l'exercice 2018 par le Trésorier,
- tarif des licences saison 2019/2020,
- présentation du budget prévisionnel 2019 par le Trésorier,
- intervention du cadre technique en charge de la Direction Technique National,
- rapport du Président de la Commission Sportive Nationale de Force Athlétique,
- rapport du Président de la Commission Sportive Nationale de Kettlebell,
- réponses aux questions écrites,
- remise de récompenses.

3. Allocution de bienvenue du président de la FFForce

Le président remercie les clubs de leur présence et plus largement tous ceux qui œuvre au cours de l'année au sein des ligues dans l'organisation de notre sport.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

4. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2018

Le procès-verbal de l'AGO du 23 mars 2018 a été envoyé à l'ensemble des clubs en même temps que les convocations (annexe 1).

Le PV est mis au vote qui est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le PV de l'AGO du 23 mars 2018 est approuvé à l'unanimité

5. Rapport moral du président de la FFForce

Le président débute son allocution :

« *C'est la quatrième Assemblée Générale Ordinaire, la première ayant eu lieu en avril 2016 après la création de la fédération en septembre 2015. M. HATOT, Président de la Fédération Française de Force, regrette, en particulier, le manque d'investissement de certains clubs, car l'Assemblée Générale permet de pouvoir s'exprimer mais également de pouvoir interroger les dirigeants de la fédération. Le quorum est de 33 % des licences. Le président annonce qu'il y a 66 % des voix présentes ou représentées, l'AGO peut donc avoir lieu même s'il a fallu aller à la pêche aux pouvoirs.*

Il y a trois événements principaux qui ont marqué l'année 2018.

Le premier est la mise en place de la partie scénique des finales France. Tout ce qu'il y a sur les compétitions, sauf la scène, est mis en place par la fédération depuis maintenant deux saisons puisque nous avons démarré ceci pour les Championnats de France 2018. C'est un très gros effort financier qu'a fait la fédération, en collaboration avec la ligue Nouvelle-Aquitaine (remerciements envers Xavier de PUYTORAC, le Président de la ligue). Plus de 60 000 € ont été mis dans cette partie scénique qui donne une autre image de nos disciplines (Force Athlétique, Kettlebell) et qui les tirent vers le haut. Nous voulons amener nos disciplines vers le spectacle pour attirer du public. Le président remercie André PEETERS et Guy GABRIEL pour leur précieuse collaboration. En effet, ce sont eux qui gèrent du début à la fin cette lourde tâche et ce pour toutes les finales nationales.

Le deuxième événement important pour la fédération, c'est la diffusion de toutes les compétitions en live sur YouTube. Le Président remercie Mylène COBRAIVILLE, Responsable Administrative et Communication de la fédération et Florian ROIRON, bénévole au sein de la commission communication, qui s'occupent de tout gérer. Le but de ces directs est de permettre à ceux qui ne peuvent pas venir d'assister quand même à la compétition et de ce fait d'attirer un public plus large. Pour l'instant, nous avons une seule caméra, mais nous souhaitons encore investir pour pouvoir l'améliorer, avoir des vues d'angles différents grâce à plusieurs caméras.

Enfin, le troisième événement est sportif. Nous avons à l'heure actuelle l'équipe de France féminine la meilleure de tous les temps. Nous n'avons jamais eu en France, en Force Athlétique, une équipe féminine aussi forte chez les athlètes Seniors. Cette équipe féminine est Vice-championne d'Europe par équipe, elle arrive à égalité de points avec les russes et elle a même battu les russes à l'indice. Depuis que la France participe aux Championnats d'Europe, jamais une équipe de France n'avait eu ce

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

résultat. Elle est constituée de 2 championnes d'Europe Noémie ALLABERT (-47 kg) et Amélie MIERGER (+84 kg) mais également de Prescillia BAVOIL (2ème), Shizuka RICO et Mélodie ANTHOUARD.

Nous pouvons dire que l'année 2018 est la troisième vraie saison de fonctionnement de la FFForce. Le DTN est là depuis mai 2017, il a pris la pleine puissance de son poste. Mylène, qui dirige le service administratif, est présente à nos côtés depuis mars 2017 et elle maîtrise son sujet avec l'aide de ses deux acolytes actuels que sont Maxime et Pierrick. Tous ont pris leurs marques et sont devenus les pièces essentielles de notre fédération et les compléments indispensables à l'action des bénévoles.
Malgré ces bonnes nouvelles, il y a un point noir pour la FFForce : c'est la prise de licences. En effet, les clubs prennent de moins en moins de licences. Nous avons perdu sur l'année 2018 environ 1700 licences par rapport à l'année 2017. La raison principale est qu'il y a beaucoup de clubs qui prenaient des licences chez nous qui sont aujourd'hui concurrencés par les clubs low cost et ils ont perdu beaucoup d'adhérents. De plus, les clubs qui n'ont jamais joué le jeu de la fédération et qui prenaient très peu de licences, continuent de ne pas jouer le jeu. Le problème est que cette baisse continue en 2019 et cette année nous allons encore perdre environ 1400 licences. Nous étions à plus de 14 700 licences en 2017 et nous serons à environ 11 000 licences à la fin de cette année sportive. Si ceci continu, ça peut mettre en péril la pérennité de la fédération. Si les clubs ne veulent plus prendre de licences, on arrêtera là.

Depuis deux ans, le DTN et moi-même, nous nous démenons afin d'obtenir des subventions pour pouvoir faire fonctionner la fédération. En deux ans, nous avons réussi à obtenir 100 000 euros de la part du Ministère soit 20 000 euros de plus que l'année dernière. Il faut savoir que nous obtenons plus de subventions que certaines fédérations qui existent depuis plus longtemps que nous. Mais les subventions ne font pas tout, si les clubs ne prennent pas de licences, la fédération ne sera pas pérenne.

Le rapport financier qui va être présenté affiche un déficit à 93 000 euros, alors qu'il était prévu un déficit de 40 000 euros. Ceci est dû à la baisse de licences mais aussi au fait qu'il y a eu moins de formations l'année dernière (20 000 euros), et nous avons acheté plus de matériel que prévu : le matériel scénique des finales ainsi que l'achat de combinés ELEIKO pour le CREPS de Bourges. Malgré tout, le fond associatif reste largement excédentaire puisque au 31 décembre 2018 nous avons 135 000 euros en caisse. Je vous rappelle que nous avons démarré la fédération avec 125 000 euros du partage des fonds associatifs de la FFHMFAC.

Nous avons perdu pratiquement 3 500 licences depuis le 31 août 2017 et si nous ne faisons rien, nous risquons d'entrer dans une situation préoccupante. Nous avons donc pris des mesures importantes pour assurer la pérennité de notre fédération.

Tout d'abord, puisque les recettes baissent nous avons baissé d'au moins 20 % tous les postes de dépenses. Certains postes sont encore plus touchés comme le financement des déplacements des équipes de France. La fédération mettait plus de 50 000 euros dans les compétitions internationales. Aujourd'hui elle ne met plus rien et gère uniquement avec les subventions du Ministère. Les conséquences ne sont pas négligeables pour les athlètes des équipes de France Élite et Jeunes : on ne paye plus le pré-acheminement ni la nourriture, mais uniquement la chambre et le voyage de l'aéroport à la ville qui accueille les Championnats. Les coachs, qui prennent du temps pour gérer les équipes de France, n'ont plus d'indemnisation financière (nous continuons, tout de même, à les défrayer à 100 %). Malgré cela ils continuent leur action car ils aiment ce sport et je les en remercie. Il faut savoir que nous avons également baissé les remboursements pour les bénévoles. Le remboursement des frais kilométriques a subi le même sort et il passe de 0,30 € à 0,24 € du kilomètre. C'est la même chose pour la prise ne charge de la restauration et des nuitées pour ceux qui partent en

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

déplacement. Nous avons négocié avec notre bailleur et baissé le loyer du siège social à Paris. Le but est de garder de la trésorerie car au-delà des comptes, il faut aussi donner de la trésorerie car même si nous avons des réserves, si nous ne faisons rien, nous les utiliserons complètement sur 2019 et nous n'aurons plus de quoi fonctionner après le 1er trimestre 2020.

Cependant, il y a quelque chose que nous avons voulu garder, c'est la qualité des finales. On veut garder ce niveau de spectacle pour les finales car nous pensons que c'est une très belle vitrine pour nos disciplines. On veut continuer à faire voyager nos Championnats de France dans toute la France et c'est pour ça que nous demandons aux Ligues d'organiser deux finales par olympiade.

Autre problème que nous avons, c'est la baisse du nombre de compétiteurs en Force Athlétique et en Développé Couché. Nous avons eu, en 2018, une baisse d'environ 300 compétiteurs. Xavier de PUYTORAC a appelé les 40 clubs qui avaient perdu le plus de licences compétitions. Quelques-uns (3 clubs) nous ont dit que quelques jeunes avaient arrêté car les minima étaient trop élevés et aucun ne nous a dit que le prix de la licence était trop élevé. Il faut bien comprendre que si le prix de la licence a augmenté, c'est que le nombre de licenciés a baissé et pas le contraire. Certains disent aussi que c'est parce que nous avons augmenté les minimas que le nombre de licences a baissés. Il faut savoir que la discipline dans laquelle nous avons perdu le plus de compétiteurs est le Développé Couché, alors que les minimas n'ont quasiment pas augmenté. Le Développé Couché qui a été la locomotive de nos activités dans les années 1990 et 2000 n'est plus à la mode aujourd'hui et nous devons donc inventer et promouvoir de nouvelles activités. Cependant, le niveau et la qualité des athlètes est bien meilleure et nous pouvons nous en féliciter.

Ce qui est prévu pour rebooster le nombre de licences et augmenter le nombre de compétiteurs :

- *L'application SPLT sera gratuite pour tous les licenciés à partir du 1er septembre 2019. Le but, ici, est de donner un vrai sens à la licence loisir. Les licenciés loisirs pourront gérer gratuitement leur entraînement avec leur licence.*
- *Nous allons chercher de nouveaux athlètes. Aujourd'hui, nous nous sommes bien occupé de la communication interne : il y a les lives, les réseaux sociaux, le site. Là où on nous n'avons pas fait grand-chose, c'est au niveau de la communication externe, car cela demande des moyens. Même si nous avons une baisse de licences, nous allons mettre en place une communication externe. Nous avons participé cette année pour la première fois au Salon Body Fitness à Paris. C'est une vitrine extraordinaire pour nous. Nous avons passé un partenariat avec la société Eleiko qui nous a payé une partie du stand et ça a été un très grand succès pour nous. Il y a des gens qui font de la musculation, du Développé Couché dans les salles privées et qui ne savent même pas que la FFForce et les compétitions de Développé Couché existent. Ce salon nous a permis de nous faire connaître. Ce salon est très important pour nous et j'ai demandé à ce qu'il n'y ait plus de finales nationales le week-end de ce salon afin que les forces vives de la FFForce soient présentes à Paris et qu'elles participent à la promotion de nos disciplines.*
- *Nous allons démarcher les salles low cost. Pour ce faire, nous avons mis en place un triptyque publicitaire. Xavier de PUYTORAC (Nouvelle-Aquitaine) et Bernard NOHALES (LAURAF), anciens commerciaux, vont aller démarcher ces salles privées, le but étant de montrer ce que nous savons faire, que nous existons, que nous savons organiser des activités compétitives et que ce serait un plus pour eux et une solution pour fidéliser leur clientèle que de passer un partenariat avec la FFForce et de proposer à leur adhérents de participer à nos activités de Kettlebell, Force Endurance, stages, formations.*
- *On envisage de mettre en place la licence individuelle. Nous n'avons pas un maillage suffisant des clubs et beaucoup de personnes qui veulent faire de la Force Athlétique ne trouvent pas de club près de chez eux. Si on met en place cette licence, il faudra que le prix soit plus élevé que la licence compétition. Le débat aura lieu lors du Comité Directeur de juin prochain pour poser les avantages et inconvénients de cette licence.*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

- *A la réunion des Présidents de ligues, plusieurs points seront abordés : proposer de relancer les compétitions de 100 kg en répétition de Développé Couché, proposer une compétition uniquement de Soulevé de Terre. Ouvrir les compétitions de Force Athlétique et de Développé Couché aux licenciés loisirs et au Titre de Participation Unique.*
- *Structures dissidentes : nous sommes en procès avec la GPC et la WPC car ils organisent des compétitions de Force Athlétique et décernent des titres de Champions de France. Nous avons au Comité Directeur un avocat : Marc-Olivier HUCHET, qui connaît bien notre discipline et qui a monté le dossier. Nous avons fait un constat d'huissier. La loi dit que seuls ceux qui ont la délégation peuvent décerner des titres de champions départementaux, régionaux, nationaux, européens et mondiaux. Seules les fédérations qui ont la délégation peuvent parler équipe de France. Ces structures sont donc dans l'illégalité car elles utilisent toute cette terminologie qui nous est réservée. Le but est de faire disparaître ces structures. Les résultats annoncés pour ceux qui obtiennent un titre de Champion du Monde dans ces fédérations ne permettraient même pas de monter sur le podium des Championnats de France à la FFForce. Nous irons jusqu'au bout en espérant que la justice nous donnera raison.*

Pour le moment, les mesures qui ont été prises permettent d'équilibrer le budget 2019 mais encore une fois, si les licences baissent encore, il faudra envisager des coupes sombres dans le budget qui vont, entre autres, dénaturer la qualité des compétitions.

Enfin, je vous annonce que je mènerai une liste pour les prochaines élections qui auront lieu en décembre 2020. Je solliciterai un nouveau mandat afin de relancer les activités de notre fédération et de les pérenniser. Une politique comme la nôtre mettra 3-4 ans à porter ces fruits et il faudra aller, au moins, jusqu'aux Jeux de Paris pour voir quels sont les résultats. »

Nous passons à l'approbation du rapport moral, le vote est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

6. Rapport d'activité du Secrétaire Général

Le secrétaire général, Daniel Logelin, présente en séance le rapport d'activité.

A la date du 18 avril 2019 :

- ✓ le nombre de clubs est de 229, contre 240 l'année dernière. La baisse s'explique par la fermeture de clubs et le départ d'une majorité de clubs de Kettlebell,
- ✓ le nombre des licences est de 10676. Cette baisse se porte plus particulièrement sur les seniors et les masters sans pour autant bouleverser la répartition globale des licenciés. Le nombre de cadets diminue fortement avec la refonte des classes d'âges cadet et subjunior mais le nombre de « jeunes » reste constant ce qui assure une base stable pour les années à venir.

Sont ensuite présenté ; la répartition des licenciés par ligue, le taux de renouvellement, la répartition par type, âge et sexe (Cf. annexe 2).

Enfin, est évoqué les différentes commissions statutaires et non statutaires ainsi que leurs présidents. Une création est intervenue avec la commission d'éthique qui est une exigence du comité olympique (Cf. annexe 2).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

Aucune question n'est posée, nous passons à l'approbation du rapport d'activité, le vote est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

7. Rapport financier de l'exercice 2017 par le trésorier

Le trésorier, Grégory DUFOUR, présente en séance le rapport financier de l'exercice 2018 (Cf. Annexe 2 & 3).

« De la même façon que pour 2017 les postes ont été conservés.

Pour les dépenses :

- ***60 % dédié au sportif*** *:*
  - ✓ sport de haut niveau (150 K€) ; championnats internationaux des équipes de France FA/PL, stage et équipement,
  - ✓ promotion pour le plus grand nombre (186 K€) ;
  - ✓ reversement aux ligues (51 K€),
  - ✓ championnats internationaux BP/DC ainsi que l'ensemble des championnats de France (47 K€),
  - ✓ assurance (17 K€).

- ***36 % du budget est alloué au fonctionnement de la fédération (211 K€) :***
  - ✓ Cela comprend les 3 salariés et leur formation (contrat alternant récupéré en parti). 135 K€
  - ✓ Augmentation des amortissements (matériel acquis par la FFFORCE) 26 K€
  - ✓ Les frais d'expert-comptable 20 K€

- ***4 % activités statutaires (11 K€)****;*

  Activités liées au bureau et comités directeur / réunion des diverses des commissions etc…
  Soit deux fois moins que l'année précédente (Utilisation de Skype pour les réunions)

Pour les recettes :

- ***61 % licences et affiliations***

  Les licences ont financées pour 261 K€ au lieu de 305 K€. Cependant, pratiquement la totalité de ces ressources permettent de financer le sportif.

- ***21 % convention d'objectifs (subvention d'état)***

  Soit 99 K€ qui proviennent des subventions du ministère.

- ***21 % Recettes propres aux actions et Produits financiers***

  Soit 87 K€ qui proviennent du remboursement des formations des salariés / formation sportive et au produit de la boutique fédérale.

Point particulier : nous perdons 50% de recettes sur la formation par rapport à 2017 …

Je reste disponible pour toutes questions que vous jugerez utile de me poser »

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

Aucune question n'est posée, nous passons à l'approbation du rapport financier de l'exercice 2018, le vote est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le rapport financier de l'exercice 2018 est approuvé à l'unanimité

8. Tarif des licences saison 2019/2020

Le président reprend la parole pour expliquer la nécessité d'augmenter le prix de la licence loisir de 1€. Cette proposition reste conforme avec l'engagement fait lors de la création de la FFForce en 2016 de ne pas augmenter le prix des licences avant deux ans. En 2018, la licence compétition a été augmentée à 45€, cette année c'est donc la licence loisir qui se voit augmentée.

Il est rappelé que voter contre l'augmentation du tarif de la licence compétition entraîne de voter contre le budget prévisionnel.

Nous passons au vote du tarif des licences pour la saison 2019/2020, le vote est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le tarif des licences saison 2018/2019 est approuvé à l'unanimité.

9. Présentation du budget prévisionnel 2019 par le trésorier

Le trésorier présente en séance le budget prévisionnel (Cf. Annexe 2 & 4).

Dépenses prévisionnelles 2019 :
Les dépenses restent maîtrisées hors frais de fonctionnement. Ces derniers et les salaires restent globalement constants par rapport à 2018.

Recettes prévisionnelles 2019 :
La construction budgétaire part du postulat de l'acceptation par l'AG de l'augmentation de la licence loisir ainsi que des affiliations soit une recette de 295 K€ ce qui représente 61 % des recettes. Le complément de recette provient des subventions du ministère pour 120 k€ et des recettes propres et au partenariat pour 85 K€.

Nous passons au vote du budget prévisionnel 2019, le vote est à main levée.

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

10. Intervention du cadre technique en charge de la Direction Technique National

Fabrice Magrin en charge de la Direction Technique National fait une présentation de l'organisation mise en place et commente les évolutions intervenues depuis l'an dernier. Il décrit ensuite les différentes actions réalisées que ce soit sur la formation (Diplômes Fédéraux, programmes de formation et CQP) ou sur les sujets transverses tels que la signature de convention ou les subventions obtenues de l'état. Il conclut par le bilan des compétitions internationales chez les Jeunes et les OPEN (Cf. annexe 2) en mettant à l'honneur les remarquables résultats de l'équipe de France féminine et les perspectives à court et moyen terme que cela laisse entrevoir.

11. Rapport du président de la Commission Sportive Nationale de Force Athlétique

Le président de la commission, Xavier de Puytorac, présente la CNSFA, avec les changements intervenus dans sa composition (départ de M. Leblevenec remplacé par M. Martins) ainsi que ses missions ; mettre à jour et publier la réglementation, établir les minimas, traiter les résultats régionaux, définir et publier le calendrier des compétitions mais aussi s'assurer du bon déroulement des finales nationales…

Il présente ensuite les chiffres des participations aux compétitions régionales et nationales par mouvement et par discipline en précisant les tendances (Cf. Annexe 2). Comme cela a été présenté par le secrétaire général, la tendance générale de la participation toutes compétitions confondues est en forte baisse (22%). Cependant, la participation aux finales nationales reste plutôt constante sauf en FA ou il y a une baisse de 40% avec le dernier exercice. Cela ne peut s'expliquer uniquement par la baisse du nombre de licenciés, d'autres facteurs exogènes comme l'impact des mouvements sociaux, les frais associés aux déplacements en sont aussi la cause.

Il félicite les clubs pour la très bonne organisation des finales France en 2018. De plus, avec un an de recul, le bilan de la prise en charge par la fédération de l'installation du matériel scénique est plus que positif. Ainsi, les clubs se voient déchargés de ce rôle souvent ingrat et difficile à assumer et peuvent se concentrer sur l'organisation de l'événement.

Par ailleurs, les ligues fonctionnent bien et le travail des responsables est bien « rodé », publication des calendriers régionaux, collationnement des résultats et de leur vérification….etc. Aucun retard n'a été relevé cette année.

Son intervention se clôture par la présentation des objectifs pour 2019 (Cf. annexe 2).

En conclusion, l'année 2018 aura permis de consolider le dispositif mis en place, d'améliorer l'existant et de faire preuve d'innovation.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

12. Rapport du président de la Commission Sportive Nationale de Kettlebell

Le président de la commission, Laurent Faucher présente l'organisation de la commission et le rôle de chacun des membres. Il fait un bilan sportif des compétitions nationales qui se sont déroulées et des préparatifs pour les championnats internationaux qui vont se tenir à Paris fin juin (U16/U18 et Coupe et Grand Prix d'Europe pour les seniors). Il présente le bilan des activités avec la répartition des licenciés puis les actions à l'international avec son élection au bureau directeur de l'IUKL et termine par les actions réalisées dans le domaine de la communication. Enfin, il évoque les projets avec la formation qui reste une priorité, le concours permanent du pentathlon (kettlebell) destiné à fidéliser les licenciés loisir et qui va débuter en septembre 2019 et l'agrément qu'il espère obtenir pour décembre 2020 (Cf. annexe 2).

13. **Réponses aux questions écrites**

Question de Mr Christian Buchs : « Pourquoi les remboursements des frais kilométriques sont passés de 0,30 € à 0,24 € ? »

Réponse du président de la fédération: « Cette décision a été prise afin de réduire les frais liés au remboursement des déplacements lors des finales nationales et ainsi permettre de réduire le poste de dépenses afférentes. Pour autant, cela ne concerne que les activités fédérales et aucunement celles liées aux ligues, départements ou clubs qui restent libre d'appliquer le taux qu'ils considèrent le plus adapté »

Il n'y a pas d'autre question, le sujet est clos

Le président reprend la parole pour présenter les conditions de l'accueil des culturistes au sein de la fédération. Après un rapide historique de la demande du ministère et des attentes des représentants du culturisme il précise quelles seront les conditions d'intégrations pour septembre 2019 et les limites (membres cooptés, pas de droit de vote, préparation d'une liste pour l'élection de 2020..). Si les conditions sont clairement définies il est nécessaire de procéder à une modification des statuts ce qui impose la tenue d'une AG avant l'été. Par ailleurs, la délégation du culturisme qui était en « sommeil » suite à la scission avec l'haltérophilie pourrait être attribuée à la fédération avant la fin d'année 2019.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

14. Remise de récompenses

La médaille de la fédération est remise aux personnes suivantes :

Médailles de Bronze : *Noémie ALLABERT et Laurent FAUCHER,*
Médaille d'Argent : *Christine LESELLIER,*
Médaille d'Or : *Sofiane BELKÉSIR.*

La clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire est prononcée à 21h00.

15. Liste des annexes

- annexe 1 : procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2018,
- annexe 2 : PPT de présentation de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 19 avril 2019,
- annexe 3 : bilan budget 2018 simplifié,
- annexe 4 : budget prévisionnel 2019,
- annexe 5 : procès-verbal de la commission des Masters.

Le Président
Stéphane HATOT

Le Secrétaire Général
Daniel LOGELIN

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

Annexe 2 au PV de l'AGO du 27 juin 2020

Assemblée Générale du 27 juin 2020
Rapport Moral du Président

Pour rappel, il y avait tout à construire il y a 4 ans. Nous sommes partis de la Fédération Française d'Haltérophilie Musculation, Force Athlétique et Culturisme ; nous devions rester ensemble pour construire quelque chose de fort, tous les clubs de Force Athlétique ont suivi, nous sommes restés unis et nous avons pu mettre en place la Fédération Française de Force (FFForce). Cette fédération, très rapidement, a été reconnue par les instances internationales : l'International Powerlifting Federation (IPF) au mois de mars/avril 2015. Ensuite dès le mois de décembre nous avons eu l'agrément du Ministère ; en mai 2016, nous avons eu la reconnaissance du Comité National Olympique (CNOSF) et nous avons obtenus les délégations pour la Force Athlétique et le Développé Couché début 2017. La FFForce a été très vite reconnue et a rapidement eu le droit de fonctionner.

Est-ce que ce que le Président Stéphane HATOT a respecté ses promesses ?
On peut dire que oui. La grande majorité de ce qui était prévu sur le projet électoral a été mis en place.

Rappel des 4 points du projet électoral :
- Structurer la fédération et offrir des services aux clubs
C'est ce que nous avons fait avec la création d'un siège social. Nous avons 2 salariés qui interviennent au téléphone et qui dépannent les clubs. Le Ministère nous a mis à disposition un Directeur Technique National, nous avons aussi créé d'un site internet (remerciements à Nour-Eddine GHAOUI qui nous a largement dépanné dans ce domaine avec un site très performant). Un nouveau site verra le jour avec la prochaine mandature.
La fédération fonctionne bien.

- Développer les activités
On peut dire que le bilan est bon. Nous avons complètement structuré les équipes de France, nous organisons une compétition internationale par an. Pour rappel, cette année a été très courte, du 1er janvier au 16 mars nous avons organisé 2 compétitions internationales dans l'année ; en 2019, nous avons organisé les Championnats d'Europe de Kettlebell chez les jeunes, donc la Fédération Française de Force compte au niveau international. Chaque année, il y a un rendez-vous international en France, cela fait partie du développement des activités.

Nous avons mis en place, avec le CREPS de Bourges, un accord pour que les équipes de France puissent aller s'entraîner là-bas. Nous avons du matériel à disposition et une salle qui nous est réservée. Nous avons passé des accords avec la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU), donc des jeunes pratiquent la Force Athlétique dans les universités. Nous avons passé des accords avec les clubs de la Défense, nous avons des formations communes. Nous avons intégré de nouvelles disciplines : le Kettlebell était quasiment là dès le départ, mais depuis nous avons intégré le Culturisme, le Bras de Fer Sportif et d'autres disciplines frappent à la porte, par exemple les Strong Man. L'épisode du Covid a suspendu un peu le rapport que nous avions avec eux mais les négociations reprendront certainement en septembre.

Nous avons aussi mené des actions contre les structures dissidentes. Lorsque nous avons créé la fédération, il y avait entre 3 et 4 structures dissidentes qui voulaient organiser des compétitions de Force Athlétique. Nous en avons tué deux : la WPU France, qui était en formation en 2016/2017, en intervenant auprès des mairies et des tribunaux ; la GPC qui a organisé les Championnats d'Europe en France en 2017, en faisant un constat d'huissier. Ces deux structures ont été dissoutes depuis, leur site n'existe plus et certains clubs nous ont rejoints. Il reste la WPC mais nous sommes toujours en procès avec eux, l'affaire est en instruction ; et la FSFA qui ont une vraie politique de lutte contre

le dopage, une éthique dans ce sport donc concrètement ils sont moins dérangeants que les autres qui eux n'ont aucune action de lutte contre le dopage. Les événements ont fait que nous n'avons pas encore pu rencontrer les dirigeants de la FSFA.

Nous avons recontacté la Fédération Française Handisport. Pour rappel, nous avions organisé les Championnats de France de Développé Couché commun avec les Handisport à Tremblay il y a quelques années. Nous devions donc cette année faire les Championnats de France en commun mais la Covid fait qu'ils n'ont pas pu avoir lieu. Ils seront donc prévus pour l'année prochaine.

- Formations et partenariats

Nous avons signés des accords avec de nombreux CREPS dans le domaine de la formation. Au niveau du partenariat pur, nous avons Pallini qui participe au Challenge National des clubs formateurs en offrant au premier un combiné-rack, pour le deuxième un banc de couché et pour le troisième une barre de leur marque. Nous avons également un partenariat avec Eleiko qui nous aide sur le Salon Body Fitness. Nous avons un partenariat avec Mizuno qui nous aide sur les survêtements des équipes de France. Plusieurs partenaires veulent travailler avec nous : la Fédération Française de Force est une fédération multi disciplines, une fédération qui communique sur les réseaux sociaux. Nous avons mis en place un canevas des partenaires avec un échelon or, argent et bronze en fonction du financement. Selon leur échelon, les partenaires ont différents droits.
Le principal partenaire de la fédération, c'est l'Etat qui nous donne 100 000 euros chaque année pour nos activités.

- L'international et les sportifs de Haut Niveau

A l'époque, nous étions en pleine discussion pour que la Force Athlétique reste une discipline de Haut Niveau. Pour rappel, nous avons obtenu le Haut Niveau en 2005. Il fallait absolument garder ce statut. Ce qui nous a simplifié le travail était de pratiquer la Force Athlétique sans équipement car elle est universelle et permet à tout le monde de participer, en particulier certains pays qui ne participaient pas avant du fait du matériel, comme l'Afrique. Le sans matériel, au niveau international, a permis d'attirer un certain nombre de pays (115 pays adhérent à l'IPF) et de plus en plus de pays participent aux championnats du Monde. Les exigences pour rester discipline de Haut Niveau étaient d'avoir au minimum 30 pays qui participaient aux Championnats du Monde.
Avant que la Force Athlétique sans équipement arrive, on atteignait tout juste les 30. Avec le développement de la Force Athlétique sans équipement, il y avait 50 pays présents aux Championnats du Monde Seniors. Comme nous correspondions aux critères, le Ministère des sports a donc reconduit le Haut Niveau pour la force athlétique.

Nous nous sommes investis auprès des fédérations internationales auxquelles nous adhérons : Xavier de PUYTORAC est trésorier de la fédération européenne de force athlétique ; Laurent FAUCHER est Vice-président de la fédération internationale de Kettlebell ; Christian LACROIX est Président de la fédération internationale de Culturisme.
La FFForce est donc très impliquée dans les instances internationales et c'est ce que nous avions promis dans notre programme de 2016.

Un point négatif : la baisse du nombre de licences. C'est indépendant de la politique de la FFForce. La raison nous la connaissons : aujourd'hui, les salles municipales sont très concurrencées par les structures low-cost. Ils ont perdu des adhérents et cela se répercute sur le nombre de licenciés de la fédération. Néanmoins, certains clubs qui ne jouaient pas le jeu continuent. Nous sentons tout de même que cela repart dans le bon sens, donc tout n'est pas négatif. Nous avons perdu beaucoup de licences loisirs mais avons augmenté le nombre de compétiteurs. Cela est important pour une fédération délégataire comme la nôtre. La Force Athlétique sans équipement a attiré de nouveaux athlètes et beaucoup de femmes.

Fort de ce bilan, Stéphane HATOT proposera une nouvelle liste pour les élections de novembre 2020 afin de repartir pour 4 ans. Le nom de la liste il y a 4 ans était « Construisons tous ensemble ! » ; le nom de celle-ci sera « Continuons tous ensemble ! ». Stéphane HATOT se présente donc pour un nouveau mandat qui ira jusqu'aux Jeux de Paris 2024. Le but est de renforcer cette fédération et de l'installer définitivement dans le paysage sportif français, de lui permettre de se pérenniser pour que ceux qui viendront ensuite puissent la gérer tranquillement.

Les faits marquants de l'année 2019

- D'un point de vue institutionnel

L'année a été marquée par l'entrée de 2 disciplines dans notre fédération : le Culturisme et le Bras de Fer Sportif.

Lorsque nous avons monté la fédération et que Stéphane HATOT a été élu, il avait prévu de contacter les différentes disciplines de force susceptibles de vouloir venir avec nous. Nous avons pour dessein de faire une grande fédération de force. Stéphane HATOT considère que nous sommes plus puissants lorsque l'on est uni. Partir de la fédération d'haltérophilie n'était pas évident mais nous n'avons pas eu le choix. Cependant au sein de cette fédération, nous ne pouvions pas faire ce que nous voulions. Aujourd'hui nous sommes indépendants et nous avons notre destin en main. Notre ambition est donc de faire une grande fédération des sports de force et c'est pour cela que Stéphane HATOT est allé démarcher les différentes disciplines.

Stéphane HATOT a rencontré Aymeric PRADINES, représentant de sa discipline et connu au niveau international et ils ont décidé de s'associer. La World Armwrestling Federation (WAF), fédération internationale de Bras de Fer Sportif, nous a tout de suite reconnu, notamment grâce aux athlètes français envoyés à l'international. La WAF est reconnue par les instances internationales du sport, Sport Accord, G.A.I.F.S (la fédération des fédérations internationales) ; elle est aussi adhérente à l'International Paralympic Committee (IPC) et le para-bras de fer est candidat pour être sport paralympique aux Jeux 2028 à Los Angeles. La WAF nous demande donc aujourd'hui, et c'est ce que nous allons faire, de développer le para-bras de fer. Par ailleurs, si le para-bras de fer devient discipline olympique, la FFForce deviendrait fédération paralympique. Il y a de l'avenir dans le bras de fer.

Pour le Culturisme, nous avons vécu 30 ans avec eux. Lorsque nous nous sommes séparés de l'haltérophilie, nous avons proposé aux culturistes de monter une structure ensemble mais ils ont refusé. Ils ont demandé l'agrément auprès du Ministère en même temps que nous mais ils ne l'ont pas eu. A la demande du Ministère, Stéphane HATOT et Christian LACROIX se sont rapprochés. Le Culturisme a donc intégré la Fédération Française de Force au 1er septembre 2019 et nous avons eu la délégation début janvier 2020. Le Ministère a donc tenu ses promesses.

Cette grande fédération des sports de force prend forme. Aujourd'hui, nous gérons 4 groupes d'activités : la Force Athlétique et ses sports connexes, le Kettlebell et ses sports connexes tels le Macelifting, le Culturisme et le Bras de Fer Sportif. Nous avons 4 commissions différentes avec 4 Présidents qui gèrent leur discipline.

- L'année 2019 a été l'année de la « première fois »

Pour la première fois en 2019, nous avons organisé les Championnats d'Europe de Kettlebell des 16-18 ans (remerciements à l'équipe Kettlebell composée de personnes motivées et dynamiques, même s'il n'y a pas beaucoup de licences pour l'instant). Laurent FAUCHER est investit au niveau de la fédération internationale. Nous devions organiser un autre Championnats d'Europe en 2020 qui a été annulé à cause de la COVID. Des activités loisirs ont été mises en place pour attirer de nouveaux pratiquants. Cette discipline pourra émerger dans les années qui viennent.

C'est la première fois que la Fédération Française de Force a participé à l'événement « Sentez-vous Sport », organisé par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en plein air, en septembre, au Parc de la Villette. Le but est d'initier les visiteurs aux différentes disciplines. Le prochain rendez-vous Sentez-vous Sport sera différent au vues des mesures sanitaires mais nous y participeront tout de même car pour le moment l'événement est maintenu.

Nous avons participé pour la première fois en mars 2019 au Salon Body Fitness Paris, où nous avons pu prendre beaucoup de contacts. C'est là que nous nous sommes aperçus que certains athlètes ne pouvaient pas faire de compétitions de force car ils n'avaient pas de clubs. C'est pourquoi nous avons créé la licence individuelle. Nous avons eu 47 licences individuelles en 2019 mais c'est quelque chose qui peut se développer dans les années qui viennent car cela répond à un besoin. Le salon Body Fitness est aussi une vitrine pour nous, où l'on y fait des démonstrations de toutes nos disciplines, où l'on contacte des athlètes et partenaires potentiels.

Nous avons organisé les Championnats du Monde de Culturisme en novembre 2019 à Toulouse. Excellente organisation de la part du club.

Nous avons participé aux Championnats du Monde de Bras de Fer Sportif. La WAF était très contente qu'une vraie équipe de France viennent participer à ces championnats.

Conclusion : 2019 a été une année d'innovation, une année de beaucoup de premières fois.

- L'année des résultats

Nous avons fait une moisson de médailles. Cela fait 30 ans que Stéphane HATOT est dans la Force Athlétique et il n'a jamais vu d'aussi bons résultats internationaux pour les équipes de France toutes disciplines confondues.

Les principaux au niveau Europe de Force Athlétique : 3 titres féminins avec Noémie ALLABERT, Championne d'Europe en -52 kg (Shizuka RICO qui fait deuxième) ; Prescillia BAVOIL en -63 kg, Championne d'Europe, record du Monde au Squat, record du Monde au total, ce qui n'était jamais arrivé en Force Athlétique ; Amélie MIERGER, Championne d'Europe des +84 kg. Cerise sur le gâteau, c'est la première fois que l'équipe de France gagne par équipe les Championnats d'Europe. Nous avions été battu l'année dernière par les Russes au nombre de places. Nous avons donc une excellente équipe de France féminine de Force Athlétique. Nous sommes la meilleure équipe européenne à l'heure actuelle.
Au niveau des médailles en Powerlifting, nous avons fait une très bonne année qui restera dans les anales. Hassan EL BELGHITI, en -66 kg, finit 3ème aux Championnats du Monde, avec un record du Monde au Soulevé de Terre à 318 kg. Allan GRENIER fait Vice-champion du Monde dans la catégorie des -105 kg et Sofiane BELKESIR, 3ème au départ des Championnats du Monde à Dubaï dans les -120 kg, qui gagne une place et prend le titre de Vice-champion du Monde suite au contrôle positif de l'athlète qui avait terminé deuxième.
Nous avons eu aussi beaucoup de médailles chez les jeunes en Force Athlétique et Développé Couché. Les Masters français sont parmi les meilleurs du monde.

L'année 2019 a été exceptionnelle. Nous espérons que cela va perdurer.
L'année 2019 a vu aussi quelques innovations avec la création de la licence individuelle. Lorsque nous l'avons créé, nous n'avons pas voulu faire de concurrence aux clubs, nous rappelons que cette licence est chère (120 euros) contre 45 euros pour la licence fédérale auprès d'un club affilié.
Les Titres de Participation Unique (TPU) ont commencé à décoller cette année (83). Nous aurions surement doublé ou triplé ce chiffre sans le Covid. Le TPU est une licence jour au tarif de 12 euros. Les licences jour sont aussi des licences qui nous permettent d'attirer de nouveaux athlètes.

Pour finir sur cette année 2019, un petit point sur les licences. Lorsque nous sommes partis de la fédération d'haltérophilie, nous avions 15 800 licences en 2014/2015. Lorsque nous avons monté la FFForce, nous étions à 13 706 licences et l'année d'après, en 2016/2017, nous sommes montés à 14 122 licences. Mais en 2017/2018, nous sommes tombés à 12 704 licences. Sur la saison 2018/2019, nous étions à 11 296 licences. Cette saison, malgré l'arrêt des activités lié au Covid, nous avons dépassé ce chiffre. Au 27 juin 2020, nous sommes à 11 409 licences. Nous aurions pu remonter au chiffre de l'année 2017/2018. Il y a du bon dans le négatif : nous avons perdu des licences mais nous avons stoppé l'hémorragie et repartons dans l'autre sens. En ayant arrêté la saison au 16 mars, nous avons quand même plus de licences que l'année dernière au 31 août. Aujourd'hui, il y a un regain d'intérêt pour nos activités et les licences repartent vers le haut.

Nous espérons que l'année 2020/2021 confirmera cette tendance et que nous reviendrons vers les 14 000 / 15 000 licences.

Pointage des licences présentes ou représentées

Assemblée Générale Ordinaire 2020

Approbation du PV de l’AGO d’avril 2019

PV AGO 19 avril 2019.pdf

Rapport Moral du Président
Stéphane HATOT

Rapport d’activité de la FFForce
Secrétaire Général
Daniel LOGELIN

Nombres de licenciés

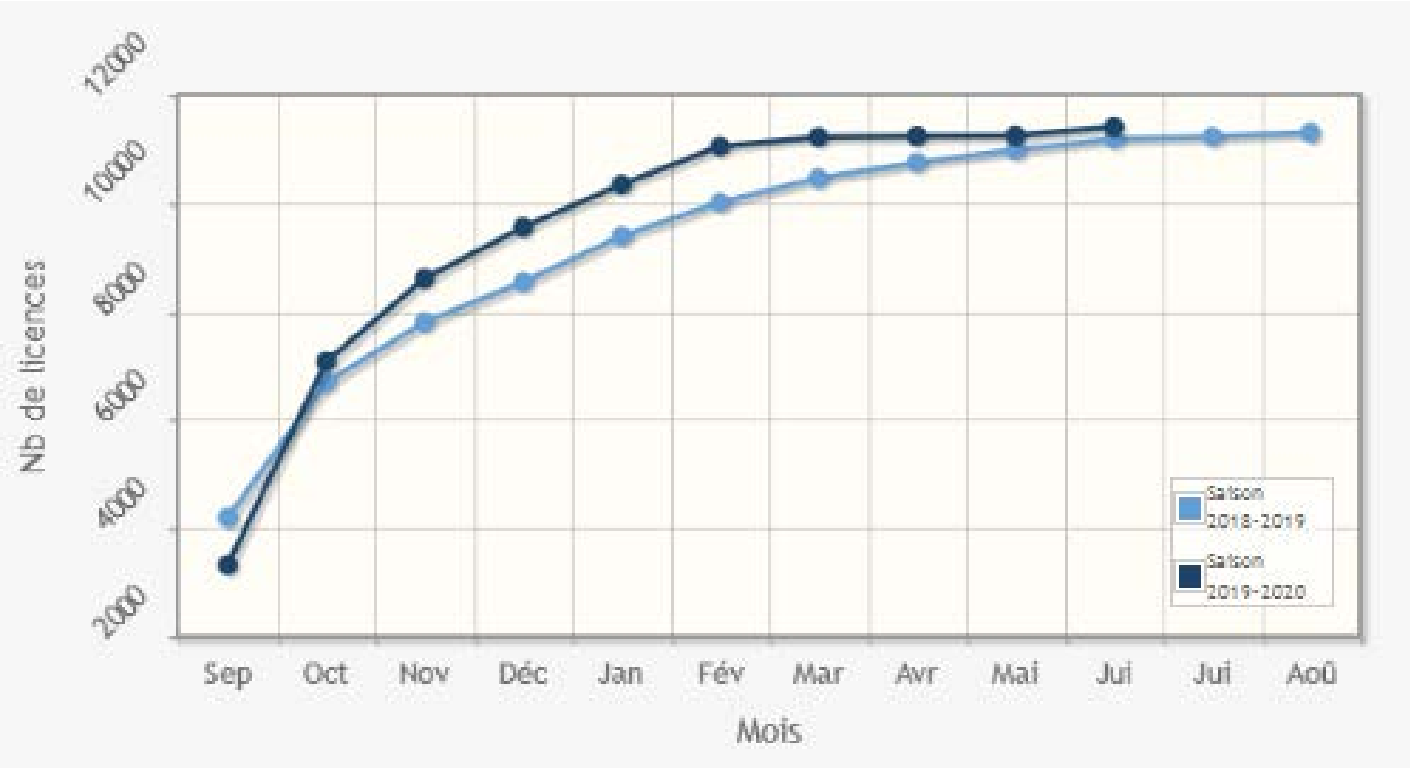

Nombre de structures : 198
Nombre de licences : 11404
Pourcentage par rapport à la saison précédente : 100 %

Données arrêtées au : 26/06/2020

Répartition par activités

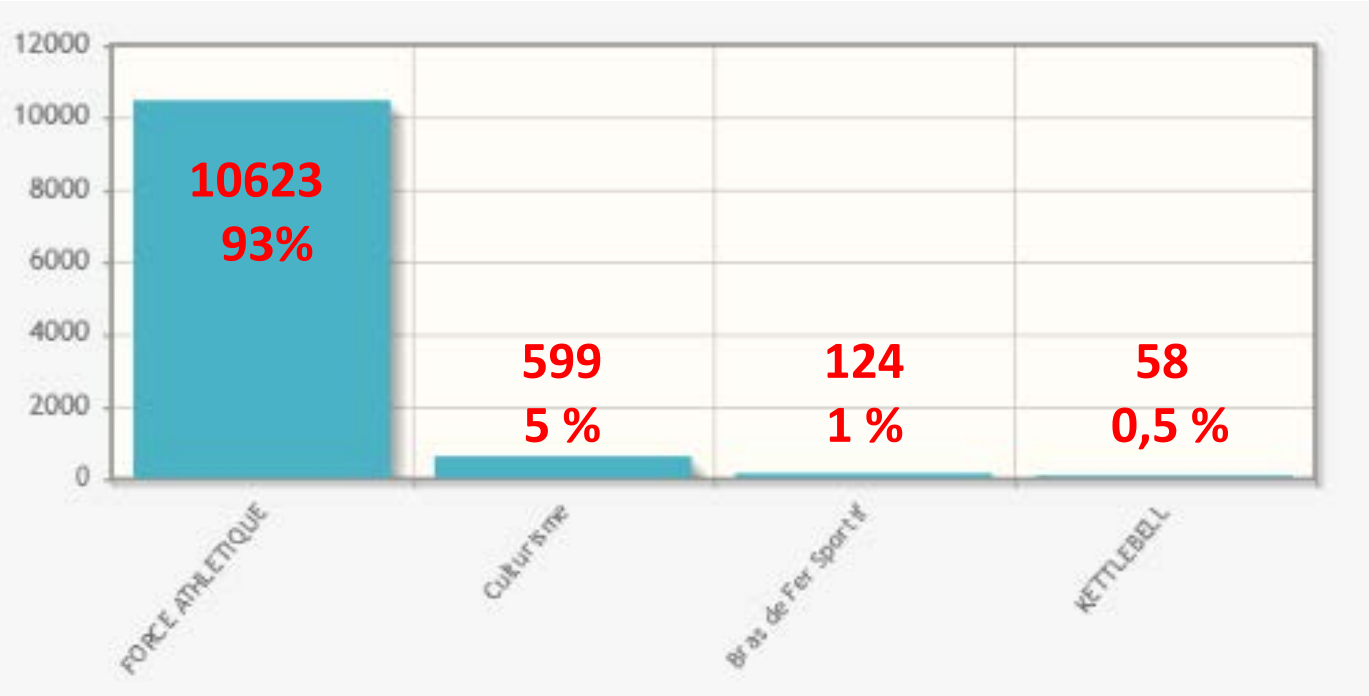

Données arrêtées au : 26/06/2020

Répartition des licences

Renouvellement

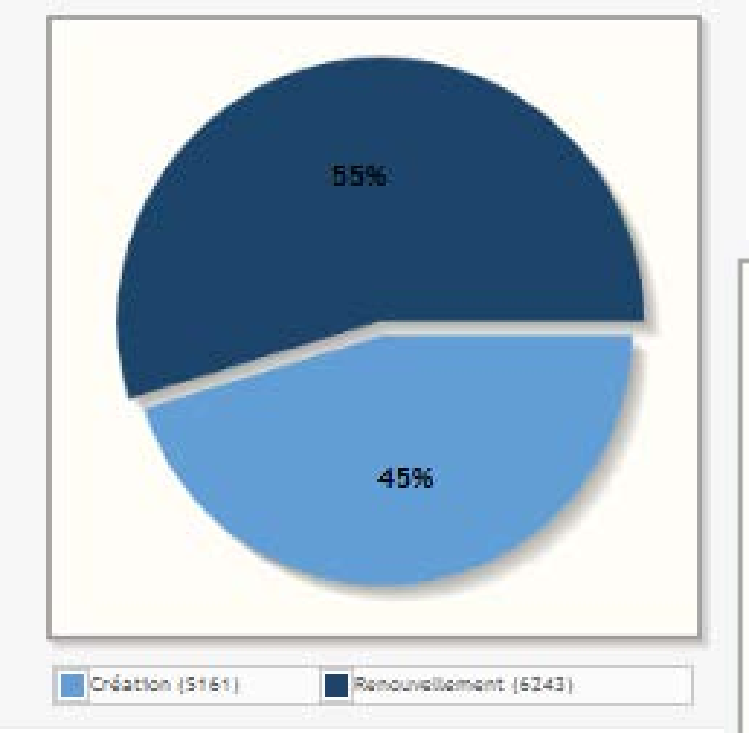

Type de licence

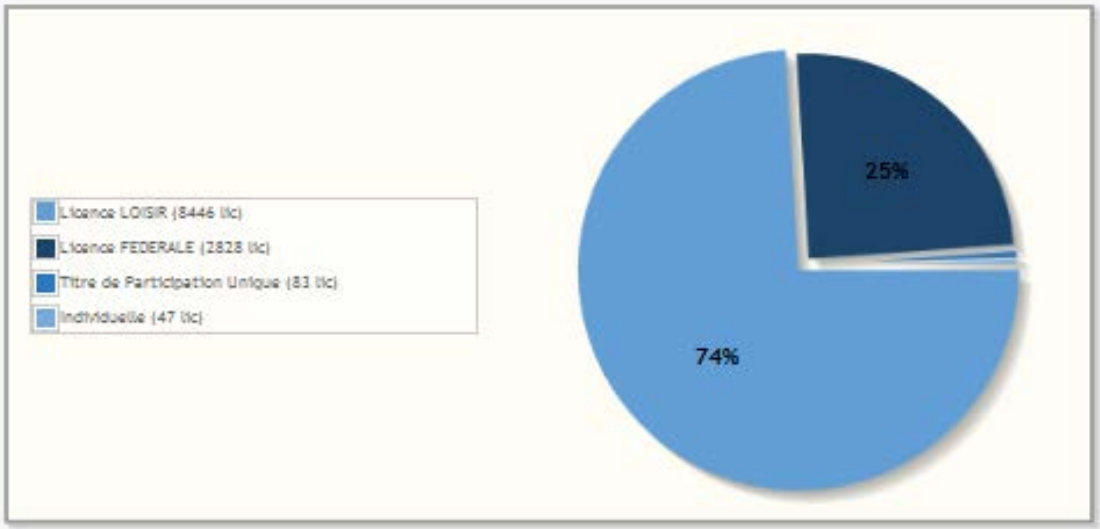

Répartition par sexe

2018-2019

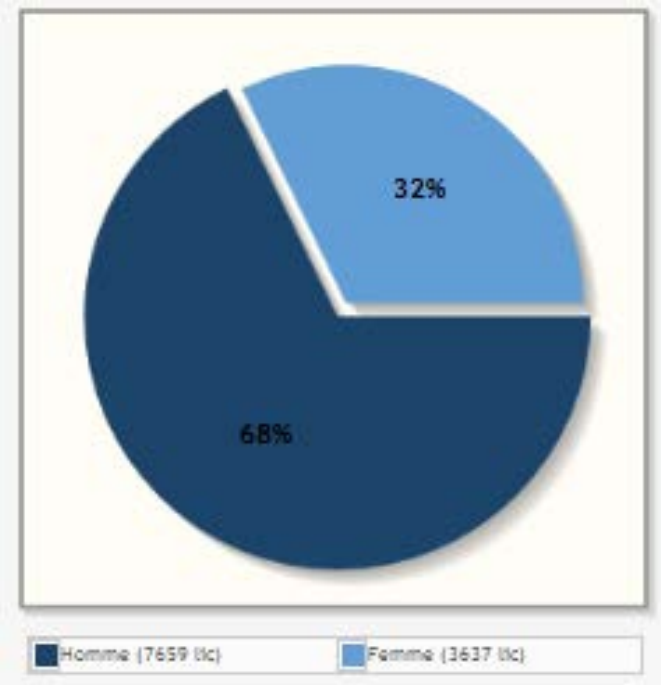

2019-2020

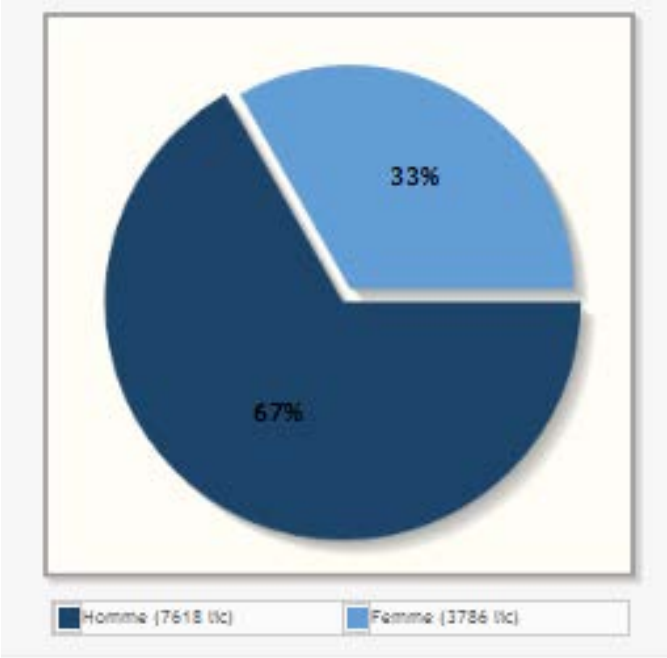

Répartition par âge

2018-2019

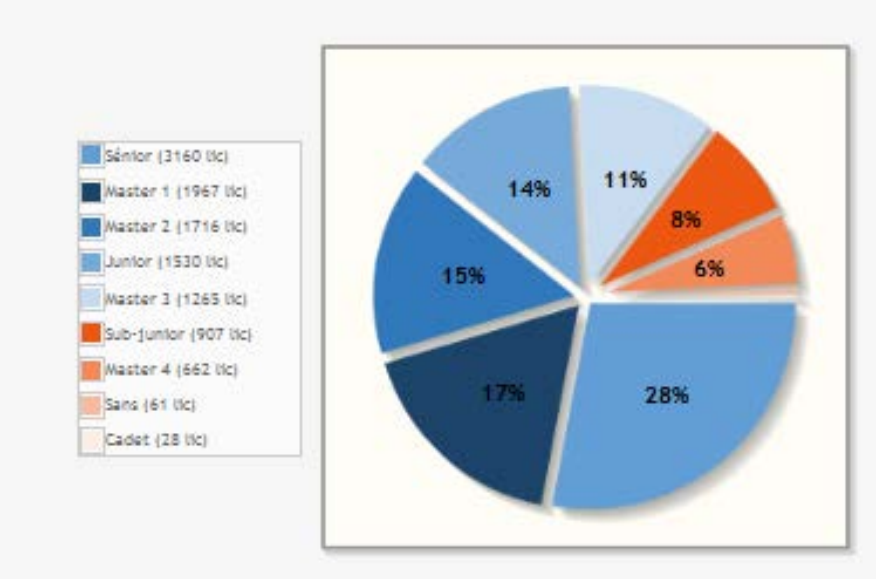

2019-2020

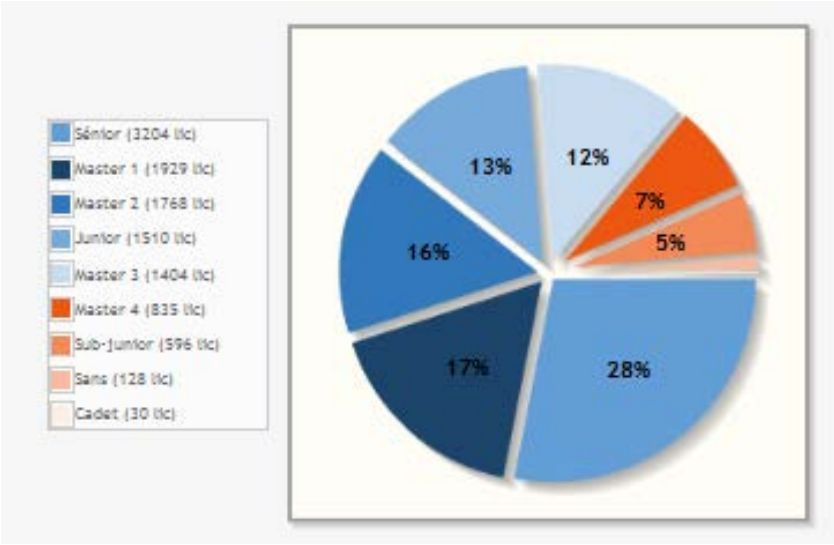

Catégorie	tendance
cadets	→
Sub-Junior/Junior	↘
Senior	→
Master	↗

Commissions statutaires

Commission	Président
Commission de formation	LACROIX Christian
Commission médicale	DIB Pierre
Commission des juges et arbitres	NICOLEAU Dominique
Commission de surveillance des opérations électorales	RABIN Charles

Rapport Financier de la FFForce
trésorier
Grégory DUFOUR

Bilan financier 2019

Situation 2019 - Previsionnel 2020 - PV AGO 27 juin 2020

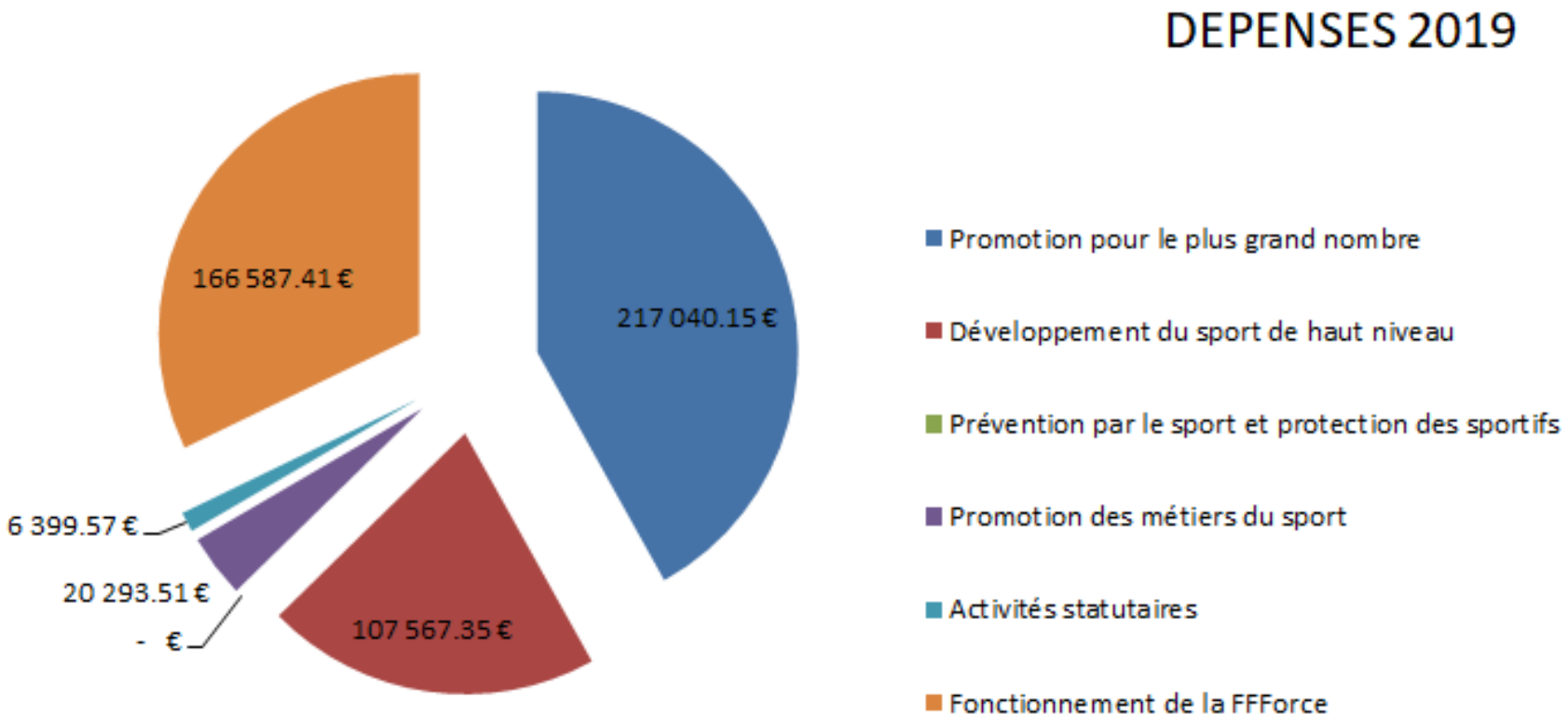

Bilan financier 2019

Situation 2019 - Previsionnel 2020 - PV AGO 27 juin 2020

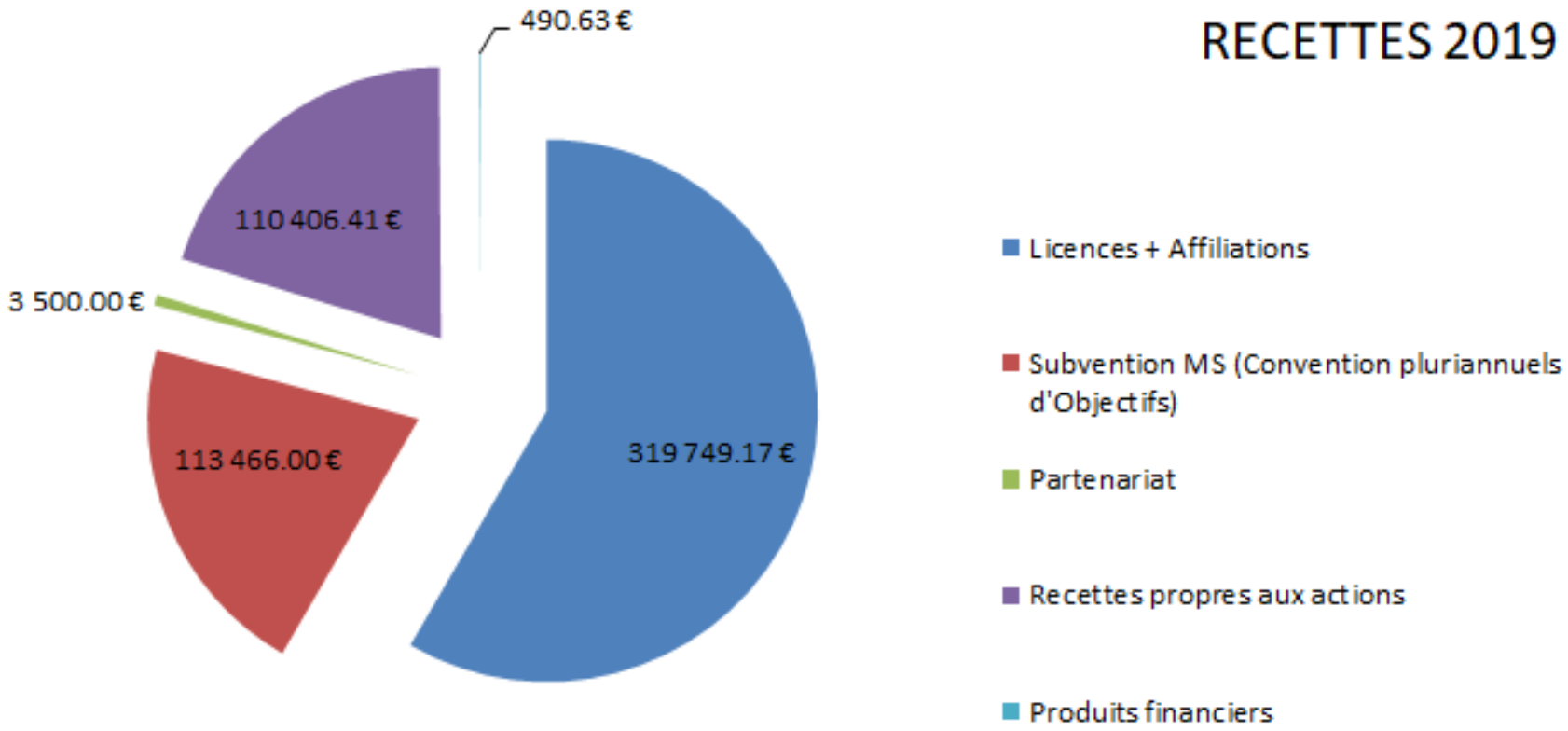

Résultats financiers par année

09/07/2015	15.000,00	Reversement Partage FFHMFAC
21/12/2015	57.388,40	Reversement Partage FFHMFAC
31/12/2015	23.858,96	Excédents exercice 2015
07/03/2016	31.150,60	Reversement Partage FFHMFAC
31/12/2016	59.334,33	Excédents exercice 2016
31/12/2017	22.267,71	Excédents exercice 2017
31/12/2018	-93.371,68	Déficit exercice 2018
31/12/2019	29.724,41	Excédents exercice 2019

Fonds Associatifs au 31/12/2019 : 163 291 €

Présentation du budget prévisionnel 2020

Projet de budget 2020

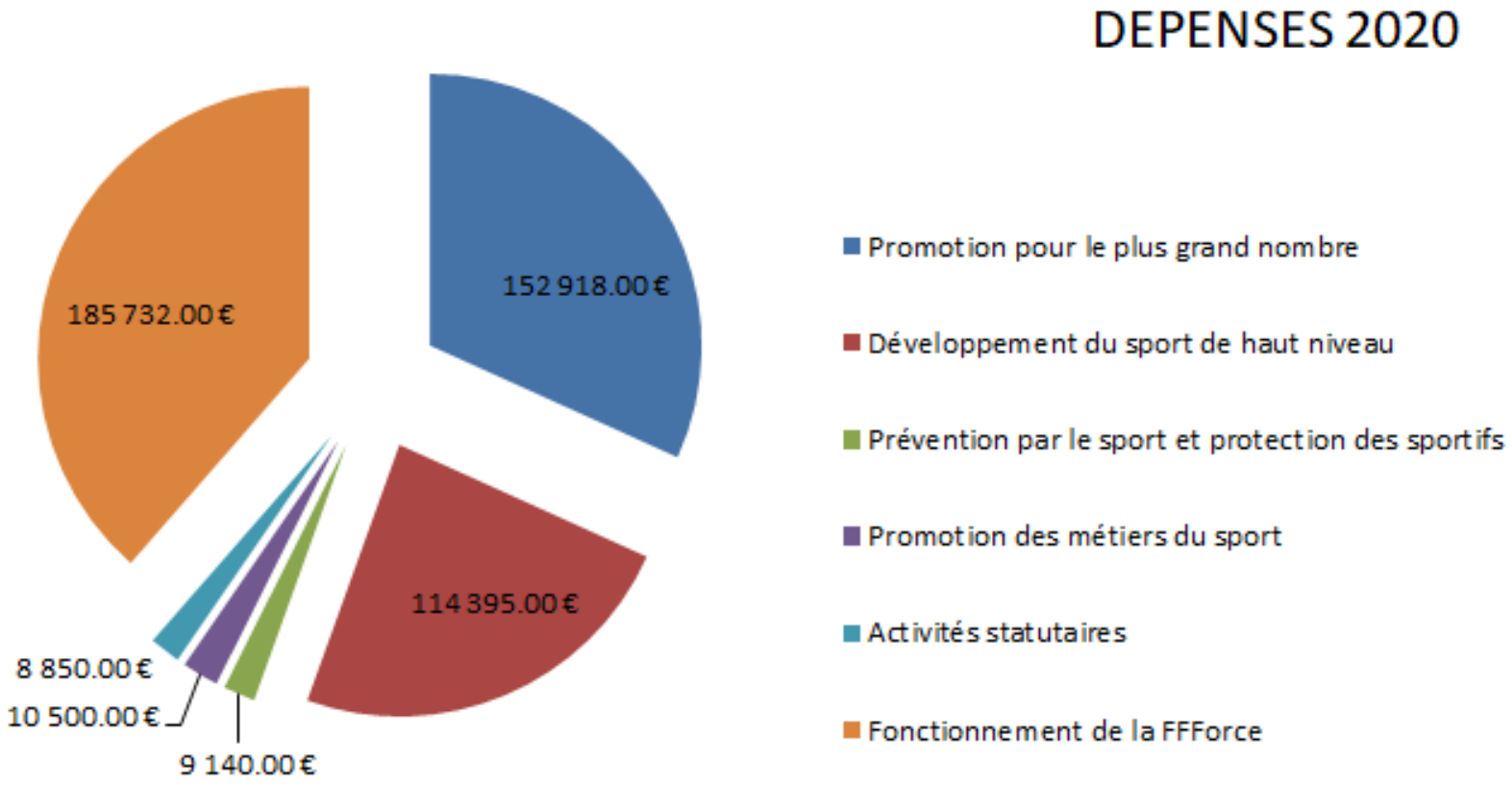

Présentation du budget prévisionnel 2020

Projet de budget 2020

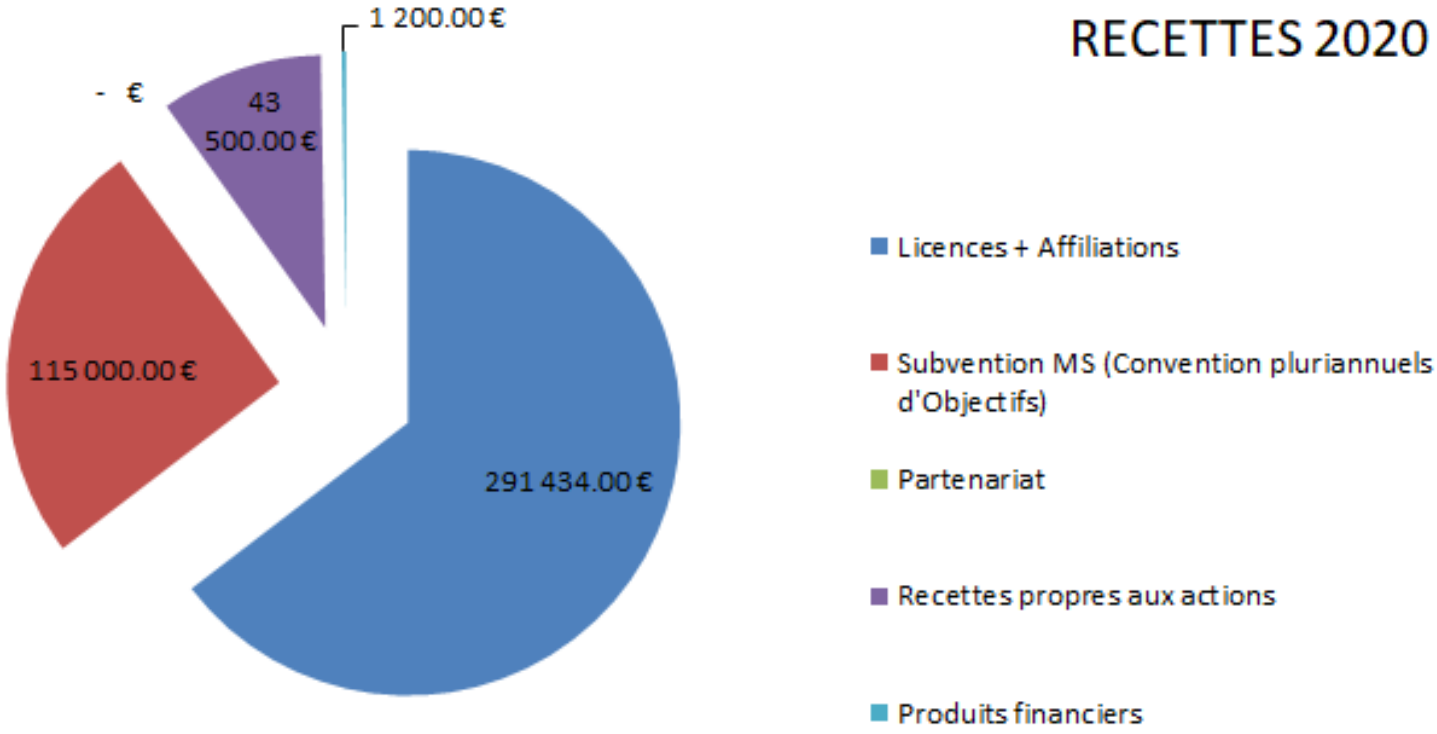

Rapport de Fabrice MAGRIN Entraineur National en charge de la Direction Technique Nationale

Aides de l'Etat 2019

Le bilan des aides de l 'état pour 2019 se décompose en :

- 36 500 € dans le cadre de la CPO 2018/2020. Aide ciblée sur trois thématiques:
  - SPLT 30.000 € ;
  - Formations fédérales et formation continue des cadres 2.667 €;
  - Développement des activités en Nouvelle Calédonie 3.833 €.
- 76.966 € de Convention d'Objectifs:
  - Surveillance médicale règlementaire et encadrement sanitaire des EDF 6.516 €;
- 12.000 € d'Aides Personnalisées.

Au total l'aide de l'Etat s'élève à **119.982 €** au titre de 2019.

Résultats sportifs des équipes de France Jeunes et Open

Résultats Jeunes FA

Championnats du Monde Helsingborg (SWE)	OR	ARGENT	BRONZE
Sub-Juniors femmes	2	0	0
Sub-Juniors hommes	1	2	1
Juniores femmes	0	0	0
Juniors hommes	0	0	0

Championnats d'Europe Kaunas (LTU)	OR	ARGENT	BRONZE
Sub-Juniors femmes	2	0	0
Sub-Juniors hommes	1	2	1
Juniores femmes	0	0	1
Juniors hommes	2	1	0

Résultats OPEN FA

Championnats du Monde Helsingborg (SWE)	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	0	1	2
Hommes	0	0	0

Championnats d'Europe Kaunas (LTU)	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	3	1	0
Hommes	0	0	0

Résultats OPEN FA

Coupe du Monde Universitaire Tartu (EST)	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	1	1	0
Hommes	0	1	1

Championnats d'Europe de l'Ouest San Zenone (ITA)	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	1	1	0
Hommes	1	0	1

Résultats OPEN PL

Championnats du Monde Dubaï (UAE)	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	0	0	0
Hommes	0	2	1

Championnats d'Europe Pilsen (CZE)	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	0	1	0
Hommes	0	2	1

Résultats Jeune DC

Championnats du Monde Tokyo (JAP)	OR	ARGENT	BRONZE
Sub-Juniors femmes	-	-	-
Sub-Juniors hommes	-	-	-
Juniores femmes	0	0	0
Juniors hommes	0	1	0

Championnats d'Europe Hamm (LUX)	OR	ARGENT	BRONZE
Sub-Juniors femmes	1	1	0
Sub-Juniors hommes	0	2	1
Juniores femmes	0	2	1
Juniors hommes	6	1	0

Résultats OPEN DC

Championnats du Monde Tokyo (JAP)	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	0	0	0
Hommes	0	0	1

Championnats d'Europe Hamm (LUX)	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	0	1	2
Hommes	1	1	0

Résultats OPEN BP

Championnats du Monde Tokyo (JAP)	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	0	1	0
Hommes	0	0	0

Nombre total de médailles internationales

FA/PL :

- 12 médailles Mondiales,
- 22 médailles Européennes,
- 4 médailles Universitaires.

DC/BP :

- 3 médailles Mondiales,
- 20 médailles Européennes.

Les Champions Open de l'année 2019 !
Prescillia BAVOIL
CHAMPIONNE D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Open -63 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie
Noémie ALLABERT
CHAMPIONNE D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Open -52 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie
Romuald MASSE
CHAMPION D'EUROPE DE DÉVELOPPÉ COUCHÉ
Catégorie Open +120 kg
Août 2019 // Hamm, Luxembourg
Amélie MIERGER
CHAMPIONNE D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Open +84 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie

Les Jeunes Champions de l'année 2019 !

Samantha EUGÉNIE
CHAMPIONNE DU MONDE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -63 kg
Juin 2019 // Helsingborg, Suède

Clara PEYRAUD
CHAMPIONNE DU MONDE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -72 kg
Juin 2019 // Helsingborg, Suède

Khaled BENBACHIR
CHAMPION DU MONDE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -66 kg
Juin 2019 // Helsingborg, Suède

Samantha EUGÉNIE
CHAMPIONNE D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -63 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie

Clara PEYRAUD
CHAMPIONNE D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -72 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie

Nahel BAALI
CHAMPION D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -74 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie

Joshua JACOB
CHAMPION D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Junior -53 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie

Paul REMBAUVILLE
CHAMPION D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Junior -74 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie

Les Champions Sub-Juniors de l'année 2019 !

Samantha EUGÉNIE
CHAMPIONNE DU MONDE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -63 kg
Juin 2019 // Helsingborg, Suède

Clara PEYRAUD
CHAMPIONNE DU MONDE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -72 kg
Juin 2019 // Helsingborg, Suède

Khaled BENBACHIR
CHAMPION DU MONDE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -66 kg
Juin 2019 // Helsingborg, Suède

Samantha EUGÉNIE
CHAMPIONNE D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -63 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie

Clara PEYRAUD
CHAMPIONNE D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -72 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie

Nahel BAALI
CHAMPION D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Sub-Junior -74 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie

Camellia MESSAOUI
CHAMPIONNE D'EUROPE DE DÉVELOPPÉ COUCHÉ
Catégorie Sub-Junior +84 kg
Août 2019 // Hamm, Luxembourg

LES CHAMPIONS JUNIORS
DE L'ANNÉE 2019 !
Mathieu RAINGNOT
CHAMPION D'EUROPE DE DÉVELOPPÉ COUCHÉ
Catégorie Junior -59 kg
Août 2019 // Hamm, Luxembourg
Florian NATIVEL
CHAMPION D'EUROPE DE DÉVELOPPÉ COUCHÉ
Catégorie Junior -66 kg
Août 2019 // Hamm, Luxembourg
Mehdi SAHARI
CHAMPION D'EUROPE DE DÉVELOPPÉ COUCHÉ
Catégorie Junior -74 kg
Août 2019 // Hamm, Luxembourg
Esteban DEURVEIHLER
CHAMPION D'EUROPE DE DÉVELOPPÉ COUCHÉ
Catégorie Junior -83 kg
Août 2019 // Hamm, Luxembourg
Windy FRANCILIEN
CHAMPION D'EUROPE DE DÉVELOPPÉ COUCHÉ
Catégorie Junior -93 kg
Août 2019 // Hamm, Luxembourg
Nicolas PEYRAUD
CHAMPION D'EUROPE DE DÉVELOPPÉ COUCHÉ
Catégorie Junior -120 kg
Août 2019 // Hamm, Luxembourg
Joshua JACOB
CHAMPION D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Junior -53 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie
Paul REMBAUVILLE
CHAMPION D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE
Catégorie Junior -74 kg
Décembre 2019 // Kaunas, Lituanie
FRA

Commission Sportive Nationale FA
Xavier de PUYTORAC

Commission Sportive Nationale Kettlebell
Laurent FAUCHER

Commission Sportive Nationale Culturisme et Culture Physique Christian LACROIX

Commission Sportive Nationale
Bras de Fer Sportif
Aymeric PRADINES

Réponses aux questions écrites

questions du club de BODYFORM FRONTIGNAN

1) « Pourquoi reporter le Championnat de France 2019 au 1er novembre et ne pas l'annuler? En effet les salles municipales sont fermées l'été et certaines ne sont pas encore ré-ouvertes avec le Covid. De plus les athlètes internationaux ne pourront pas y participer vu la proximité des deux championnats du Monde , FA début octobre et PL début novembre (à la même période!). Le CNOSF notifie "qu'il n'est pas envisageable que les épreuves sportives à venir ne soient pas marquées du sceau de l'équité la plus totale ».

2) « De plus la licence 2019-2020 est valable du 1er septembre 2019 au 31 aout 2020, une extension sera-t-elle faite? »

Récompenses

Echelon Or : *Prescillia BAVOIL,*

Echelon argent : *Gregory DUFOUR,*

Echelon bronze : *Christian LACROIX,*
Amélie MIERGER,
Allan GRENIER.

FFForce
Fédération Française de Force

Annexe 4 au PV de l'AGO du 27 juin 2020

SITUATION AU 31/12/2019

	ACTIONS	Situation au 31/12/2019
1	Promotion pour le plus grand nombre	217 040,15 €
1.1	Action de développement des pratiques sportives	123 563,22 €
1.1.1	Stages et compétitions Non haut niveau	62 930,94 €
1.1.1.1	Développé Couché (DC) + Bench Press (BP)	14 793,97 €
1.1.1.2	Kettlebell Sport (KS)	3 929,82 €
1.1.1.4	Compétitions Internationales Masters	44 207,15 €
1.1.2	Structuration territoriale et action de développement	60 632,28 €
1.1.2.1	Compétitions Nationales Open et Jeunes de Force Athlétique (FA)	8 600,90 €
1.1.2.2	Compétitions Nationales des activités non Haut Niveau	23 107,19 €
1.1.2.3	Compétitions Nationales d'Animations	15 273,21 €
1.1.2.4	Manifestations Nationales	9 538,22 €
1.1.2.5	Récompenses	4 112,76 €
1.2	Accès de publics particuliers à la pratique sportive	- €
1.3	Soutien à l'activité et au fonctionnement du mouvement sportif national	93 476,93 €
1.3.1	Actions visant a renforcer la structuration fédérale	93 476,93 €
1.3.1.1	Structuration des services aux clubs et licenciés	16 771,57 €
1.3.1.2	Structuration des services aux Ligues	48 171,94 €
1.3.1.3	Structuration des services nationaux	15 281,26 €
1.3.1.4	Structuration des services de communications	13 252,17 €
1.3.2	Actions relevant d'une démarche de développement durable	- €
1.4	Action de relations internationales	- €
1.4.1	Protocoles	- €
1.4.2	Représentation internationale	- €
2	Développement du sport de haut niveau	107 567,35 €
2.1	Préparation aux compétitions de référence	97 367,35 €
2.1.1	Collectifs OPEN	94 326,20 €
2.1.1.1	Championnats d'Europe de Force Athlétique (FA) et de Powerlifting (PL)	55 721,49 €
2.1.1.2	Championnats du Monde et Jeux Mondiaux	34 114,87 €
2.1.1.3	Matériels	4 489,84 €
2.1.2	Collectifs Jeunes	3 041,15 €
2.1.2.1	Championnats d'Europe	- €
2.1.2.2	Championnats du Monde	3 041,15 €
2.1.2.3	Projet national de detection	- €
2.1.2.4	Matériels	- €
2.1.3	Indemnités de sujétion des conseillers techniques Sportifs	- €
2.2	Parcours de l'excellence sportive	- €
2.2.1	Dispositifs en établissements du MJS - Centre national de Force	- €
2.2.2	Dispositifs hors établissements du MJS	- €
2.3	Formation, insertion sociale et professionnelle, aides personnalisées	4 200,00 €
2.3.1	Aides personnalisées	4 200,00 €

SITUATION AU 31/12/2019

	ACTIONS	Situation au 31/12/2019
2.3.2	Prime fédérale à la performance	- €
2.4	Participation à la mise en œuvre de grands événements sportifs	- €
2.4.1	Organisation de manifestations exceptionnelles	- €
2.5	Achat de Matériel	6 000,00 €
3	Prévention par le sport et protection des sportifs	- €
3.1	Action de protection et de préservation de la santé par sport	- €
3.1.1	Suivi médical des Sportifs de Haut Niveau (SHN)	- €
3.1.2	Encadrement sanitaire des EDF	- €
3.1.2.1	Vacation Haut niveau	- €
3.1.2.2	Vacation Non Haut Niveau	- €
3.1.3	Action visant à renforcer la structuration du secteur médical fédéral	- €
3.1.4	Développement des activités médicales	- €
3.1.5	Suivi médical des sportifs espoirs et autres	- €
4	Promotion des métiers du sport	20 293,51 €
4.1	Accompagnement de l'emploi, formation et professsionnalisation de	20 293,51 €
4.1.1	Accompagnement et formation de l'encadrement	20 293,51 €
4.1.1.1	Vacation intervenants	- €
5	Activités statutaires	6 399,57 €
5.1	Affiliations aux instances nationales et internationales	3 536,00 €
5.2	Assemblée Générale	1 119,26 €
5.3	Bureau Directeur	- €
5.4	Comité Directeur	5,00 €
5.5	Commissions Statutaires	756,01 €
5.6	Commissions sportives nationales et de travail	983,30 €
6	Fonctionnement de la FFForce	166 587,41 €
6.1	Experts	16 962,60 €
6.2	Amortissements	25 937,03 €
6.3	Frais de fonctionnement	28 652,91 €
6.4	Salaires	67 834,46 €
6.5	Frais de siège	27 200,41 €
	TOTAL CHARGES	517 888,00 €

	PRODUITS	
R01	Licences	319 229,17 €
R02	Affiliations	520,00 €
R03	Subvention MS (Convention pluriannuels d'Objectifs)	113 466,00 €
R04	Autres subventions	- €
R05	Partenariat	3 500,00 €
R06	Recettes propres aux actions	110 406,41 €
R07	Produits financiers	490,63 €
	TOTAL PRODUITS	547 612,21 €
	Bilan	29 724,21 €

Annexe 5 au PV de l'AGO du 27 juin 2020

FFForce
Fédération Française de Force

BUDGET 2020 PREVISIONNEL

	ACTIONS	Prévisionnel 2020
1	Promotion pour le plus grand nombre	152 918,00 €
1.1	Action de développement des pratiques sportives	60 452,00 €
1.1.1	Stages et compétitions Non haut niveau	36 390,00 €
1.1.1.1	Développé Couché (DC) + Bench Press (BP)	8 390,00 €
1.1.1.2	Kettlebell Sport (KS)	- €
1.1.1.3	Discipline Culturisme	5 000,00 €
1.1.1.4	Discipline Bras de Fer Sportif	3 000,00 €
1.1.1.5	Compétitions Internationales Masters	20 000,00 €
1.1.2	Structuration territoriale et action de développement	24 062,00 €
1.1.2.1	Compétitions Nationales Open et Jeunes de Force Athlétique (FA)	7 660,00 €
1.1.2.2	Compétitions Nationales des activités non Haut Niveau	14 402,00 €
1.1.2.3	Compétitions Nationales d'Animations	- €
1.1.2.4	Manifestations Nationales	- €
1.1.2.5	Récompenses	2 000,00 €
1.2	Accès de publics particuliers à la pratique sportive	- €
1.2.1	Actions spécifiques pour les personnes handicapées	- €
1.2.2	Actions spécifiques pour les jeunes filles et les femmes	- €
1.2.3	Actions visant tous publics en difficultés sociales	- €
1.3	Soutien à l'activité et au fonctionnement du mouvement sportif national	92 466,00 €
1.3.1	Actions visant a renforcer la structuration fédérale	92 466,00 €
1.3.1.1	Structuration des services aux clubs et licenciés	16 000,00 €
1.3.1.2	Structuration des services aux Ligues	49 466,00 €
1.3.1.3	Structuration des services nationaux	14 500,00 €
1.3.1.4	Structuration des services de communications	12 500,00 €
1.3.2	Actions relevant d'une démarche de développement durable	- €
1.4	Action de relations internationales	- €
1.4.1	Protocoles	- €
1.4.2	Représentation internationale	- €
2	Développement du sport de haut niveau	114 395,00 €
2.1	Préparation aux compétitions de référence	68 395,00 €
2.1.1	Collectifs OPEN	60 180,00 €
2.1.1.1	Championnats d'Europe de Force Athlétique (FA) et de Powerlifting (PL)	27 380,00 €
2.1.1.2	Championnats du Monde et Jeux Mondiaux	32 800,00 €
2.1.1.3	Matériels	- €
2.1.2	Collectifs Jeunes	8 215,00 €
2.1.2.1	Championnats d'Europe	8 215,00 €
2.1.2.2	Championnats du Monde	- €
2.1.2.3	Projet national de detection	- €
2.1.2.4	Matériels	- €
2.1.3	Indemnités de sujétion des conseillers techniques Sportifs	- €
2.2	Parcours de l'excellence sportive	- €
2.2.1	Dispositifs en établissements du MJS - Centre national de Force	- €
2.2.2	Dispositifs hors établissements du MJS	- €

FFForce
Fédération Française de Force

BUDGET 2020 PREVISIONNEL

	ACTIONS	Prévisionnel 2020
2.3	Formation, insertion sociale et professionnelle, aides personnalisées	15 000,00 €
2.3.1	Aides personnalisées	15 000,00 €
2.3.2	Prime fédérale à la performance	- €
2.4	Participation à la mise en œuvre de grands événements sportifs	3 900,00 €
2.4.1	Organisation de manifestations exceptionnelles	3 900,00 €
2.5	Achat de Matériel	27 100,00 €
3	Prévention par le sport et protection des sportifs	9 140,00 €
3.1	Action de protection et de préservation de la santé par sport	9 140,00 €
3.1.1	Suivi médical des Sportifs de Haut Niveau (SHN)	5 000,00 €
3.1.2	Encadrement sanitaire des EDF	3 640,00 €
3.1.2.1	Vacation Haut niveau	3 640,00 €
3.1.2.2	Vacation Non Haut Niveau	- €
3.1.3	Action visant à renforcer la structuration du secteur médical fédéral	500,00 €
3.1.4	Développement des activités médicales	- €
3.1.5	Suivi médical des sportifs espoirs et autres	- €
4	Promotion des métiers du sport	10 500,00 €
4.1	Accompagnement de l'emploi, formation et professsionnalisation de l'encadrement	10 500,00 €
4.1.1	Accompagnement et formation de l'encadrement	10 500,00 €
4.1.1.1	Vacation intervenants	- €
5	Activités statutaires	8 850,00 €
5.1	Affiliations aux instances nationales et internationales	3 850,00 €
5.2	Assemblée Générale	2 500,00 €
5.3	Bureau Directeur	- €
5.4	Comité Directeur	- €
5.5	Commissions Statutaires	2 500,00 €
5.6	Commissions sportives nationales et de travail	- €
6	Fonctionnement de la FFForce	185 732,00 €
6.1	Experts	17 500,00 €
6.2	Amortissements	28 000,00 €
6.3	Frais de fonctionnement	36 732,00 €
6.4	Salaires	62 000,00 €
6.5	Frais de siège	41 500,00 €
	TOTAL CHARGES	481 535,00 €

	PRODUITS	
R01	Licences	288 054,00 €
R02	Affiliations	33 800,00 €
R03	Subvention MS (Convention pluriannuels d'Objectifs)	115 000,00 €
R04	Autres subventions	- €
R05	Partenariat	- €
R06	Recettes propres aux actions	43 500,00 €
R07	Produits financiers	1 200,00 €
	TOTAL PRODUITS	481 554,00 €
	Bilan	19,00 €

Commission Sportive Nationale de Force Athlétique

BILAN 2019

La Force Athlétique avec ses 4 disciplines se porte bien, que ce soit du point de vue national ou international.

COMPETITIONS REGIONALES

Veuillez trouver ci-dessous le nombre de participation aux compétitions régionales depuis 2015.

FA					
	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20
1er PAS	362	393	394	373	435
Dept	505	622	569	567	597
Régio	454	559	556	521	583
Chal Hiver	258	311	418	298	334
TOTAL	1579	1885	1937	1759	1949

PL					
	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20
1er PAS	42	11	11	11	5
Dept	45	25	29	23	16
Régio	38	23	26	19	28
Chal Hiver	18	21	16	19	12
TOTAL	143	80	82	72	61

DC					
	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20
1er PAS	361	237	239	192	121
Dept	656	581	481	398	446
Régio	449	449	404	336	385
Chal Hiver	235	240	210	206	212
TOTAL	1701	1507	1334	1132	1164

BP					
	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20
1er PAS	57	16	16	26	10
Dept	76	67	47	52	59
Régio	111	64	44	43	56
Chal Hiver	63	46	36	35	34
TOTAL	307	193	143	156	159

La saison s'est bien passée et les Ligues ont fonctionné normalement.

La FA progresse alors que le DC baisse.

Le PL et le BP baisse légèrement depuis 4 ans.

COMPETITIONS NATIONALES

Cette année nous avons dédoublé la Finale Jeunes et donc il y a eu 7 finales France.

- PL-BP à La Gorgue
- FA Elite à Nantes

- FA Juniors à Bègles
- FA Cadets et Subjuniors à Aulnat
- FA Masters St Lo
- DC 0 Escaudain
- Challenge Villenave à Cesson

Le niveau d'organisation n'arrête pas d'augmenter et je remercie tous les bénévoles qui œuvrent pour cela.

Il est à noter une petite baisse du nombre d'athlètes mais cela devrait s'inverser la saison prochaine

FA				
	15-16	16-17	17-18	18-19
France	310	383	374	334

PL				
	15-16	16-17	17-18	18-19
France	58	50	52	48

DC				
	15-16	16-17	17-18	18-19
France	230	260	276	229

BP				
	15-16	16-17	17-18	18-19
France	114	92	76	73

COMPETITIONS INTERNATIONALES

Le DTN va détailler les performances des athlètes mais la CSNFA félicite les performances extraordinaires qui ont été réalisé. Du jamais vu dans l'histoire de la Force Athlétique en France.

REGLEMENT

Comme chaque année les règlements évoluent et les minima aussi.

Pas de révolutions mais des ajustements obligatoires suite aux évolutions de nos disciplines.

En tant que président de cette commission, j'en remercie les membres de m'avoir soutenu durant ces 4 années. Nous avons fait du bon boulot et malgré les critiques continuelles nous avons réussi à organiser et maitriser la révolution des compétitions sans matériel.

Annexe 7 au PV de l'AGO du 27 juin 2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018~2019

La saison 2018~2019 a été marqué par l'organisation du Championnat d'Europe Jeunes qui s'est déroulé fin juin à Paris.
C'est la première compétition internationale de kettlebell officielle organisée sur le sol français.

Au delà de cette événement exceptionnel la CSNK a déployé un effort constant pour structurer et organiser l'activité Kettlebell / Macebell.

Il est en effet essentiel que les clubs qui s'intéressent à ces agrès puissent avoir un cadre sportif et réglementaire solide pour développer la pratique en leur sein.

Dans ce rapport d'activité il est évoqué les compétitions pour l'essentiel. Mais c'est la partie émergé de l'iceberg car c'est grâce à un travail opiniâtre de développement qu'on obtient peu à peu des résultats probants.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018~2019

OPEN DE PARIS – 2 DÉCEMBRE 2018

Un vingtaine d'athlètes on participé à cette première compétition de la saison dont un bon tiers était des débutants.
Le format « IUKL » avec des épreuves de dix minutes était retenu mais on s'est aperçu à cette occasion que c'était bien trop difficile pour beaucoup de participants.
Cette réflexion a conduit la comission à proposer des épreuves de cinq minutes pour la saison 2019~2020, les Challenges d'Encouragement.

OPEN DE MONTMARTRE – 3 FÉVRIER 2019

Initialement prévue à Lille, cette compétition à été relocalisé à Paris en raison de la défection de l'organisateur.
Une douzaine d'athlètes avaient néanmoins pu se mobiliser pour participer. Cet OPEN a permis à Stéphane Hatot Président de la FFForce, qui nous a fait l'honneur de sa présence, de répondre à de nombreuses questions des passionnés présents.
La compétition a commencé vers 13h00 pour se terminer vers 16h30.
Les athlètesont continués à améliorer leur score et le nouveau classement à l'indice, dont ce fût le premier test, a bien joué son rôle de motivation.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018~2019

CHAMPIONNAT RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE – 24 FÉVRIER 2019

Le tout premier "Championnat Régional de Kettlebell Sport et de Macelifting " 2019 organisé par la Ligue de Force de la Nouvelle-Aquitaine a eu lieu le dimanche 24 février à Pouillon dans les Landes.

Malgré une participation encore trop timide, les athlètes engagés sur la compétition ont réalisé leur objectif ; à savoir se qualifier avec distinction pour le prochain "Championnat de France". A noter le passage de Fanny Fabares en "catégorie macebell professionnelle".

L'association pouillonnaise "Yoksuthaï", qui a accueilli ce Championnat Régional, tient à saluer Xavier de Puytorac, Président de la Ligue de Force de la Nouvelle-Aquitaine, pour avoir pris l'initiative d'organiser cette manifestation.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018~2019

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE À MARSEILLE – 23 MARS 2019

Organisé par le club marseillais Cristal Kettlebell qui a accompli un travail épatant ce Championnat à fait l'objet d'une vidéo disponible sur YouTube. Ce sont les « Films du Soleil » qui ont permis de la réaliser.
L'équipe des techniciens son et lumière de la FFForce a été d'une efficacité remarquable dans un domaine si important pour l'image de la fédération
Il y avait des innovations intéressantes : les sacs cadeaux, la tombola, la buvette, et un partenaire qui tenait boutique.

Il est apparu que les minimas actuellement en vigueur posaient problème car ça ne correspondait pas à grand-chose.
Il est beaucoup plus simple d'imposer un rythme minimum comme critère de qualification, la variable d'ajustement, fonction du niveau de la compétition, étant le poids de la kettlebell.

Les rythmes «pivots» sont :

- Arraché :18 levées / minute,
- Jeté : 12 levées / minute,
- Épaulé-jeté : 8 levées / minute.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018~2019

Ce championnat a servi de critère de qualification pour le Championnat d'Europe de Stolberg. En effet avec les résultats obtenus à Marseille ;

Jean-Emmanuel Rose aurait terminé 4ème au championnat d'Europe et du monde 2018.
Frank Pastor aurait terminé 1er au championnat d'Europe et 2nd au championnat du monde 2018.
Mohélie Pastor aurait terminée 3ème aux championnats d'Europe 2018.
Sandrine Gaudefroy aurait terminée 1ère aux championnats d'Europe et 3ème aux championnats du monde 2018.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIORS & VÉTÉRANS
À STOLBERG (ALLEMAGNE) 30 MAI~2 JUIN 2019

La délégation française à Stolberg était forte de cinq représentants, Typhaine Hulin, Mohélie Pastor, Sandrine Gaudefroy, Frank Pastor et Grégory Souquet.

Ça été la baptême du feu pour les quatre premiers cités car il n'avaient jamais participé à une compétition internationale et même si les résultats obtenus à Marseille étaient encourageant, on était dans une compétition d'une toute autre dimension. L'arbitrage y est particulièrement rigoureux et sanctionne la moindre faute technique.

Avec quatre podiums, la délégation française a tiré très honorablement son épingle du jeu car on n'accède pas à un tel niveau sans une motivation forte et un travail assidu, tant sur le plan physique que technique.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018~2019

A l'origine de ce succès il y a Frank Pastor qui s'avère être un coach d'une qualité exceptionnelle.

Élisabeth Cayrel et Elena Tchekanova étaient également du voyage afin d'étudier l'organisation d'une compétition internationale dans la perspective du Championnat d'Europe Jeunes.

A cet occasion nous avons découvert que la fédération allemande développait une pratique des kettlebells pour les personnes handicapée. Nous avons pu assister à deux démonstrations extrêmement intéressantes, l'une par un athlète hémiplégique et l'autre par un athlète souffrant de graves problèmes de coordination.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNES À PARIS – 29 ET 30 JUIN 2019

Placées sous l'égide de la fédération IUKL (International Union of Kettlebell Lifting) il s'agissait en fait de deux compétitions :
> Le Championnat d'Europe Jeunes des moins de 16 et 18 ans (& Jeux Européens)
> La Coupe d'Europe Senior (& Grand Prix)

Pour l'équipe de la Montmartroise qui était en charge de l'événement pour FFFORCE le défi était important car l'organisation était d'une ampleur inédite et impliquait d'accueillir une centaine d'athlètes et d'installer six plateaux de compétitions. L'enjeu était de ne pas décevoir l'IUKL qui déléguait onze de ses représentants, membres du Comité Directeur et arbitres internationaux.
Une vidéo réalisée par la talentueuse Caroline Gimenez est disponible sur YouTube.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018~2019

Le Championnat d'Europe et les Jeux Européens des moins de 16 ans et moins de 18 ans
Dans ce Championnat, les jeunes de moins de 16 ans utilisent la kettlebell de 16kg pour les garçons et de 12kg pour les filles. Chez les moins de 18 ans on passe la kettlebell de 24kg pour les garçons et de 16kg pour les filles.

Il y a une diversité d'épreuves assez importante proposée aux athlètes. Pour mieux les comprendre le niveau des performances réalisées, il suffit de calculer le tonnage soulevé par l'athlète au cours d'une épreuve.

Ainsi, par exemple, dans la catégorie -53kg / -16 ans la russe Anastasiia Koshurnikova a établi un record du Monde de l'épaulé-jeté à deux bras en soulevant 117 fois deux kettlebells de 12kg. Son total est donc de 2808 kg.

Elle est suivie de l'estonienne Laura Katlas avec 82 levées soit 1968 kg. En troisième position, l'ukrainienne Anna Zahrebelna réussi 75 levées soit 1800 kg.

Evelyne Ciriegi, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France, nous a fait l'honneur d'assister à cette compétition et tout ce qu'elle a vu lui a plu. Elle était vraiment admirative de tous ces jeunes athlètes de moins de 18 ans qui prouvent que l'usage intelligent des charges n'est absolument pas néfaste à leur développement.

Ancienne professeur d'EPS, elle a vu tout l'intérêt que pouvait présenter la discipline en milieu scolaire car c'est un sport qui peut se pratiquer pratiquement n'importe où, même dans les espaces les plus réduits, et dont l'agrès est simple et pas cher.

La Coupe et le Grand Prix d'Europe
Le distinguo entre ces deux compétitions est simple. La Coupe est pour les « professionnels » dans la terminologie de l'IUKL, ce qui signifie que les hommes manient la kettlebell de 32kg et les femmes celles de 24kg. Le Grand Prix est pour les « amateurs » avec la kettlebell de 24kg pour les hommes et de 16kg pour les femmes.

On ne s'attendait pas à une énorme participation jusqu'à l'arrivée des inscriptions et là on a eu droit à une formidable surprise ! Les russes nous envoyaient une brochette de champions, quasiment des légendes : Dzhoni Benidze, Vladimir Gurov, Anton Anasenko, Aleksandra Vasileva, Irina Martynova, etc.

Certains sont de véritables phénomènes. Je pense notamment à Dzhoni Benidze, dont le poids de corps est de 63kg est qui est capable de jeter 101 fois deux kettlebells de 32kg. En 10 minutes, il a soulevé 6464 kg… Pendant ce temps, son concurrent immédiat effectuait 35 jetés (2240 kg)…

Nul doute qu'il s'agissait plus pour ces athlètes d'une occasion de voir Paris que d'un événement majeur de leur carrière sportive. Qu'importe, le spectacle était exceptionnel.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018~2019

Le bilan
Pour tous les français présents, ça a été extrêmement enrichissant. Ainsi, quelques arbitres français ont eu le privilège d'effectuer un stage. Passer de l'autre côté du compteur permet de se rendre compte des exigences techniques demandées par les arbitres internationaux et de s'imprégner des règles d'arbitrage des compétitions de haut niveau.

Les échanges avec les entraîneurs étrangers sur les techniques observées et les méthodes d'entraînement étaient également intéressantes même si au final il n'y a pas de mystères : les meilleurs sont ceux qui subissent une préparation extrêmement intensive.

Mais le plus gratifiant était que tout le monde semblait heureux et détendu. Ne dit-on pas que Paris est une fête …

On peut remercier tous ceux qui ont œuvré au mépris des heures passées, certainement au-delà du raisonnable et jusqu'au bout de leur engagement à la réussite de cet événement. Et tout particulièrement deux « Dames de Fer » …

Élisabeth Cayrel qui est une organisatrice remarquable ; veillant au moindre détail et trouvant des solutions à tout et spécialement quand ça semble insoluble.

Elena Tchekanova; russophone et interlocutrice privilégiée de la majeur partie des participants. Elle était partout pour conseiller, aider, gérer les impondérables et les demandes de dernière minute.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018~2019

ET APRÈS TOUT LE MONDE A PRIS DES VACANCES BIEN MÉRITÉES !

COMMISSION NATIONALE de FORMATION

Compte rendu année 2019

En tant que nouveau président de la Commission Nationale de Formation, je me suis appuyé sur la réunion organisée le 07 avril 2020 et son retour fait par monsieur Christophe Cayuela pour faire ce compte rendu.

Il apparait qu'un profond malaise existe entre la fédération et les formateurs responsables de régions.

Les récriminations sont nombreuses : pas de coordination, pas de communication, pas de ligne stratégique, pas de projets d'évolution, pas de contenu de formation, etc.

De plus je ne suis pas en mesure de faire un état des lieux fiable, ni des Brevets fédéraux mis en place, ni des résultats. En effet, des diplômes sanctionnant des formations données il y a plus d'un an ne sont toujours pas délivrés, des formations données (Exemple : BF1FA Nouvelle Aquitaine fin 2019, 9 diplômés) et non répertoriées n'apparaissent pas dans le précédent compte rendu…

Je n'ai en ma possession aucune convention et aucune image fiable de la formation.

J'ai donc pris la décision de demander à tous les formateurs listés de me retourner un questionnaire pour avoir un retour de leur CV, diplômes, actions menées au sein de la fédération, et avoir un retour de leurs demandes, récriminations et propositions.

Certains n'ont pas jugé bon de répondre, mais d'autres ont fait des réponses qui me sont très utiles.

La Commission Nationale de Formation, a donc décidé de travailler sur une refonte complète des formations fédérales.

C'est ce projet qui vous sera proposé, en accord avec Monsieur Stéphane Hatot.

Voici les axes principaux de notre projet.

1) Restructuration des Brevets Fédéraux

- Mettre en concomitance les BF et les différentes disciplines de la fédération.
- Créer un BF1 de Culture Physique « socle commun » avec toutes les options des disciplines de la fédération. (Toutes les commissions régionales seront sollicitées pour participer à ces options et ainsi développer leur discipline).
- Créer des BF2 spécialisés dans chaque discipline, accessibles aux BF1 mais aussi à tous les BPJEPS qui viennent chercher une spécialisation.
- Créer des BF3 pour les disciplines délégataires
- Ouvrir si possible les BF à des équivalences avec les BPJEPS et DEJEPS

2) Création de Diplômes Fédéraux (en réflexion)

- Diplôme fédéral de gestion d'association (équivalence possible avec les UC1 UC2 du BPJEPS AF)
- Diplôme fédéral de gestion fédérale (équivalence possible avec les UC1 UC2 du DEJEPS HMFA)
- Diplôme fédéral de formateur

3) Création d'un diplôme professionnel de Culture Physique / Functional Training.

Sous forme de CQP (certificat de qualification professionnelle) ou TFP (titre à finalité professionnelle).
Ce diplôme s'adressera autant au secteur associatif qu'au secteur marchand.

Cette refonte de la formation tient compte de l'évolution de la fédération vers une pluridisciplinarité.

L'ouverture au secteur privé promue par la fédération est totalement intégrée dans ce projet.

Compte-rendu de la commission masters

Participants de la commission:	Date de la réunion : aucune
Membres : Nathalie FERAUD, Pascal LESELLIER Président : Christine LESELLIER	Lieu de la réunion :

Les membres de cette commission n'ont pas changé cette année, donc :

La sélection des masters pour le DC et BP, reste gérée par Christine lesellier
La sélection des masters pour la FA et Powerlifing reste également gérée par Nathalie Feraud.

Cela fait maintenant plusieurs années que ces deux athlètes bénévoles gèrent et organisent les sélections et autres déplacements des masters à l'international.

Les sélections se font avec des critères objectifs, définis et votés en commission. Il n'y a aucun pass droit concernant les sélections.

Si des catégories d'âges et de poids de corps ne sont pas remplies, nous pouvons sélectionner des athlètes qui désirent faire cette compétition sans avoir fait les sélections à la seule condition que cet athlète ne prenne la place de personne et qu'il ait fait les minimas nationaux. Nous en discutons entre membre de la commission et prenons une décision pour son éventuelle sélection.

Nous constatons que suite aux convocations, qu'un certain nombre d'athlètes ne répondent pas à celle-ci dans le délai imparti. Ce qui pénalise fortement l'organisation et la convocation éventuelle du remplaçant.

Participation des masters féminines et masculins aux différents championnats internationaux.

Sur cette année, tous championnats confondus FA/Powerlifting et DC/BP Europe et Monde, le minimum de masters engagés était de 12 Athlètes jusqu'à 37 avec une hausse pour les compétitions sans matériel.

Les Athlètes masters français participent en nombre à tous les championnats internationaux, et contribuent à classer la France parmi les meilleures nations au niveau de l'IPF.

Les diplômes de Record obtenu lors des championnats internationaux sont remis lors des championnats de France qui suivent les compétitions internationales par Xavier de Puytorac.

Si un athlète désire obtenir son diplôme avant les championnats de France pour des raisons diverses, il doit en faire la demande auprès des membres de la commission ou de la Fédération directement.

En règle générale, un article est rédigé après chaque championnat international, et parait sur le site de la

fédération.

Nous souhaitons à tous les masters une excellente fin d’année sportive 2019-2020 et une bonne année sportive 2020-2021 avec encore beaucoup de records à la clé.

Resultats compétitions MASTER

CHAMPIONNAT SAISON 2017/2018	SAISON PRECEDENTE	TOTAL ATHLETES	HOMMES	FEMMES	TOTAL MEDAILLES	TOTAL MEDAILLES OR	HOMMES	FEMMES	TOTAL MEDAILLES ARGENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL MEDAILLES BRONZE	HOMMES	FEMMES	RECORD EUROPE	RECORD MONDE
05/19 - MONDE BP	16	30	20	10	14	2	0	2	7	5	2	5	3	2		
05/19 - MONDE DC	33	35	21	14	12	4	2	2	2	1	1	6	5	1	1	2
06/19- MONDE FA	25	23	18	5	10	4	2	2	2		2	4	3	1	1 SQUAT	
07/19 - EUROPE PL	19	17	13	4	13	5	4	1	5	3	2	3	3			
08/19 - EUROPE DC	47	37	25	12	29	11	7	4	7	4	3	11	9	2		1
10/19 - EUROPE BP	28	12	6	6	10	6	2	4	2		2	2	2			
10/19- MONDE PL	6	12	9	3	9	3	2	1	5	4	1	1		1		1 BP
03/20 - EUROPE FA ALBI	35	37	20	17	16	6	4	2	6	4	2	4	2	2	1 TOTAL	

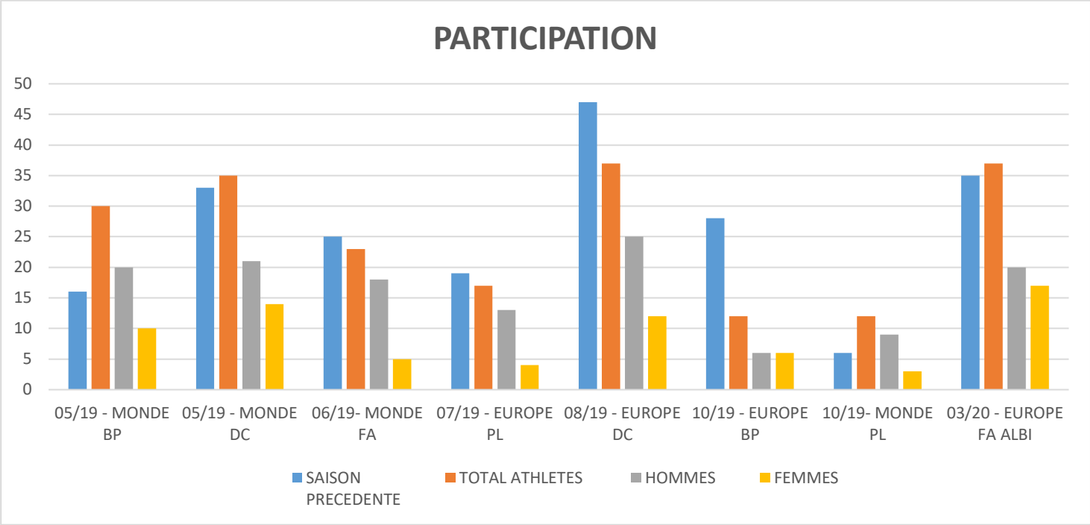

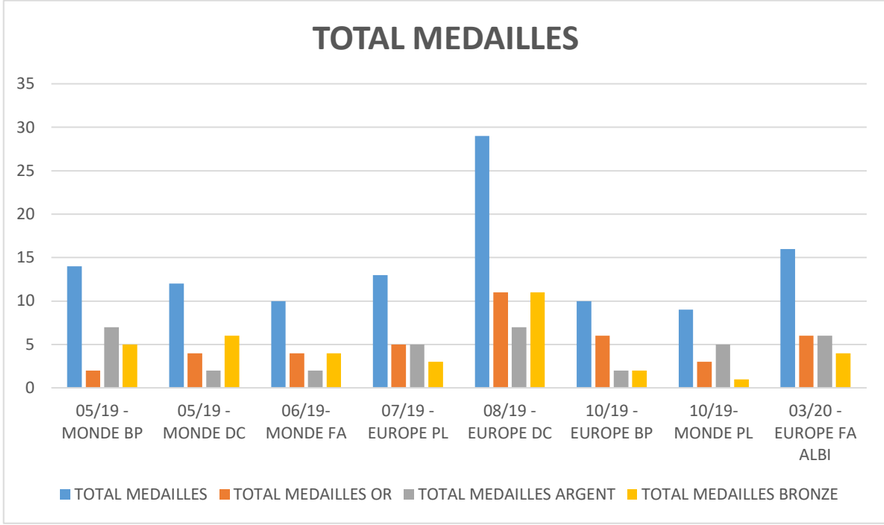

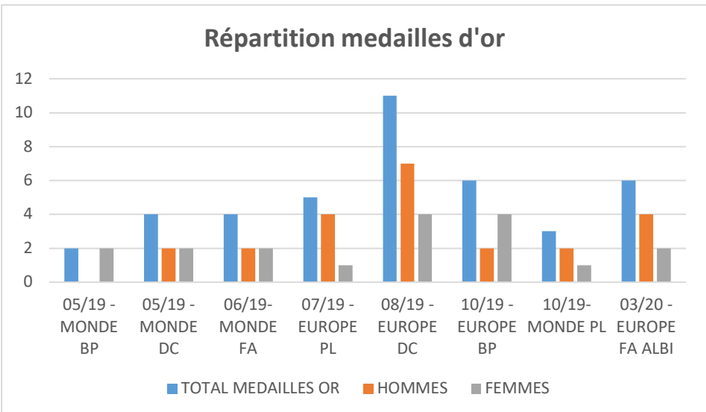

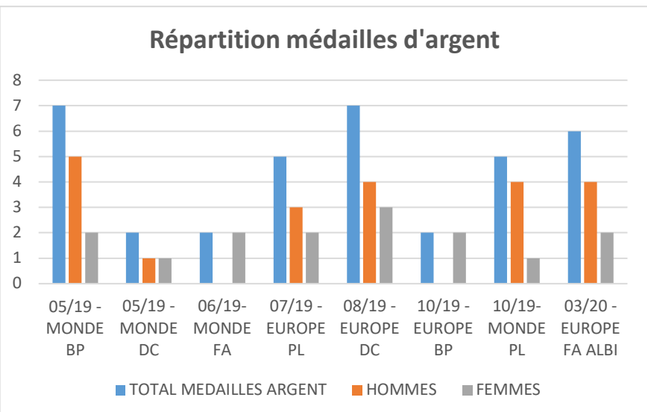

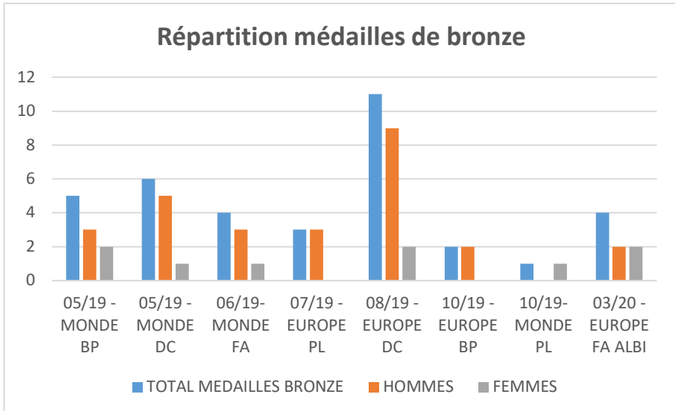

ANNEXE 2 : Rapport Moral du Président de la FFForce M. Stéphane HATOT

Cette année 2020 restera dans les mémoires comme la pire que nous ayons vécue. En effet, au niveau de l'activité nationale, compte tenu de la pandémie, il ne s'est quasiment rien passé. Depuis 35 ans, je n'ai jamais vu aussi peu d'activité en Force Athlétique.

Pour rappel, nous avons organisé les Championnats de France de Bench Press / Powerlifting à Pontoise en février 2020 au niveau national ainsi que les Championnats d'Europe Masters de Force Athlétique à Albi au niveau international (la compétition s'est finie le 14 mars et le 17 mars ce fut le confinement général). Nous avons pu organiser un stage Équipe de France au CREPS de Vichy au mois d'août et le Silent Worker Meet a eu lieu le 12 septembre à Saint-Germain-en-Laye. Enfin, nous avons eu le temps, in extremis, de faire les Championnats de France de Culturisme le 24 octobre à Fourmies. Le 30 octobre, nous étions reconfinés. Nous avons donc organisé deux finales nationales, toutes disciplines confondues, au lieu des 8 prévues au calendrier. C'est la raison pour laquelle je répète que nous n'avons pratiquement eu aucune activité.

Le nombre de licences a été affecté. Pour la saison 2019/2020, nous avons été confinés au mois de mars. Nous étions pourtant sur une très bonne dynamique puisque nous avions atteint le niveau du nombre de licences du 31 août 2019, soit près de 11 400 licences. Pour autant nous n'avons eu que très peu d'activités.
Concernant les affiliations, c'est la même chose. Nous avions retrouvé quasiment tous nos clubs : 271 clubs s'étaient affiliés sur la saison 2019/2020. Je dirai donc que pour la saison 2019-2020, nous avons engrangé pas mal de licences et nous avons eu très peu de dépenses.

Par contre, là où il y a un grave problème, c'est pour la saison actuelle, qui va du 1er septembre 2020 au 31 août 2021, et qui n'est pas encore terminée. Au jour où je vous parle, nous avons 4 557 licences, alors que l'année dernière à la même époque nous avions 11 164, soit une baisse d'environ 60%. Etant administrateur du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), nous sommes parmi les fédérations qui avons eu la plus grosse baisse de licences.
Au niveau des clubs, cela représente 42 structures en moins : nous sommes passés de 271 à 229 clubs. La perte financière sur la saison 2020/2021, qui n'est pas encore finie, est de 160 593 euros. Nous avons tout de même reçu des aides du gouvernement et je remercie Le président de la République, Emmanuel Macron et son gouvernement car nous avons été largement aidés. Nous avons obtenu le fonds de solidarité et nous avons réussi à avoir 10 000 euros tous les mois entre le mois de novembre et le mois de mai. Nous avons pu avoir 30 000 euros du fonds d'urgence débloqué par le Comité National Olympique et Sportif Français ainsi que l'Agence Nationale du Sport et nous avons encore eu 30 000 euros du fond de compensation à la perte de licences, soit 130 000 euros d'aide sur 160 000 euros de pertes. Enfin, nous avons obtenu le chômage partiel pour les deux personnes salariées de la fédération.
En conclusion, entre ce que nous avons perdu, les charges en moins dues à la baisse d'activité, l'organisation en moins de certaines compétitions, nous avons financièrement peu de traces de cet épisode malheureux d'arrêt forcé de nos activités.

Comme je n'ai pas grand-chose à dire sur 2020, évoquons donc 2021. Nous avons organisé un Test Match à Mérignac au mois de février car, pour rappel, la législation nous autorisait à organiser des compétitions pour les sportifs de Haut Niveau. Ce Test Match sponsorisé par notre partenaire Eleiko a été un grand succès suivi par plusieurs centaines d'internautes car le public n'était pas autorisé dans l'enceinte de cette compétition.
Ensuite, certaines activités ont pu reprendre, en plein air, dans les régions où le climat s'y prêtait comme dans la région Occitanie. C'est d'ailleurs cette ligue qui a ouvert le bal dans ce domaine.

Pour cette saison 2020-2021, nous avons décalé au maximum les Championnats de France. Je remercie tous les organisateurs de compétitions qui ont accepté de modifier, à plusieurs reprises, la date des compétitions parce que nous avons vraiment tout chamboulé.

Niveau évènements nationaux : nous aurons le Silent Worker Meet les 3 et 4 juillet 2021, organisé tous les ans à Saint-Germain-en-Laye. Ensuite, les Championnats de France Jeunes et Élite de Force Athlétique les 16, 17 et 18 juillet à Port-la-Nouvelle. La semaine suivante, les Championnats de France de Développé Couché les 24 et 25 juillet au Puy-en-Velay. Enfin, le Championnat de France de Bras de Fer Sportif le 31 juillet à Drap.

Je vous rappelle qu'a partir du 1er septembre nous refondons complètement notre calendrier. La partie qui va du 1er septembre 2021 au 31 décembre 2021 appartiendra à la fois à la saison qui se termine (2020-2021) mais aussi à la saison qui démarrera au 1er septembre 2021 et qui se terminera au 31 décembre 2022. En effet à partir du 1er janvier 2022 nous ne fonctionnerons plus en saison sportive calée sur le calendrier scolaire mais en saison sportive calée sur l'année civile.

Les autres championnats de France de la saison 2020-2021 seront donc programmés, exceptionnellement, sur la saison 2021-2022. A savoir, les Championnats de France Masters de Force Athlétique les 11 et 12 septembre à Beuzeville, les Championnats de France Bench Press / Powerlifting les 20 et 21 novembre à Blanquefort, puis le Challenge Jean Villenave et les Deadlift Battles les 18 et 19 décembre à Avallon.
Le mois d'octobre 2021 verra deux nouvelles compétitions : le Silent Worker Festival, les 16 et 17 octobre, durant lequel auront lieu les Championnats de France de Culturisme et le Girl Power les 30 et 31 octobre. Cette dernière est une compétition réservée exclusivement aux femmes. Il y aura un match international en force athlétique « France contre le reste du monde ». En effet nous avons une équipe de France très performante et nous avons invités les meilleures mondiales pour un affrontement qui promet d'être haletant. Il y aura également des démonstrations des autres disciplines, spécialement pour les femmes (bras de fer, culturisme et kettlebell). L'organisation de cette compétition plaît énormément au Ministère chargé des Sports et nous avons obtenu des aides pour son organisation. Le but est de la pérenniser et de l'organiser tous les ans. Octobre, c'est le mois rose avec pour point d'orgue la lutte contre le cancer du sein. Je remercie donc le DTN pour cette excellente initiative. Cela va nous permettre de mettre en avant le sport au féminin. Les sports de force étant à connotation masculine, nous allons montrer que nos disciplines séduisent les femmes et qu'elles y sont performantes.

A partir du 1er janvier 2022, nous rentrerons donc officiellement dans la nouvelle saison. Nous aurons des évènements nationaux presque tous mois ce qui n'était pas du tout le cas avant. Les saisons précédentes, tous les Championnats de France avaient lieu entre le mois de mars et le mois de juin. Maintenant, on étale complètement les activités, dans les régions, toute l'année. Le but est que toutes les semaines, quelque part en France, il y ait une activité en force, que ce soit la Force Athlétique, le Bras de Fer Sportif, le Culturisme, le Kettlebell.

Nous avons décidé avec le Bureau Directeur et le Comité Directeur d'aider à la reprise de nos activités. Nous savons pertinemment que les clubs ont souffert parce qu'ils n'ont pas eu de rentrée d'argent, même s'ils n'ont pas eu non plus beaucoup de dépenses, donc nous avons décidé que pour relancer les activités de nos clubs, nous allions baisser le prix de la licence loisir et de l'affiliation club.
La licence loisir passera donc de 19 à 15 euros pendant les deux premiers mois de la saison prochaine, c'est-à-dire du 1er septembre au 31 octobre 2021, soit une baisse de 21%. Sur la même période, nous baisserons le tarif de l'affiliation pour les clubs : 130 au lieu de 100 euros, soit une baisse de 23%. Le but est d'aider les clubs à prendre des licences loisirs mais aussi se réaffilier. Pour rappel, la fédération est comme toutes les entreprises : elle a pu bénéficier du fameux PGE (Prêt Garanti par l'État) et nous avons obtenu de notre banque un PGE à hauteur de 141 000 euros. La Fédération Française de Force va faire cet emprunt avec pour but d'aider les ligues à relancer leurs activités. C'est un prêt à 0,73%, donc pas très élevé, mais il faut absolument relancer les activités. Cela nous permettra aussi d'avoir de l'argent de côté pour d'éventuelles difficultés à venir. Si demain nous avons du mal à repartir parce que le Covid ne nous lâche pas, nous aurons un peu de trésorerie pour pouvoir continuer nos activités.

ANNEXE 3 : SITUATION 2020

	ACTIONS	Situation au 31/12/2020
1	Promotion pour le plus grand nombre	117 613,46 €
1.1	Action de développement des pratiques sportives	22 318,42 €
1.1.1	Stages et compétitions Non haut niveau	10 590,00 €
1.1.2	Structuration territoriale et action de développement	11 728,42 €
1.2	Accès de publics particuliers à la pratique sportive	- €
1.3	Soutien à l'activité et au fonctionnement du mouvement sportif national	95 295,04 €
1.3.1	Actions visant a renforcer la structuration fédérale	95 295,04 €
1.3.2	Actions relevant d'une démarche de développement durable	- €
1.4	Action de relations internationales	- €
2	Développement du sport de haut niveau	112 688,15 €
2.1	Préparation aux compétitions de référence	28 524,91 €
2.1.1	Collectifs OPEN	18 698,18 €
2.1.2	Collectifs Jeunes	9 826,73 €
2.2	Parcours de l'excellence sportive	- €
2.3	Formation, insertion sociale et professionnelle, aides personnalisées	17 800,00 €
2.5	Achat de Matériel	66 363,24 €
3	Prévention par le sport et protection des sportifs	3 045,37 €
3.1	Action de protection et de préservation de la santé par sport	3 045,37 €
4	Promotion des métiers du sport	8 221,68 €
4.1	Accompagnement de l'emploi, formation et professsionnalisation de l'encadrement	8 221,68 €
5	Activités statutaires	3 595,00 €
5.1	Affiliations aux instances nationales et internationales	3 406,00 €
5.2	Assemblée Générale	189,00 €
5.3	Bureau Directeur	- €
5.4	Comité Directeur	- €
5.5	Commissions Statutaires	- €
5.6	Commissions sportives nationales et de travail	- €
6	Fonctionnement de la FFForce	239 337,91 €
6.1	Experts	13 830,00 €
6.2	Amortissements	26 000,00 €
6.3	Frais de fonctionnement	33 835,40 €
6.4	Salaires	48 072,25 €
6.5	Frais de siège	117 600,26 €
	TOTAL CHARGES	399 652,10 €

	PRODUITS	
R01	Licences	289 912,18 €
R011	FA 8/12 (2578x45 + 7022x19 + 83x12 + 45x120) + (50x45 + 3050x19 +80x12) + 4/12 (2	289 912,18 €
R02	Affiliations	130,00 €
R021	Affiliations Club (prévision 260)	130,00 €
R03	Subvention MS (Convention pluriannuels d'Objectifs)	105 768,00 €
R031	Subvention activités 2018	105 768,00 €
R032	Subventions ANS / PSF	
R04	Autres subventions	30 000,00 €
R041	Autres subventions	30 000,00 €
R05	Partenariat	- €
R051	Contrat Equipementier	- €
R052	Partenaires	- €
R06	Recettes propres aux actions	69 216,22 €
R061	Participation aux frais de Stages et de Pôle	- €
R062	Formation	30 888,06 €
R063	Boutique Fédérale	1 976,00 €
R064	Remboursement Formation salariés	640,00 €
R065	Recettes diverses	26 164,66 €
R066	Recettes competitions Masters	9 547,50 €
R067	Recettes Finales France	- 350,00 €
R07	Produits financiers	- €
R071	Compte épargne	- €
	TOTAL PRODUITS	495 026,40 €
	Bilan	95 374,30 €

ANNEXE 4 : BUDGET 2021 PREVISIONNEL

	ACTIONS	Prévisionnel 2021
1	Promotion pour le plus grand nombre	249 112,00 €
1.1	Action de développement des pratiques sportives	124 200,00 €
1.1.1	Stages et compétitions Non haut niveau	39 000,00 €
1.1.1.1	Développé Couché (DC) + Bench Press (BP)	10 000,00 €
1.1.1.2	Kettlebell Sport (KS)	4 000,00 €
1.1.1.3	Discipline Culturisme	10 000,00 €
1.1.1.4	Discipline Bras de Fer Sportif	5 000,00 €
1.1.1.5	Compétitions Internationales Masters	10 000,00 €
1.1.2	Structuration territoriale et action de développement	85 200,00 €
1.1.2.1	Compétitions Nationales Open et Jeunes de Force Athlétique (FA)	15 000,00 €
1.1.2.2	Compétitions Nationales des activités non Haut Niveau	35 000,00 €
1.1.2.3	Compétitions Nationales d'Animations	26 200,00 €
1.1.2.4	Manifestations Nationales	4 000,00 €
1.1.2.5	Récompenses	5 000,00 €
1.2	Accès de publics particuliers à la pratique sportive	- €
1.3	Soutien à l'activité et au fonctionnement du mouvement sportif national	124 912,00 €
1.3.1	Actions visant a renforcer la structuration fédérale	124 912,00 €
1.3.1.1	Structuration des services aux clubs et licenciés	13 000,00 €
1.3.1.2	Structuration des services aux Ligues	74 912,00 €
1.3.1.3	Structuration des services nationaux	12 000,00 €
1.3.1.4	Structuration des services de communications	25 000,00 €
2	Développement du sport de haut niveau	90 505,00 €
2.1	Préparation aux compétitions de référence	68 105,00 €
2.1.1	Collectifs OPEN	60 905,00 €
2.1.1.1	Championnats d'Europe de Force Athlétique (FA) et de Powerlifting (PL)	26 370,00 €
2.1.1.2	Championnats du Monde et Jeux Mondiaux	34 535,00 €
2.1.1.3	Matériels	- €
2.1.2	Collectifs Jeunes	7 200,00 €
2.1.2.1	Championnats d'Europe	3 540,00 €
2.1.2.2	Championnats du Monde	3 660,00 €
2.1.2.3	Projet national de detection	- €
2.1.2.4	Matériels	- €
2.3	Formation, insertion sociale et professionnelle, aides personnalisées	12 000,00 €
2.4	Participation à la mise en œuvre de grands événements sportifs	1 450,00 €
2.5	Achat de Matériel	8 950,00 €
3	Prévention par le sport et protection des sportifs	10 500,00 €
3.1	Action de protection et de préservation de la santé par sport	10 500,00 €
3.1.1	Suivi médical des Sportifs de Haut Niveau (SHN)	3 500,00 €
3.1.2	Encadrement des EDF	7 000,00 €
4	Promotion des métiers du sport	13 000,00 €
4.1	Accompagnement de l'emploi, formation et professsionnalisation de l'encadrement	13 000,00 €
4.1.1	Accompagnement et formation de l'encadrement	13 000,00 €
5	Activités statutaires	8 650,00 €
5.1	Affiliations aux instances nationales et internationales	5 500,00 €
5.2	Assemblée Générale	1 750,00 €
5.3	Bureau Directeur	- €
5.4	Comité Directeur	- €
5.5	Commissions Statutaires	- €
5.6	Commissions sportives nationales et de travail	1 400,00 €
6	Fonctionnement de la FFForce	191 250,00 €
6.1	Experts	19 000,00 €
6.2	Amortissements	35 000,00 €
6.3	Frais de fonctionnement	24 250,00 €
6.4	Salaires	52 000,00 €
6.5	Frais de siège	61 000,00 €
	TOTAL CHARGES	563 017,00 €

	PRODUITS	
R01	Licences	131 411,33 €
R011	Licences 2021 - (8/12*(1658*45+2313*19+33*120))+(100*45)+(100*19)+(4/12*(1700*45	131 411,33 €
R02	Affiliations	29 380,00 €
R021	Affiliations Club (prévision 226)	29 380,00 €
R03	Subvention MS (Convention pluriannuels d'Objectifs)	110 000,00 €
R031	Subvention activités 2018	110 000,00 €
R032	Subventions ANS / PSF	
R04	Autres subventions	90 000,00 €
R041	Autres subventions -aide COVID 19	90 000,00 €
R05	Partenariat	- €
R051	Contrat Equipementier	- €
R052	Partenaires	- €
R06	Recettes propres aux actions	62 300,00 €
R061	Participation aux frais de Stages et de Pôle	- €
R062	Formation	15 000,00 €
R063	Boutique Fédérale	1 000,00 €
R064	Remboursement Formation salariés	- €
R065	Recettes diverses	8 000,00 €
R066	Recettes competitions Masters	10 000,00 €
R067	Recettes Finales France	28 300,00 €
R07	Produits financiers	50 000,00 €
R071	Compte épargne	- €
R072	PGE	50 000,00 €
	TOTAL PRODUITS	473 091,33 €
	Bilan	- 89 925,67 €

Plan de relance avec excedent 2020 en réinjectant 90000 euros	74,33 €

ANNEXE 5: Rapport d'activité de la CSNFA

Rapport de la CSNFA 2020

Pour la saison 2019-2020 mon rapport va être rapide.
A cause du Virus nous avons pu faire les qualifications mais nous n'avons pu faire que 2 finales.
Celle du PL et celle du BP.
Je ne publierai donc pas les statistiques de participation car elles sont tronquées.
Les 2 finales ont eu lieu à Pontoise et ont été organisé de manière grandiose.
A cause du deuxième confinement nous avons dû modifier les règles de sélections pour les finales 2021 et nous espérons que nous allons pouvoir les faire.
En clair il ne sait pas passer grand-chose mais il y eu beaucoup de travail car il a fallu décaler et redécaler les finales 2020 avant finalement de les annuler. Je remercie les organisateurs qui ont été disponible et qui se sont montrés réactif à cette situation exceptionnelle.
Malheureusement je n'ai rien d'autres à ajouter et j'espère que mon prochain rapport sera plus complet.

ANNEXE 6 : Rapport d'activité de la CSNK

Rapport d'activité
de la Commission Sportive Nationale de Kettlebell.

Saison du 1er septembre 2019 au 31 août 2020

ANNUS HORRIBILIS

Cette saison fut effectivement une «année horrible» émaillée de malheurs et de catastrophes, l'exact opposé de la saison précédente pleine de succès. L'impact de la pandémie de la COVID-19 sur nos activités a été terrible.

Juste avant le confinement, l'activité « Kettlebell & Macebell» était sur une voie prometteuse : Structuration de l'activité loisir, développement de compétitions pour les débutant et les athlètes « moyens », formation des cadres sportifs.

LA KETTLEBELL ET LA PRATIQUE LOISIR

L'activité physique et sportive est toujours bénéfique pour la santé car nous sommes génétiquement programmés pour bouger. Un sport bon pour le cœur est un exercice d'endurance long et régulier. L'essoufflement doit être présent mais modéré. La fréquence cardiaque maximale doit être en dessous du repère « 220 moins l'âge ». Enfin, il est préférable de s'entraîner régulièrement plusieurs fois par semaine.

A tout ces égards la kettlebell offre une réponse merveilleusement adaptée. Une cinquantaine d'exercices fonctionnels sont répertoriés par la FFForce selon les gestes techniques utilisés dans la pratique du Kettlebell Sport,

Cette diversité permet des entraînements très variés et évite toute monotonie. Pour chaque exercice, on peut jouer sur la durée, le rythme d'exécution, le poids de la kettlebell et les temps de repos pour l'adapter aux possibilités de chacun.

En général, il suffit de disposer d'une heure. Chaque séance doit être débutée par un échauffement et terminée par un retour au calme d'une dizaine de minutes pour chacun.

La séance proprement dite durant une quarantaine minutes. Il est possible de s'entraîner à peu près n'importe où et dans n'importe quelles conditions. En salle, en plein air, chez soi, en individuel ou en cours collectifs.

C'est pour les clubs un axe de développement intéressant vers un public différent et notamment les jeunes car on peut commencer à pratiquer la kettlebell à partir de 8 ans.

Chez les enfants et les adolescents, l'enjeu de l'activité physique est encore plus important que chez les adultes. Jusqu'à 20 ans, on construit son capital santé. Cela veut dire qu'à la sortie de l'adolescence, on est au maximum de ses capacités cardio-respiratoires. Avoir une enfance et une adolescence actives permet donc de partir de plus haut, avec un meilleur capital santé.

LE CHALLENGE D'ENCOURAGEMENT KETTLEBELL

Les épreuves de kettlebell durent normalement 10 minutes. Tenir un effort aussi long est particulièrement difficile et peut décourager le débutant ou le sportif « moyen ». C'est pour eux que la FFForce propose désormais le « Challenge d'Encouragement » avec des épreuves de 5 minutes beaucoup plus accessibles.

Les deux premières éditions ont eu lieu le 14 décembre 2019 à Marseille et le 1er mars 2020 à Paris.

Les épreuves sont celles codifiées par la fédération internationales IUKL avec trois mouvements au choix : Jeté, Arraché et Épaulé-Jeté.

Les compétiteurs, hommes et femmes, peuvent participer à une ou plusieurs épreuves et utiliser une ou deux kettlebells pour le Jeté et l'Épaulé-Jeté.

L'athlète qui n'arrive pas à finir l'épreuve est éliminé.

Sans être laxiste, l'arbitrage est assoupli pour ne pas décourager les gens. Dans cet esprit il est recommandé aux arbitres de commenter les erreurs techniques.

Il n'y a pas de catégories de poids de corps, il y a seulement les catégories « débutants » (première saison de compétition), « chevronnés » et « jeunes » (moins de16 ans).

Les « chevronnés » sont ceux dont ce n'est pas la première saison de compétition. L'organisateur fera bien attention à cela pour ne pas spolier les vrais débutants.

Le score, au points, est obtenu en multipliant le nombre de levées réalisées dans le laps de temps de 5 minutes par le coefficient attribués à chaque kettlebell. Plus la kettlebell est lourde et plus elle rapporte de points (ça va mieux en le disant).

FORMATION KETTLEBELL SPORT

Le 18 janvier 2020, le lituanien Andrius Kubilius est venu à l'invitation de la Société Athlétique Montmartroise pour dispenser une formation sur la préparation aux compétitions de kettlebell.

En effet, dans tous les sports, quand on vise des performances de haut niveau, quand il s'agit d'être au meilleur de sa forme à une compétition, il faut soigner sa préparation et moduler son entraînement.

Andrius Kubilius s'est employé à décrire et expliquer une méthode de préparation physique et technique aux compétitions de Kettlebell.

Elle est basée sur une suite de quatre cycles d'entraînement ; trois en amont de la compétition et un en aval. On ménage une période de transition entre chaque cycle.

1. Cycle BASE : Entraînement de musculation générale (force).
2. Cycle SPÉCIFIQUE : Développement de l'endurance (force / endurance)
3. Cycle PRE-COMPÉTITION : Préparation spécifique axée sur le rythme
4. Cycle RÉCUPÉRATION : Repos « dynamique » pour maintenir son niveau de performance.

Ces journées furent riches d'enseignements et profitables à tous les participants.

CONFINEMENT ET ARRÊT TOTAL DES ACTIVITÉS

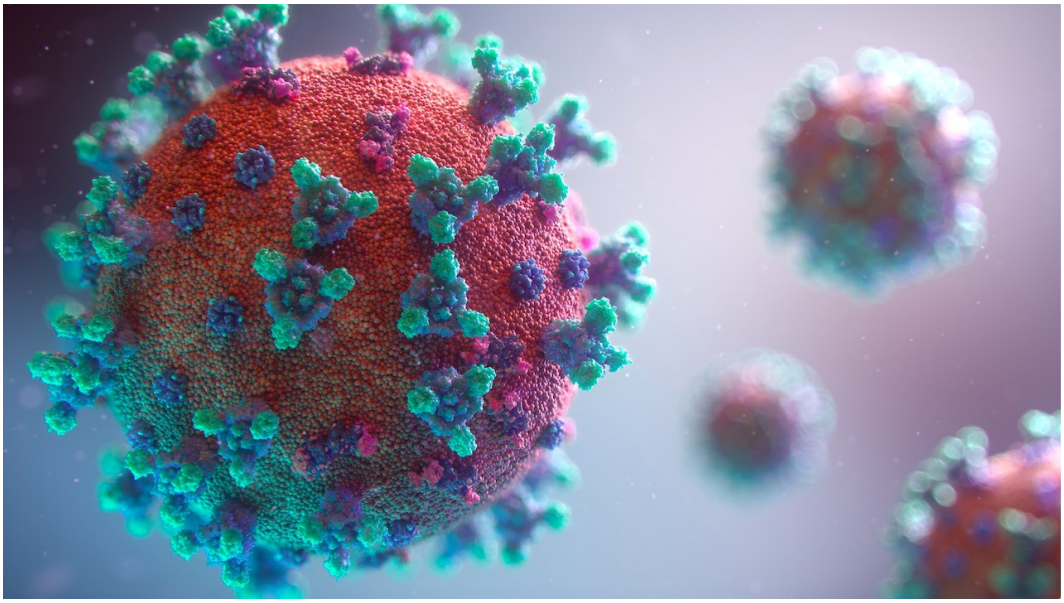

La fermeture des équipements sportifs pour cause de confinement le 14 mars à été brutale et on s'est retrouvé dans une situation inattendue.
En effet, que ce soit pour maintenir un bon état de santé ou parce qu'on ambitionne d'améliorer des performances, la constance et la régularité sont essentielles pour l'activité sportive. Le confinement à mis tout cela à mal.
A cela s'ajoute la destruction des liens qui s'établissent dans les associations qui sont, rappelons le, un groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités.
Il ne s'agit pas de remettre en cause une décision prise pour des raisons évidentes de santé publique mais bien de constater qu'elle a fait beaucoup de dégâts collatéraux.

Ainsi il a fallu annuler l'organisation du Championnat d'Europe de Kettlebell qui devait se tenir fin mai 2020 à Paris. On attendait plus de 300 athlètes de toute l'Europe. La Fédération Internationale IUKL (International Union of Kettlebell Lifting) ne nous en pas tenu rigueur car toutes les compétitions prévues cette saison ont été soit annulées soit reportées.

REBONDIR

La période de confinement a vu l'explosion de la visioconférence. A l'initiative de l'américaine Amanda Wegner, trois champions russes de kettlebell, Kseniya Dedyukhina, Sergei Merkulin et Valentin Egorov ont conduit des entraînements les mardis et samedis à 15h45 heure de Moscou. Il suffisait de disposer d'une kettlebell, d'un peu d'espace et d'une connexion internet.
Vu le pedigree des entraîneurs, les sessions étaient très intenses…

Beaucoup de gens ont décidé de faire de l'exercice chez eux. Les magasins de sport ont été dévalisés. Le problème c'est que ça ne remplace pas l'entraîneur qui guide, motive, explique et corrige.

Toutefois il serait intéressant que les clubs puissent offrir à leurs membres la possibilité de suivre des entraînement de kettlebell en visioconférence. Il suffit d'avoir une kettlebell chez soi. Ça répond parfaitement à une pratique loisir de l'agrès.

COMPÉTITIONS « ON LINE »

Face à la difficulté d'organiser des compétitions internationales en raison des restrictions de circulation, l'IUKL a commencé a proposer des compétitions "On Line" où quelques français se sont illustrés.

Il fallait filmer des épreuves "locales" et envoyer la vidéo au jury de l'IUKL pour valider la performance et établir le classement.

>La Coupe propose deux épreuves : le biathlon (combiné du jeté à deux bras et de l'arraché à un bras) et l'épaulé-jeté à deux bras.

>Le Grand Prix propose deux épreuves : le jeté à un bras et l'épaulé-jeté à un bras.

Il est probable que la formule va se répandre…

UN DERNIER MOT …

C'est à la fin des années 1600 que la «Girya» (prononcer «Guiria») est apparue en Russie comme un outil de mesure du poids des denrées agricoles. Les poids disponibles était 16kg (1 poud), 24kg (2 pouds) et 32kg (3 pouds).

Il n'a pas fallu longtemps pour que ces masses servent à mesurer la force et l'adresse ; un agrès d'amusement pour les paysans sur les marchés, les fêtes de village…

Cette masse munie d'une poignée est l'exact équivalent d'une gueuse bien française.

ANNEXE 7 : Rapport d'activité du CSNCCP

COMPTE RENDU SPORTIF ANNEE 2020

Pour rappel :

La FCPCN a rejoint la FFForce en septembre 2019.

En février 2020 est attribuée à la FFForce la Délégation Ministérielle pour le culturisme.

Les compétitions :

Suite à la situation sanitaire, les Interrégionales de Plancoët, Valence, Mérignac, Loos, ont été annulées.

Les Championnats de France qui devaient se dérouler en mai ont été repoussés en octobre.

Les championnats d'Europe et du Monde (qui devaient avoir lieu à Bordeaux) ont été annulés.

Les Championnats de France :

Malgré le contexte sanitaire et la fermeture des salles de sport depuis mars 2020, des athlètes se sont préparés pour participer aux Championnats de France.

Après de nombreuses péripéties les Championnats de France se sont déroulés le 24 octobre 2020 à Fourmies, dans le département du Nord.

Nous avons été surpris par le haut niveau de tous les athlètes présents.

Contre toute attente et dans un soulagement général, ces championnats furent une réussite.

La présence du président de la Ligue des Hauts de France, Erick DECONINCK, la présence et l'intervention du président de la FFForce Stéphane HATOT qui c'est adressé aux athlètes ont concrétisé positivement et avec force l'intégration du culturisme à notre fédération.

Compte rendu établi le 1er janvier 2021 par Christian LACROIX
Président de la CNCPC

ANNEXE 8 : Rapport d'activité du BFS

Saison 2019/2020

Le bilan de cette saison commence par un acte historique pour notre sport.

Suite au rapprochement et au travail de Stéphane Hatot et Aymeric Pradines, Respectivement Président de la FFForce et Vice-Président de la FFForce en charge du Bras de Fer Sportif

Depuis le 1er Septembre 2019 le Bras de Fer Sportif est une des disciplines de la Fédération Française de Force (FFForce) et par la même est devenue une discipline reconnue et agréé par le Ministère des Sports.

De plus, le Bras de Fer Sportif est en voie de devenir une discipline délégataire, en effet la demande de la délégation Ministérielle a été introduite auprès du Ministère des Sports le 23 Septembre 2020.

La délégation serait de nouveau une étape historique pour notre sport car elle ouvrirait encore plus de possibilités de développements et de moyens.

Structuration du Sport :

La mise en place d'une commission sportive nationale du Bras de Fer Sportif (CSNBFS) composé de 9 membres sous la présidence de Aymeric Pradines qui a vocation à coordonner, à impulser des projets, à règlementer et structurer la discipline en collaboration avec le Bureau Directeur et le Comité Directeur fédéral.

La mise en place de commissions régionales de Bras de Fer Sportif dans chaque ligue Régionale FFForce afin de structurer et encadrer l'activité sur tout le territoire national aussi bien en métropole que dans les ligues ultra-marines.

Avec notamment la création de la ligue Polynésienne de Force sous l'impulsion du Bras de Fer Sportif grâce à la collaboration de David Proia (membre de la CSNBFS).

L'intégration du Bras de Fer Sportif à la commission nationale de l'arbitrage de la FFForce avec pour représentant Raphaël Blin (arbitre national et athlète de l'équipe de France).

Développement du para-bras de fer afin que la discipline soit accessible aux personnes en situation de handicap.

Clubs et Licences :

La création ou en cours de création (en pause dû au Covid) de nouveaux clubs à :

- Avallon
- Alès
- La Réunion
- La Nouvelle-Calédonie
- Tahiti
- Rouen
- Torcy
- Toulon
- Perpignan
- Lille/Leers
- Rodez
- Tarbes
- Angers
- Lons-le-Sognier
- Metz
- Grenoble
- La Cavalerie (Légion étrangère)
- Nimes
- Vannes

La FFForce compte 17 clubs actuellement de bras de fer Sportif et plus d'une dizaine sont en cours de création et totalise 126 licences.

Compétitions et événements :

La création d'un calendrier fédéral annuel officiel :

- Opens régionaux dans toutes les régions de France
- Championnat de France
- Championnat du Monde WAF et Europe EAF
- Vendetta (duel) AAL

L'organisation d'un stage historique de cohésion de l'équipe de France de Bras de Fer Sportif au CREPS de Vichy en vue de préparer le Championnat du Monde.

La plus grande équipe de France jamais envoyée au championnat du Monde,
Avec 12 athlètes en catégories senior et 14 athlètes au total.
Athlètes pris en charge par la Fédération, inscriptions, réservations, transports, hôtel.

Des résultats très encourageants :
3 athlètes dans le Top 10 mondial en senior homme.
1 athlète sub-junior femme médaillée de bronze.

L'organisation en 2019 d'un Championnat de France avec 102 participants et la venue en guest de Micheal Todd (USA) une des légendes de la discipline.

La présence d'un stand FFForce Bras de Fer Sportif au Salon du Fitness de Tarbes.

La création de l'AAL (Alès Armwrestling League) par le club Bras de fer sportif Alésien grâce à l'initiative de Aude Delsaut et Michael Gromand, en partenariat avec la CSNBFS.

Partenariats, Sponsors :

Partenariat avec la fédération des clubs de la défense et l'Armée Française :

- Deux clubs : CSABD Dax et 13iem DBLE la Cavalerie (Club ouvert aux civils)
- Projet de championnat de France inter-armée

Partenariat avec le Fitness Park Aubagne et l'Orange bleu Morteaux qui proposent l'activité BDFS dans leurs salles.
(D'autres partenariats sont à venir partout en France)

La fédération internationale de Bras de Fer (WAF) étant reconnue par la fédération internationale du Sport Universitaire (FISU), nous envisageons un partenariat avec le sport universitaire français.

Formations et règlements :

Mise aux normes de notre discipline, avec la création des Brevets fédéraux 1er degré et 2ème degré d'entraîneur de Bras de Fer Sportif.
Les premières promotions auront lieu courant 2021.

Et aussi, la création des Brevets fédéraux d'arbitre national en collaboration avec la WAF et la possibilité d'obtenir ensuite le diplôme d'arbitre international WAF.
Idem les premières promotions courant 2021.

Mise en place des premiers règlements sportif nationaux et régionaux officiels.

Ainsi que la création du premier classement national officiel, avec le TOP 20 des meilleurs athlètes de France.

Medias :

Mise à jour du site internet officiel pour le Bras de Fer Sportif : www.ffforce.fr

Création de la chaine Youtube ***BRAS DE FER SPORTIF*** sous la direction de Akhmed Akmurzayev (membre du CSNBFS et athlète de l'équipe de France)

Création de la chaine Youtube ***FRANCE ARMWRESTLING*** sous la direction de Allan Barberis et Thor Boutet (athlètes de l'équipe de France et membre du CSNBFS)

Mise à jour de Wikipédia en français sur notre sport et notre Fédération grâce au travail de Rémi Bastian (athlète de l'équipe de France)

Présence et communication continue sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram.

Matériel :

La Fédération et les ligues régionales ont investi dans une dizaine de tables officielles aux normes officielles WAF ainsi que dans des plateforme et équipement pour les arbitres.

Afin que les compétitions sur tout le territoire se déroulent selon les standards et les normes internationales officielles WAF.

Remerciements :

A toute l'équipe dirigeante de la FFForce et à Mylène Cobraiville, la Responsable Administrative et Communication de la Fédération.

Les Présidents des clubs de Bras de Fer Sportif qui s'investissent tout au long de la saison.

Les membres des diverses commissions sportives.

Beaucoup d'autres grands projets nous attendent pour la saison 2020/2021 et à venir.

Nous sommes en train d'écrire l'histoire officielle de ce sport en France et nous posons les bases d'un développement durable et efficace du Bras de fer sportif pour aujourd'hui et les générations futures.

La CSNBFS.

ANNEXE 9 : Rapport d'activité de la formation 2020

Brevets Fédéraux :

L'évolution de la FFForce vers une fédération multidisciplinaire imposait une rénovation totale des Brevets Fédéraux.

Les choix que nous avons fait ont entrainé un chantier énorme.

Nous terminons l'année 2020 avec en finalisation des Brevets Fédéraux :

1- Le BF1 Culture Physique avec les différentes options correspondantes aux différentes disciplines.
2- Les BF2 Force Athlétique, Culturisme, Functional Training, Kettlebell/Macelifting, Bras de Fer Sportif.
3- Les BF3 Force Athlétique et Culturisme.

Ces formations seront programmées au plus tard en fin du 1er trimestre 2021.

Il est à noter que tous ces brevets sont en cours d'inscription au Registre Spécifique afin de pouvoir bénéficier de prises en charge (OPCO, Pôle Emploi, Mission Locale, Région, etc.) .

Le Titre à Finalité Professionnelle : FUNCTIONAL TRAINING (culture physique)

L'idée d'un CQP force a été abandonné au profit d'un TFP. Le TFP n'est pas porté par une branche professionnelle mais par la fédération avec l'appui du ministère. Ce diplôme correspond totalement à la demande du secteur « cross training, functional training, crossfit, etc…).

Le TFP FT sera enregistré au RNCP et deviendra le fer de lance de la FFForce. En effet, toutes les structures voulant l'utiliser seront obligatoirement affiliées à la fédération.

Il est en cours de création et devrait être finalisé courant de l'année.

Régularisation du secteur formation

Une réflexion rapide doit être menée sur la nécessité de régulariser le traité administratif et financier du secteur formation. Si on veut le développer on est obligé, soit de transformer la fédération en centre de formation avec tout ce que cela implique, soit de passer des conventions avec des OF labelisés Qualiopi (label qualité différent et supérieur au Datadock). Sans cette mutation, tout le secteur formation s'écroulera au premier contrôle de la Dirrecte, de l'Urssaf, etc.

Des propositions sont en cours de réalisation par la Commission Formation et seront soumises dans les plus brefs délais.

Compte rendu établi le 5 janvier 2021 par Christian LACROIX
Président de la CNF

ANNEXE 10 : Rapport d'activité du Functional Training

Contexte :

L'année 2020 a été une année blanche pour le Functional Training.

Cette discipline pour l'instant est essentiellement portée par les clubs privés. Nous connaissons tous la situation dans laquelle les clubs privés sont actuellement.

Evolution du règlement sportif de la discipline :

Depuis la création de la discipline en 2019, le règlement est en perpétuelle évolution.

Plusieurs compétitions « tests » devaient être réalisées pour l'affiner et le finaliser.

Malgré la situation, grâce au travail de stagiaires DEJEPS HMFA, celui-ci a évolué et évolue encore.

Perspectives sportives :

Nous serons dans la possibilité de présenter un calendrier rapidement même si la situation n'est pas très optimiste.

Toutefois, nous sommes en train d'élaborer un guide pour que chaque club voulant organiser une compétition pour relancer son activité dès le déconfinement, puisse avoir la capacité de le faire. Nous sommes certains que ce type de compétition sera très attendue, car elles sont simples à mettre en place et s'adressent à n'importe quel public.
Elles seront pour les clubs très dynamisantes.

Coupe de France :

Nous sommes incapables à ce jour de dire quelles seront les intentions des sponsors qui sont indispensables à la réalisation du projet de « Coupe de France ». Le point pourra être fait après la prise de contact auprès des différents sponsors potentiels.

Compte rendu établi le 5 janvier 2021 par Christian LACROIX

ANNEXE 11 : Résultats internationaux MASTER 2020

CHAMPIONNAT SAISON 2017/2018	SAISON PRECEDENTE	TOTAL ATHLETES	HOMMES	FEMMES	TOTAL MEDAILLES	TOTAL MEDAILLES OR	HOMMES	FEMMES	TOTAL MEDAILLES ARGENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL MEDAILLES BRONZE	HOMMES	FEMMES	RECORD EUROPE	RECORD MONDE
03/20 - EUROPE FA ALBI	0	37	20	17	16	6	4	2	6	4	2	4	2	2	1 TOTAL	

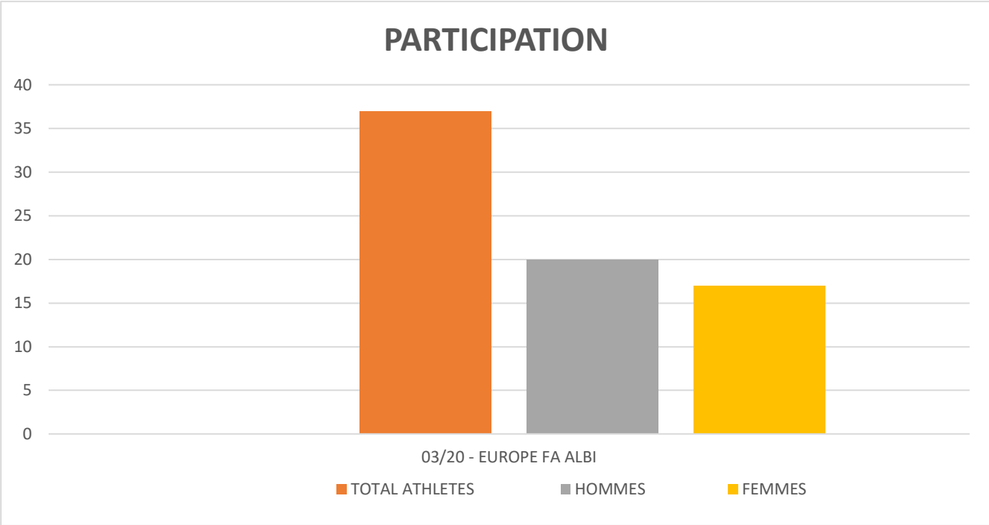

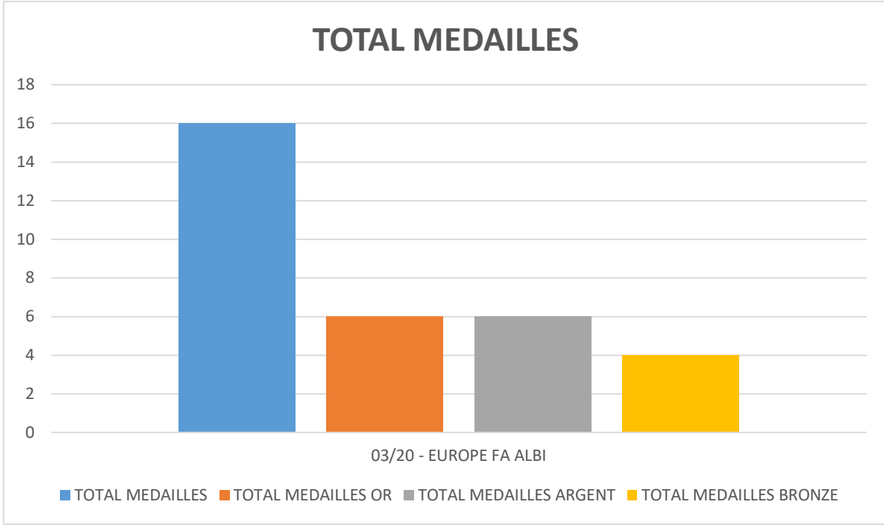

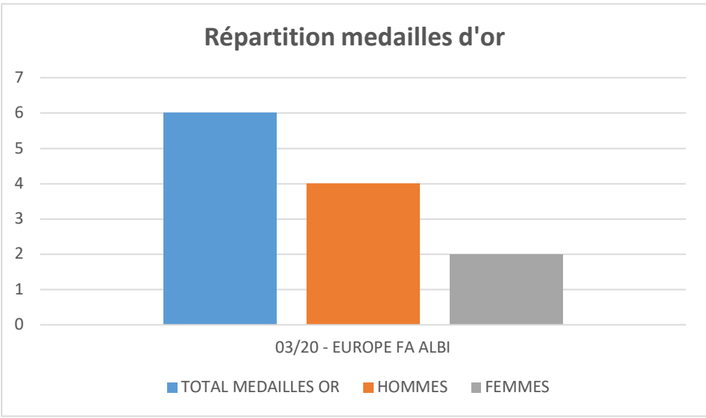

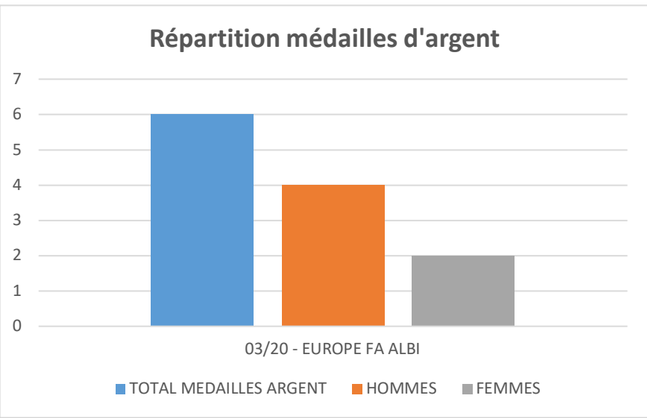

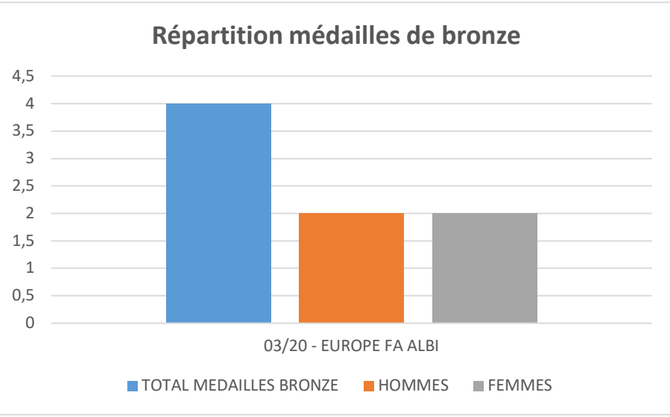

Mot de bienvenue du Président de la FFForce

Pointage des licences présentes ou représentées

Réforme du fonctionnement de la FFForce
Stéphane HATOT

Vote des statuts et du règlement intérieur fédéral

Assemblée Générale Ordinaire 2021

Homologation du PV de l’AGO de juin 2020

Rapport Moral du Président de la FFForce
Stéphane HATOT

Rapport d’activité de la FFForce
Secrétaire Général
Daniel LOGELIN

Nombres de licenciés

Nombre de licences au 31 décembre 2020 : 4032

Nombre de licences au 31 août 2020 : 11404

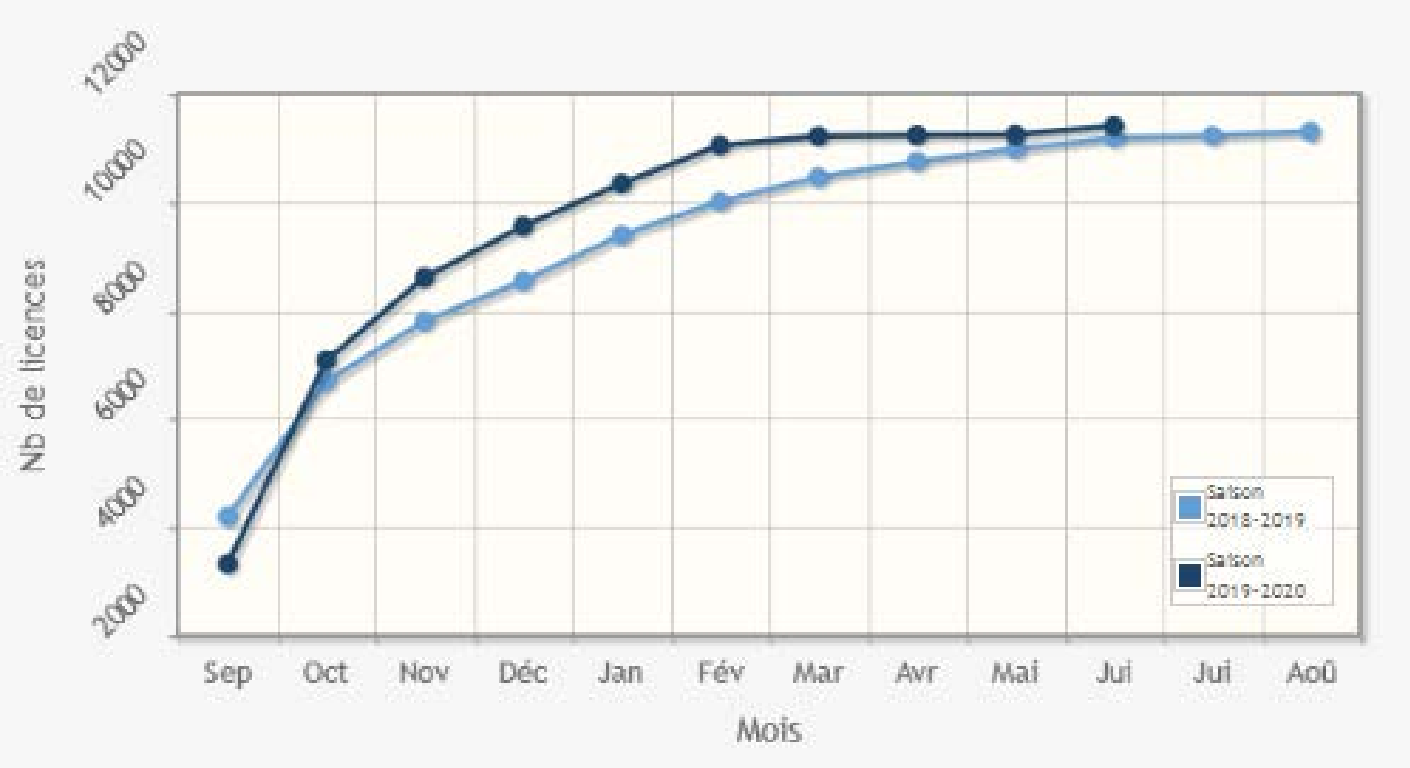

Nombre de structures

Nombre de structures : 222 dont 15 nvx

Données arrêtées au : 01/01/2021

Répartition par disciplines

Au 31 décembre 2020

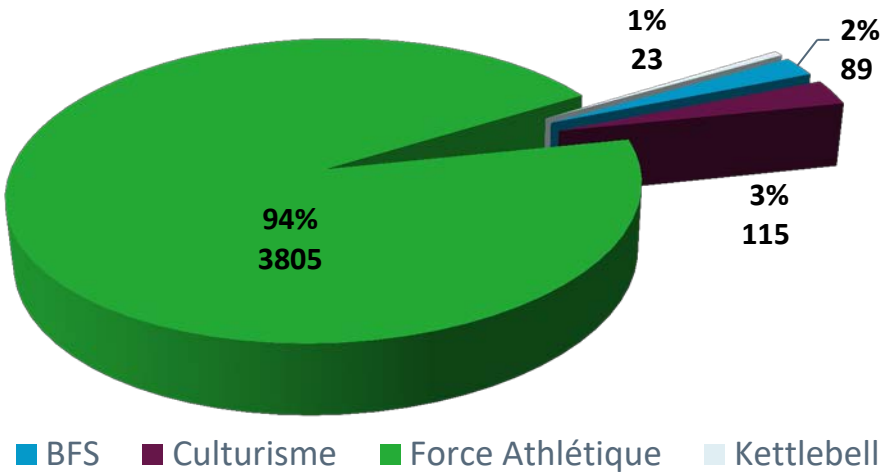

Au 31 aout 2020

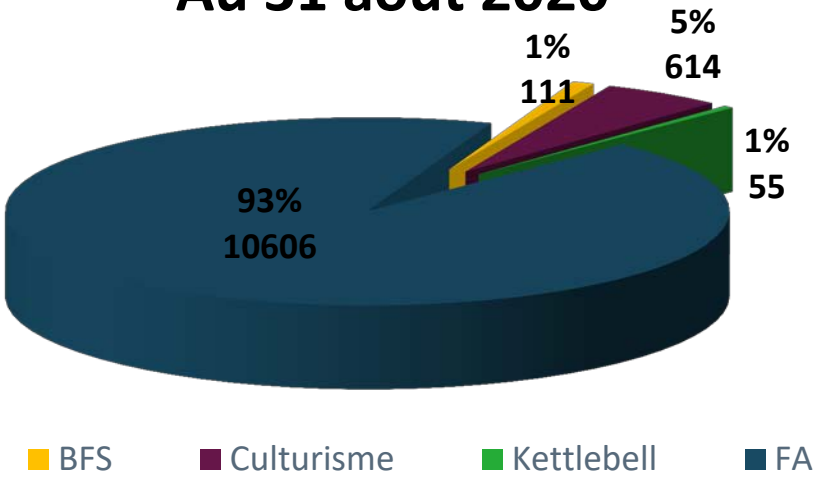

Répartition par type de licences

Au 31 décembre 2020

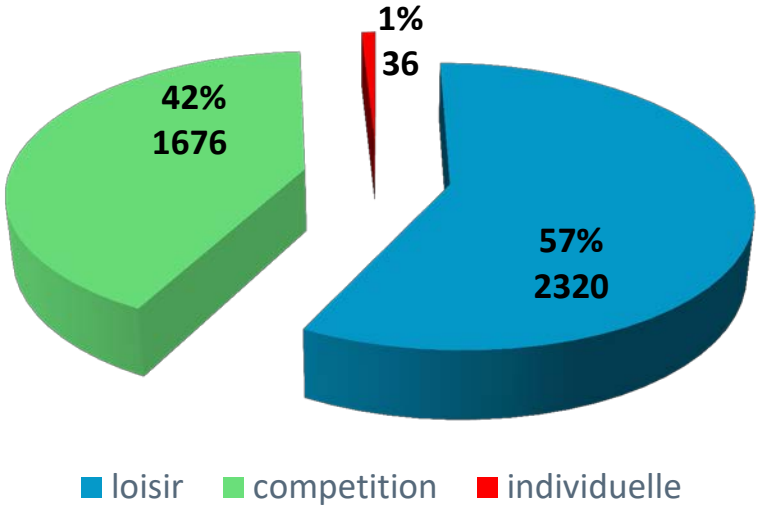

Titres de Participation Unique 16

Au 31 aout 2020

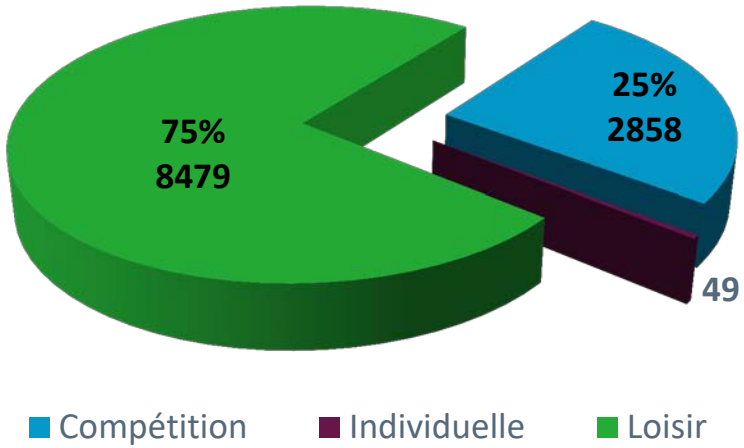

Titres de Participation Unique 48

Répartition par sexe

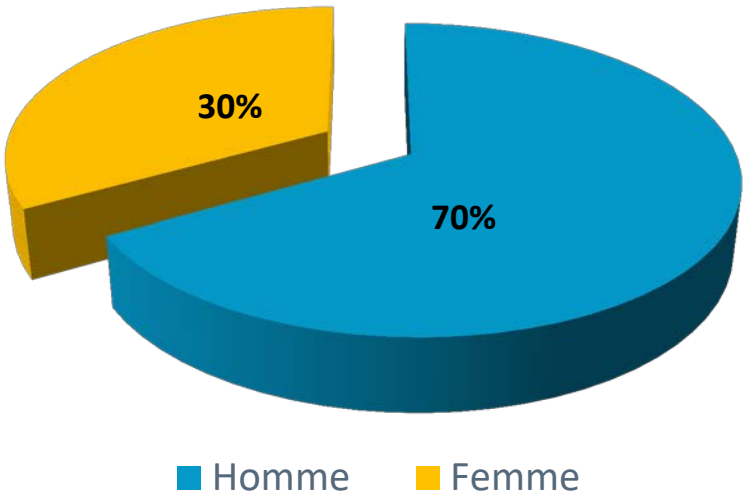

Répartition par âge

2018-2019

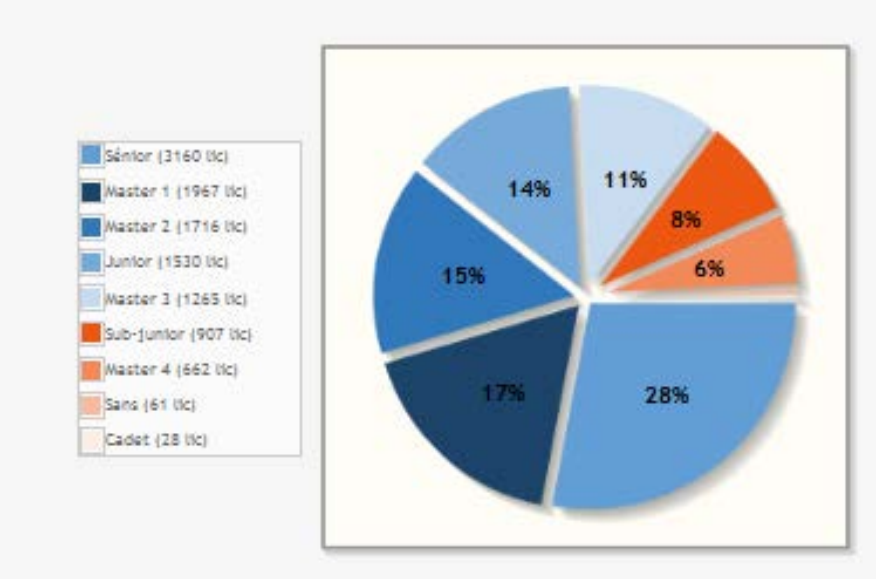

2019-2020

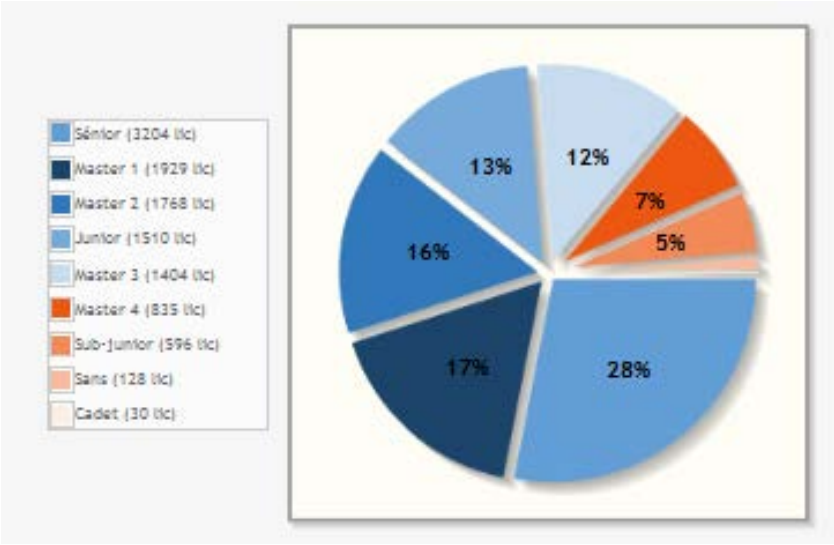

Catégorie	Tendance
Cadets	→
Sub-Junior/Junior	↘
Senior	→
Master	↗

Commissions statutaires

	Président
Commission de formation	**LACROIX Christian**
Commission médicale	**En cours**
Commission arbitrage	**NICOLEAU Dominique**
Commission disciplinaire générale 1ère instance	**HUCHET Marc**
Commission disciplinaire générale d'appel	**BRILLANTI-DERIEN Théo**

Plus de commissions dopage, reprises par l'AFLD

Commissions non statutaires

Commission	Président
Commission d'éthique	**HUCHET Marc**
Commission communication	**COBRAIVILLE Mylène**
Commission des athlètes	**BAVOIL Prescillia**
Commission féminine	**BRETON Gwénaëlle**
Commission Master	**FERAUD Nathalie**
Commission juridique	**HUCHET Marc-Olivier**
Commission jeunes, sports scolaires et universitaires	**VEDEL Charlotte**

Rapport Financier de la FFForce
trésorier
Grégory DUFOUR

Présentation du budget réalisé 2020

Dépenses 2020

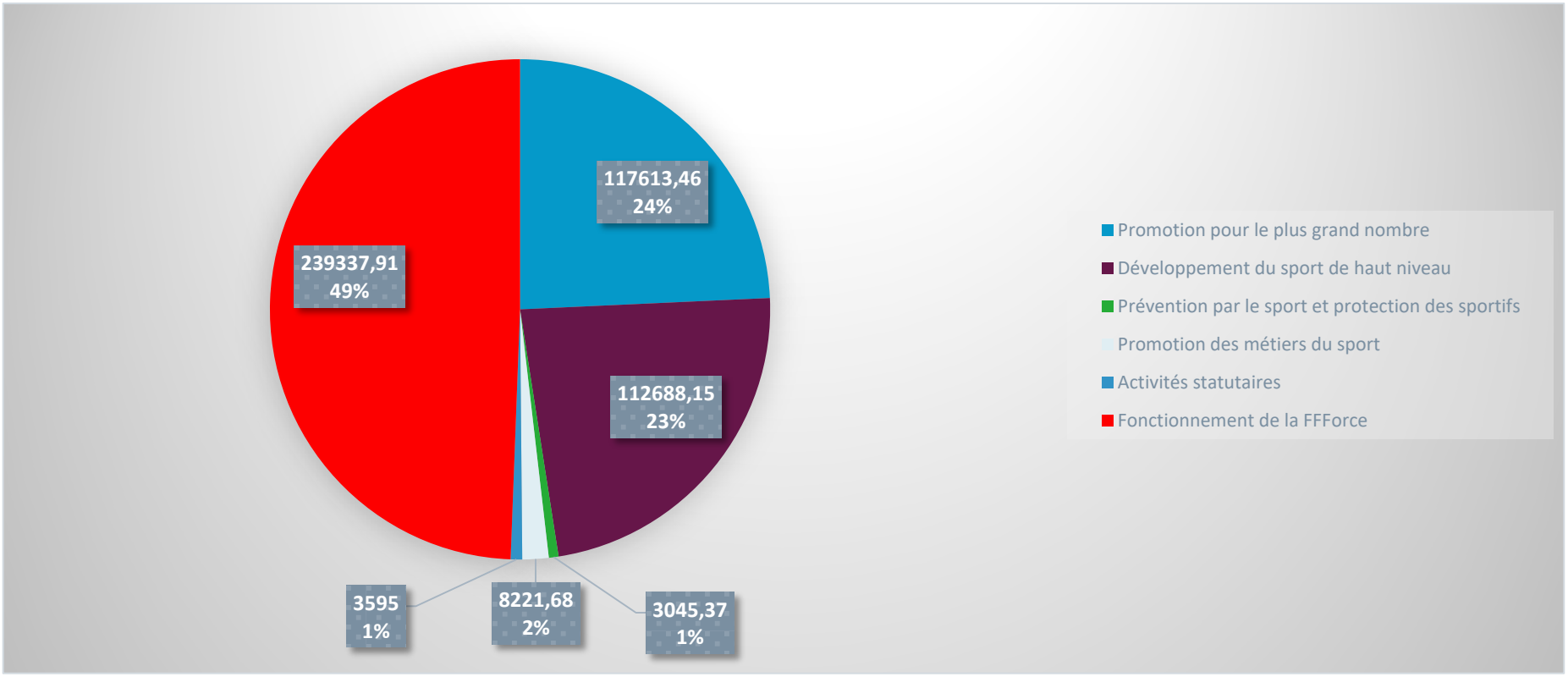

Présentation du budget réalisé 2020

Recettes 2020

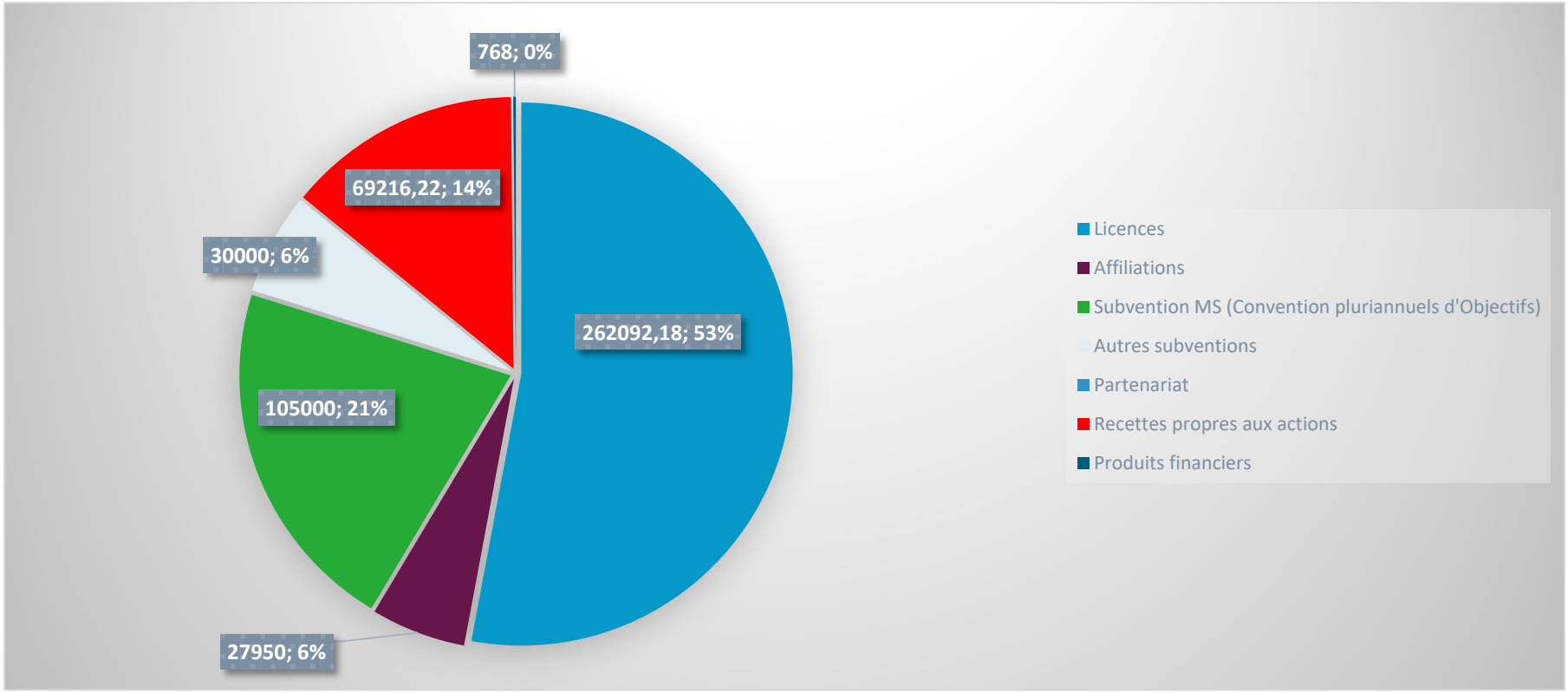

Résultats financiers par année

09/07/2015	15.000,00	Reversement Partage FFHMFAC
21/12/2015	57.388,40	Reversement Partage FFHMFAC
31/12/2015	23.858,96	Excédents exercice 2015
07/03/2016	31.150,60	Reversement Partage FFHMFAC
31/12/2016	59.334,33	Excédents exercice 2016
31/12/2017	22.267,71	Excédents exercice 2017
31/12/2018	-93.371,68	Déficit exercice 2018
31/12/2019	29.724,41	Excédents exercice 2019
31/12/2020	95.328,00	Excédents exercice 2020

Fonds Associatifs au 31/12/2020 : 258 619 €

Présentation du budget prévisionnel 2021

Dépenses 2021

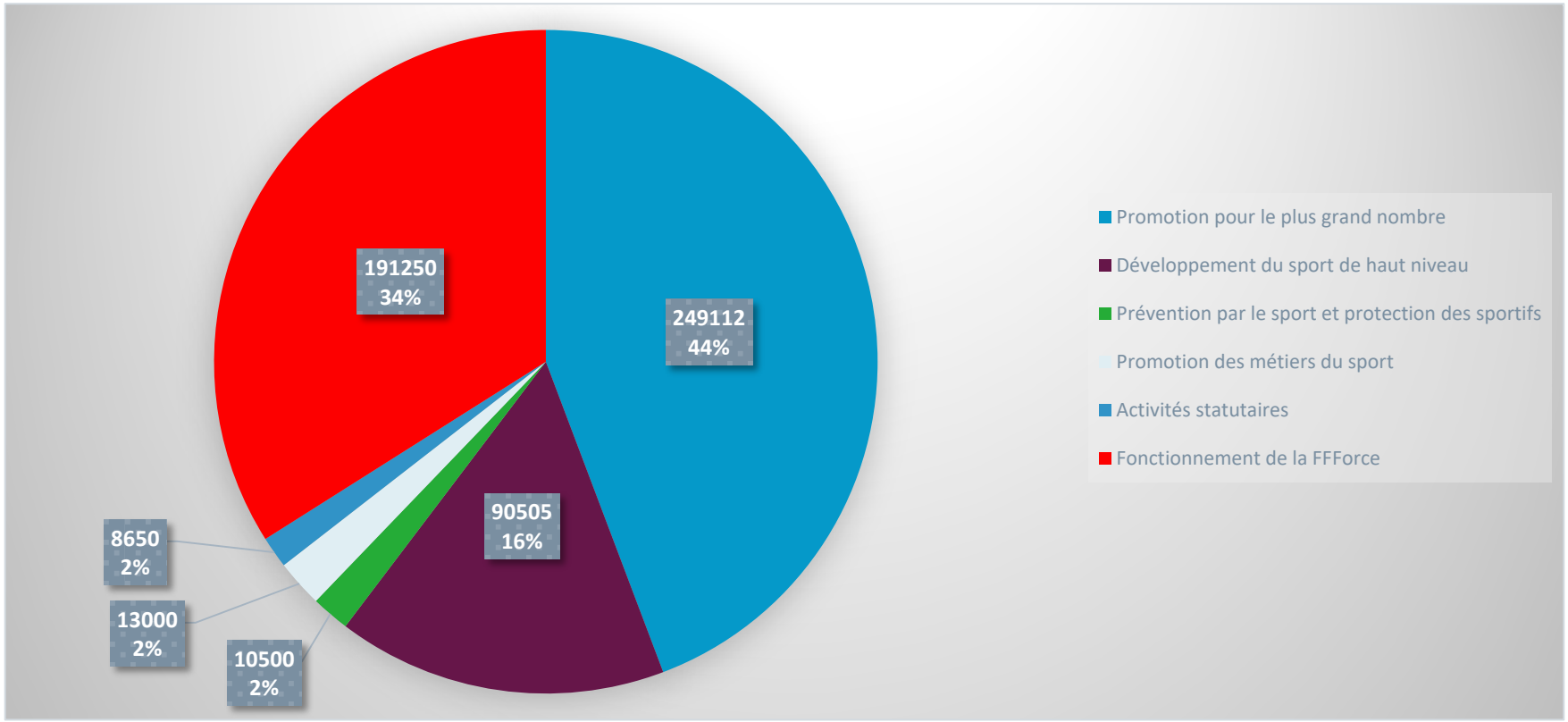

Présentation du budget prévisionnel 2021

Recettes 2021

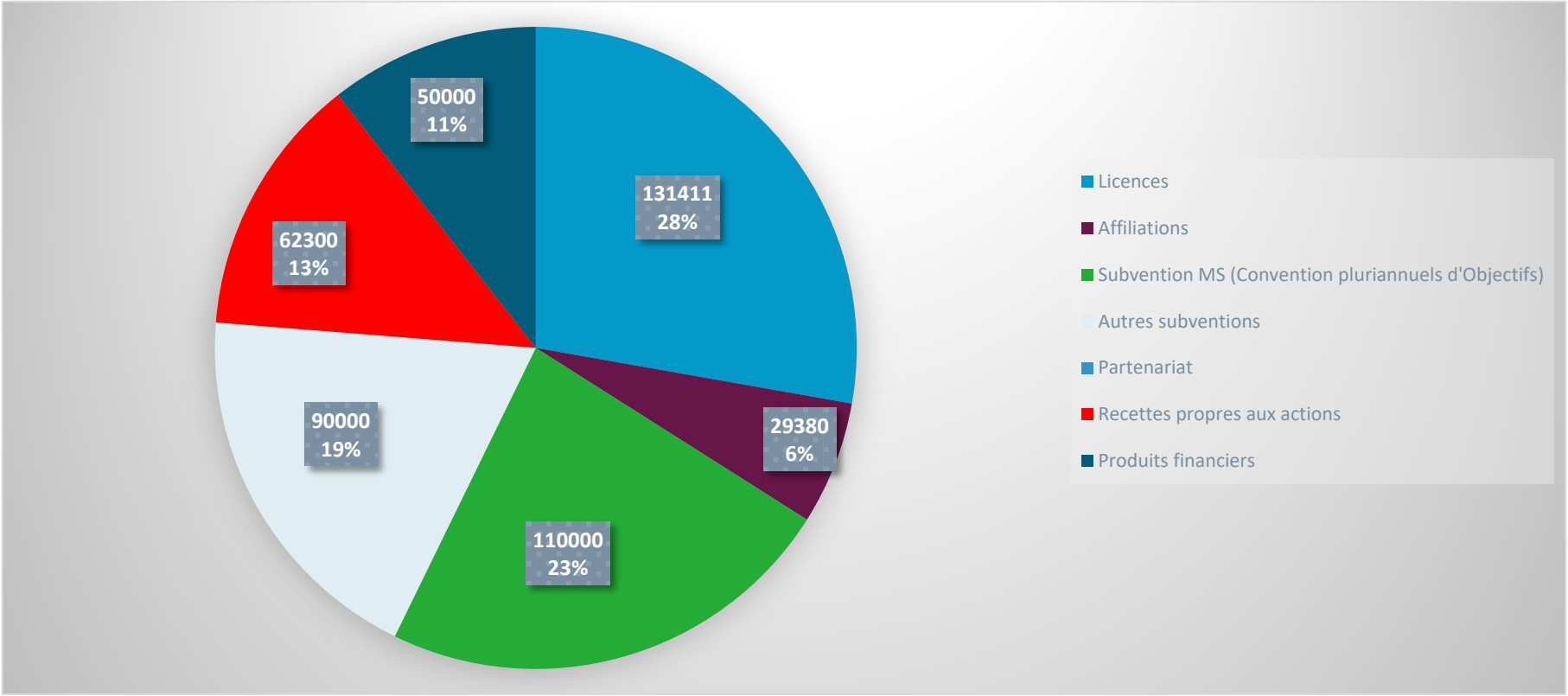

Rapport de Fabrice MAGRIN Entraineur National en charge de la Direction Technique Nationale

Aides de l'Etat 2020

- L'obtention de 16 500 € dans le cadre de la CPO 2018/2020. Aide ciblée sur trois thématiques:
  - SPLT 10.000 €;
  - Formations fédérales et formation continue des cadres 2.667 €;
  - Développement des activités en Nouvelle Calédonie 3.833 €.
- L'obtention de 76.950 de Contrat de Performance:
- L'obtention de 18.000 € d'Aides Personnalisées

Au total l'aide de l'Etat s'élève à **111.450** € au titre de 2020.

- La mise en place du Projet Sportif Fédéral (ex CNDS) avec une enveloppe fédérale globale de 28.000€.

Résultats sportifs des équipes de France Jeunes et Open

Force Athlétique

➢ Résultat

Une seule compétition internationale concernant les jeunes a pu avoir lieu en 2020 : la 1ère **Coupe d'Europe Universitaire** organisée à Mérignac du 25 au 29 février.

Les universités Françaises ont été représentées par 4 femmes et 7 hommes.

Coupe d'Europe Universitaire	OR	ARGENT	BRONZE
Femmes	0	2	1
Hommes	3	0	3

Pas de compétitions internationale OPEN en 2020

➢ Suivi des équipes de France pendant le confinement 2020

Commission Sportive Nationale de Force Athlétique Xavier de PUYTORAC

Commission Sportive Nationale de Culturisme et Culture Physique
Christian LACROIX

Commission Sportive Nationale de Bras de Fer Sportif
Aymeric PRADINES

Commission Sportive Nationale de Kettlebell
Laurent FAUCHER

Réponses aux questions écrites

Pas de questions écrites

Récompenses

Récompenses

Echelon Or : *Hassan EL BELGHITI*

Echelon argent : *Henri BLANC*
Cathy ROUSSE

Echelon bronze : *Anissa ZUCCA*
Raphaël DUBOUCHEZ
Aude DELSAUT
Frank PASTOR

Questions diverses